



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Mercure

511^s - 1757, 1, 1

<36605254190013

<36605254190013



Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1757.

PREMIER VOLUME.

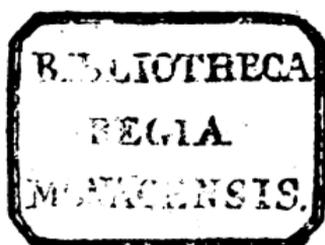
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 36 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine, après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.



A V I S.

*On trouvera le Mercure dans les Villes
nommées ci-après.*

- A**bbeville , chez L. Voyez , & Devérité.
Amiens , chez François , & Godard.
Angers , chez Jahier.
Arras , chez Nicolas , & Laureau.
Auxerre , chez Fournier.
Bâle en Suisse , à la Poste.
Beauvais , chez Defaint.
Berlin , chez Jean Neaulme , Libraire François.
Besançon , chez Briffault.
Blois , chez Maffon.
Bordeaux , chez Chappuis l'aîné , à la nouvelle
Bourse, Place royale ; les freres Labottiere ,
Place du Palais ; L. G. Labottiere , rue Saint
Pierre , vis-à-vis le puits de la Samaritaine , &
J. P. Labottiere , rue S. James , & à la Poste.
Brest , chez Malassis.
Brie , chez Lefevre.
Bruxelles , chez Pierre Vasse , & F. Serstevens.
Caen , chez Manouri.
Calais , chez Gilles Née , sur la grande Place.
Châlons en Champagne , chez Bricquet.
Charleville , chez Thezin.
Chartres , chez Goblin , & Festil.
Copenhague , chez Chevalier , Libraire François.
Dijon , à la Poste , chez Mailly , & Coiguard-de la
Pinelle.
Falaise , chez Pistel-Préfontaine.
Fribourg en Suisse , chez Charles de Boffe.
Gand , chez P. F. de Goësin.

A iij

La Rochelle , chez Salvin , Desbordes fils, & Pavie.
Liege , chez Bourguignon.
Léipsik , chez M. de Mauvillon.
Lille , chez la veuve Pankouke.
Limoges , chez Barbou , Imprimeur du Roi.
Lyon , à la Poste , chez J. Deville ; & chez Dela-
 roche , ayant la direction du Bureau d'Avis.
Manheim , chez Charles Fontaine.
Marseille , chez Sibié , Mossy , Boyer & Isnard ,
 sur le Port.
Montargis , chez Bobin.
Moulins , chez Faure , & la veuve Vernois.
Nancy , chez Nicolas.
Nantes , chez Joseph Vatar.
Nismes , chez Gaude.
Noyon , chez Rochez fils.
Orléans , chez le Pelletier , Aubry , & Roseau-de
 Monteau.
Poitiers , chez Faulcon l'aîné , & Félix Faulcon.
Provins , chez la veuve Michelin.
Rennes , chez Vatar pere , Vatar fils , Julien Va-
 tar , & Garnier & Compagnie.
Rheims , chez Godard.
Rouen , chez Hérault , & Fouques.
Saint-Malo , chez Hovius.
Saint-Omer , chez Jean Huguer.
Senlis , chez Desroques.
Soissons , chez Courtois.
Strasbourg , chez Dulsecker , & Pohole.
Toulouse , chez Robert , & à la Poste.
Tours , chez Lambert , & Billaut.
Troyes , chez Bouillerot.
Verfailles , chez Fournier.
Vitry-le-François , chez Seneuze.



MERCURE
DE FRANCE.

JANVIER. 1757.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE JEU D'ÉCHECS.

F A B L E.

CERTAINES Majestés jadis étoient fort vaines ;
Les Majestés d'un jeu d'Echecs.
Les Rois plus respectés , plus puissans que les
Reines ,
Ne les mettoient qu'au rang de leurs premiers
sujets.

A iv

S MERCURE DE FRANCE.

Les Reines à leur tour voyoient au deffous d'elles
Les Chevaliers, les Fous, & ceux-ci les Pions.

Qui croiroit que les fous ont des prétentions ?
Plus d'une Cour pourroit en dire des nouvelles ;
Plus d'un sage s'est vu par un fou supplanté.

Bientôt la fin du jeu rabattant leur fierté ,

Détruisit ces vaines chimeres

De puissance & de dignité :

Bientôt avec éclat un dernier coup porté ,

Ruina des grandeurs si cheres ;

Et le même sac à la fois

Reçut Reines , Pions , Chevaliers , Fous & Rois.

Contre les bornes de la vie

Qu'un Grand se brise avec fracas ,

Je ne lui porte point envie.

En est-il moins que moi victime du trépas ?

Tout est mis au niveau par la parque ennemie ;

Elle frappe & ne choisit pas.

J. L. AUBERT.

COMPLAINTÉ A L'AMOUR.

SUR l'heureux printemps de mon âge ,

Amour, tu répandis les fleurs,

Dont le séduisant étalage

Est le trône de tes faveurs.

Quand je portois aux pieds d'Isimene

Le tribut d'un doux mouvement ,
 Ses beaux yeux arrosoient ma chaîne
 Des tendres pleurs du sentiment.
 Mais les ans qui coulent trop vite,
 Fanent tes myrthes dans mes mains ;
 Hélas ! Lachésis précipite
 Les tours des fuseaux inhumains.
 Les froides leçons du portique ,
 Aujourd'hui remplacent tes feux :
 Toute la sagesse stoïque ,
 Dieu charmant , vaut-elle tes jeux ?

Par un Officier du Régiment de Br...

L E T T R E

Traduite de l'Anglois.

Mistris Fanni à Milord Charle C... Duc de R...

JE vous dois une réponse, Milord, & je veux vous la faire. Mais comme j'ai renoncé à vous, à votre amour, à votre amitié, à la plus légère marque de votre souvenir, c'est dans les papiers publics que je vous l'adresse : vous me reconnoîtrez. Un style qui vous fut si familier, qui flatta tant de fois votre vanité, n'est point encore étranger pour vous : mais vos yeux ne reverront jamais ces caractères

A v

teres que vous nommiez sacrés , que vous baissiez avec tant d'ardeur , que vous conserviez avec tant de soin , & que vous m'avez fait remettre avec tant d'exactitude.

Vous dites dans votre dernier billet , que *vous m'êtes encore attaché par l'amitié la plus tendre*. Mille graces , Milord , de cet effort sublime : je dois beaucoup sans doute à la générosité de votre cœur , puisqu'elle à pu vous défendre de la haine & du mépris pour une femme que vous avez si vivement offensée.

Vous ne méritez pas , continuez-vous , *les épithetes que je vous donne , vous ne fûtes jamais mon ennemi* , vous avez l'audace de répéter *que vous ne le fûtes jamais* , vous osez me prier *de ne point oublier un homme qui me fut cher*. Non , Milord , non , je ne l'oublierai point , je ne l'oublierai jamais : un trait ineffaçable l'a gravé dans ma mémoire ; mais je ne m'en souviendrai que pour détester ses artifices.

Tremblez , ingrat , je vais porter une main hardie jusqu'au fond de votre cœur , en développer les replis secrets , la perfidie , la fausseté , & détaillant l'horrible trahison . . . Mais le pourrai-je ! avilirai-je aux yeux de l'Angleterre l'objet qui fçut plaire aux miens ? Non , par une touche délicate ménageant l'expression du ta-

bleau , en rendant ses traits sortans pour lui même , mettons les dans l'ombre pour tous les autres.

Descendez en vous-même , Milord , osez vous interroger , vous repondre , & de tant de qualités dont vous vous pariez , de tant de vertus dont vous vous décoriez , dites-moi quelle est celle dont vous m'avez donné des preuves ?

Sincere , généreux , sensible , compatissant , liberal , ami des hommes , rempli de cette noble fierté qui caractérise la véritable grandeur , la bonté , la droiture , l'honneur & la vérité , sembloient régler tous vos sentimens , diriger toutes vos demarches , guider tous vos mouvemens : vous le disiez , Milord , & moi je le croyois. Eh ! pourquoy ne l'aurois-je pas cru ? Je ne trouvois rien dans mon cœur qui pût me faire douter du vôtre.

Ne vous applaudissez pas de m'avoir trompée , non , ne vous en applaudissez pas : le fourbe le plus habile doit bien moins à son adresse , qu'à la bonne foi de celui qui en devient la victime.

Mais comment un Pair de la Grande Bretagne , a-t'il pu s'abaisser , se degrader au point de s'imposer à lui-même une indigne contrainte de donner ses soins à qui , quel étoit l'objet de sa feinte ?

A vj

Une simple habitante de la Cité. Méritois-je le fatal honneur que vous m'avez fait ? Par quel malheur ai-je eu de vous cette odieuse préférence ? Sans beauté, sans éclat, sans rien qui me distinguât., comment ai-je pu vous inspirer le desir de me rendre infortunée ? Quel fruit avez-vous recueilli de cette triste fantaisie ? les gémissemens de mon cœur étouffés par la prudence, mes pleurs repandus dans le sein d'un seul ami, l'altération de ma santé attribuée à ce mal (1) commun dans nos climats. Rien n'a servi votre vanité : on ignore encore le sujet d'une douleur si vive, si constante ; vous n'en avez point triomphé. Eh ! qui sçait après tout ce que vous auriez fait, si un intérêt qui ne regardoit que vous, ne vous eût engagé au silence ?

Mais à quel titre avez vous pu croire qu'il vous fût permis de m'affliger, quelle loi m'assujettissoit à vos caprices, qui vous rendoit l'arbitre de mon destin : je ne vous cherchois pas. Tranquille dans mon obscurité, j'éloignois de moi tout ce qui pouvoit troubler une vie, si non heureuse, au moins paisible. Pourquoi votre art perfide sçut-il me voiler vos desseins ?

(1) La consommation.

Choisie apparemment pour amuser vos desirs , en attendant que vos chants fussent votre bonheur. (1), si connoissant vos vœux , par une basse condescendance jeusse bien voulu les remplir , je n'aurois point à me plaindre de vous : mais feindre une passion si tendre , un respect si grand , des vœux si soumis , une flamme si pure ! vil adulateur , digne à jamais de mon éternel mépris , va , mon cœur te dedaigne ! plus noble que le tien , il n'accorde point son amitié à qui n'a pu conserver son estime : une haine immortelle est l'unique sentiment que ton ingratitude & ta fausseté peuvent lui inspirer.

Mais , quoi ! tromper une femme , est-ce donc enfreindre les loix de la probité ? Manque-t'on à l'honneur en trahissant une maîtresse ? C'est un procédé reçu : tant d'autres l'ont fait , il en est tant qui le font.

Oui , Milord , il en est , mais ce sont des lâches qui , portés naturellement à faire le mal , & craignant d'insulter ceux qui peuvent les punir , se destinent & se bornent à désoler un sexe que le préjugé réduit à n'oser ni se plaindre ni se vanger.

(1) Vous m'entendez , Milord ; cette ariette tant répétée étoit un véritable oracle , vous seul en entendiez le sens.

14 MERCURE DE FRANCE.

Eh ! qui êtes vous, hommes, d'où tirez-vous le droit de manquer avec une femme, aux égards que vous vous imposez entre vous ? Quel bill du Parlement autorisa jamais cette insolente distinction ? Quoi ! votre parole simplement donnée vous engage avec le dernier de vos semblables, & vos sermens réitérés ne vous lient point à l'amie que vous vous êtes choisie ? Monstres féroces, qui nous devez le bonheur & l'agrément de votre vie ! vous qui ne connoissez que l'orgueil & l'amour de vous-même, sans la douceur & l'aménité qui furent notre partage, quel seroit le vôtre ? La seule apparence des vertus que nous possédons, fait tout le mérite du sexe insensé qui se croit fait pour nous maîtriser.

Sur quoi fondez-vous la supériorité que vous prétendez ; sur le droit du plus fort ? Eh ! que ne le faites-vous donc valoir, que n'employez-vous la force, au lieu de la séduction ! Nous sçaurions nous défendre : l'habitude de résister nous apprendroit à vaincre. Ne nous élevez-vous dans la mollesse, ne nous rendez-vous foibles & timides, que pour vous réserver le plaisir cruel que goutte cet espece de chasseur, qui tranquillement assis, voit tomber dans ses pièges l'innocente proie qu'il

a conduit par la ruse à s'envelopper dans ses rêts.

Mais est-il possible que ce soit le souvenir de Milord Charle, qui m'engage à me livrer à des réflexions si dures sur ses pareils ? Qui m'eût dit que la tendresse & l'estime que j'avois pour lui me forceroient un jour à les faire ! Ha ! Sire Charle, Sire Charle, est-ce bien vous, qui avez détruit par vos actions le respect que j'avois pour votre caractère ? Hélas ! trop attaché à l'erreur qu'il chérissoit, mon cœur a cherché tous les moyens de la conserver : Combien de fois, soumettant ma raison à mon penchant, me suis-je efforcé de justifier un procédé que rien ne pouvoit rendre excusable ! Oui, dans l'instant où je m'arrachois moi-même à la douceur de vous voir, portée encore à diminuer vos torts, je me serois trouvée heureuse, de n'accuser de mes pleurs que l'excès de ma délicatesse.

Elle vous étonne peut-être cette délicatesse ; mais sçachez, Milord, que dans un cœur bien fait, l'amour un fois blessé, l'est pour toujours. Dans l'égarément de la douleur, dans ces momens affreux, où l'ame avilie, humiliée, succombe & ne meut presque plus la machine affaïssée sous le poids qui l'accable, on se tourne na-

turellement vers la cause de son mal ; il semble que la main qui vient d'enfoncer le trait , ait seule la puissance de l'arracher ; situation horrible , inexprimable , où détachée de tout , de l'univers , de soi même , on ne tient plus qu'à l'inhumain , qui vous réduit à cet état funeste : le cœur ne sent alors que ses pertes. Tout entier au sentiment qu'il se cache peut-être , il saisit avec avidité tout ce qui lui en offre l'image ; l'estime , l'amitié , les moindres égards lui paroissent un dédommagement du bien qu'on lui enleve : il met un prix immense au peu qui lui reste : semblable au malheureux qui lutte avec les flots , il s'attache à tout ce qui lui présente un foible appui.

C'est dans cette agitation terrible , dans ce désordre cruel , que je crus pouvoir vous pardonner , vous aimer , vous rendre mon estime & ma confiance : vos attentions excitèrent ma reconnoissance ; les reproches que vous vous faisiez , m'engagerent à supprimer ceux que j'aurois dû vous faire ; vos pleurs me touchèrent ; l'amertume de ma douleur me rendit sensible à la vôtre ; je ne pus vous voir gémir à mes pieds , vous , que j'adorois , sans laisser éclater cet amour si tendre & si vrai , dont vous paroissiez douter ,

qui vous sembloit éteint : je vous ferai dans mes bras ; des larmes d'attendrissement & peut-être de joie , se mêlerent à celles que la vanité vous faisoit répandre ; je crus pouvoir être heureuse encore , mais chaque jour , chaque instant m'apprit que s'il est possible de pardonner , il ne l'est pas d'oublier ; que si la bonté du naturel peut faire qu'on ne haïsse pas un perfide , une noble fierté s'éleve enfin contre notre foiblesse , & nous fait mépriser & l'amant qui put nous trahir , & le penchant qui nous entraîne encore vers lui. C'est dans la vivacité de ce penchant , c'est dans la force de mon amour , que j'ai eu celle de renoncer à vous , de vous dire : Vous n'êtes plus celui que j'aimois : j'ai préféré la douleur à la honte : j'ai mieux aimé gémir de cet effort , que de faire dépendre mon bonheur d'un homme qui n'étoit plus digne d'en être l'arbitre : je me méprisois moi-même en songeant que je vous aimois ; à présent c'est vous , Milord , vous seul , que je méprise , non pour avoir quitté une femme , non pour avoir changé de sentimens , mais parce que vous en avez feint que vous ne sentiez pas , parce que vous avez traité durement votre amie , celle qui vous étoit véritablement atta-

chée, dont vous aviez désiré la tendresse, que vous connoissiez digne de vos égards, & dont vous aviez juré de ménager la sensibilité : je vous méprise, parce que vous vous êtes conduit avec bassesse ; qu'incapable de confiance & d'amitié, vous avez eu recours au mensonge, moyen infâme, & dont un homme de votre naissance devrait rougir de faire usage.

Plus sincère que vous, je ne vous promis point mon amitié : que ferois-je de la vôtre ? Mais qu'est-ce donc qu'un homme qu'on ne voit plus, qu'on ne verra jamais, entend par cette amitié qu'il ose offrir, promettre ? Quelle profanation d'un nom si révérend des cœurs vertueux ? Quoi ! ce sentiment si noble, don précieux de la divinité, qui rassemble, unit, intéresse, lie les humains, se borne donc dans l'idée de Milord, à ne point nuire à ceux qu'il honore du nom d'ami ? Que pouvez-vous pour moi ? Vous seriez-vous flatté que je voulusse un jour vous devoir quelque chose ? Vous avez détruit ma tranquillité, est-il en vous de la faire renaître ? Le bien que vous m'avez oté, ne subsiste plus ; le ciel même ne peut réparer mes pertes : l'idée fantastique qui faisoit mon bonheur, s'est évanouie pour jamais ; cette idole chérie,

adorée, dénuée des ornemens dont mon imagination séduite l'avoit embellie, ne m'offre plus qu'une esquisse imparfaite; je rougis du culte que j'aimois à lui rendre : ainsi mon cœur trompé par ses desirs, éclairé par ses peines, n'a joui que d'une vaine erreur, il la regrette peut-être, mais il ne peut la recouvrer. Adieu, Milord. Pour reconnoître en partie cette amitié si tendre, si sincère que vous me conservez, je souhaite que vous n'en ressentiez jamais pour quelqu'un qui vous ressemble : ce souhait doit vous convaincre que je suis capable de pardonner.

Cette éloquente traduction est l'ouvrage d'une Dame. Nous l'invitons à continuer. La cause de son sexe est en bonne main.

EPI TRE

A Madame D'

JEUNE beauté pour qui je m'intéresse,
 Non en Amant qui, sous un faux respect,
 Vous conduiroit de foiblesse en foiblesse,
 Mais en ami dont la vive tendresse
 A votre esprit n'offre rien de suspect :
 Son âge est mûr : à lui le sang vous lie.

20 MERCURE DE FRANCE.

Prétendrait-il encenser vos beaux yeux ?
Dans son automne , il voit que c'est folie ,
Dans son printemps , il en eût fait ses Dieux .
Mais quand on rend de semblables hommages ,
On attend tout de la fragilité :
Mes sentimens sont aujourd'hui plus sages ,
Ils ont pour but votre félicité .
Si vous fermez les yeux à la lumière ,
Le plus beau jour inutilement luit ;
Aux moindres feux ouvrez votre paupière ,
Vous verrez clair au milieu de la nuit .
De même un cœur est-il dans la souffrance ,
Il trouve en soi de vrais soulagemens ;
Est-il heureux , il peut par imprudence
De ses plaisirs se faire des tourmens .
Quand vous étiez auprès d'une marâtre
Qui n'eut pour vous que des yeux menaçans ,
En comprenant que vos traits naissans ,
Eclipsaient ceux qu'elle seule idolâtre ,
Je l'avouerai , vous aviez à souffrir :
Car il est dur de voir une étrangère
Occuper mal la place d'une mère
Qui , vous voyant , n'eût pu que vous chérir .
Que faisiez-vous dans cet affreux orage ?
Votre douceur écartoit le nuage :
Toujours soumise & prête d'obéir ,
Vous lui faisiez honte de vous haïr .
Dans cet état jamais aucun murmure
N'avoit troublé cette sérénité ,

D'une belle ame , agréable parure
 Qui relevoit encor votre beauté :
 Et maintenant qu'un heureux mariage
 Vous donne enfin , après cet esclavage ,
 Un mari tendre , & suivante & laquais ,
 Que vous logez dans un riche palais ,
 Que tout vous rit , & que chacun s'empresse
 A vous servir , à vous faire caresse ,
 Vous paroissez insensible à ce bien ,
 Tantôt boudant , & tantôt menaçante ,
 Battant par fois & faisant la méchante ,
 N'être jamais satisfaite de rien ,
 Tant que glosant sur cette humeur étrange ,
 On dit déjà partout votre canton :
 « Dans le mal être , elle sembloit un Ange ,
 » Dans le bonheur , elle est pis qu'un démon. »
 A tels propos coupez court , je vous prie ;
 Si vous tardiez , votre effort seroit vain :
 La renommée une fois établie,
 Est érigée en monument d'airain.
 Ne croyez pas que d'être belle & sage ,
 Cela suffise au bonheur d'un Epoux.
 La beauté n'est qu'un oiseau de passage ;
 Et la sagesse est-elle un bien si doux ?
 Y voit-on clair ? c'est toujours un mystere
 Impénétrable , & qui traîne après soi
 Tant de dangers , que tout ce qu'on peut faire ,
 C'est de le voir par les yeux de la foi.
 Comptez donc peu sur ce glorieux titre :

22 MERCURE DE FRANCE.

Si votre Epoux en paroît assuré,
De ses bontés c'est le premier chapitre,
Et c'est à vous de lui sçavoir bon gré.
Si vous voulez qu'il vous aime sans cesse,
Ce qui fera votre commun bonheur,
Qu'il trouve en vous & douceur & tendresse :
Dans aucun temps ne lui montrez d'aigreur.
Que votre esprit s'étudie à lui plaire :
De votre Epoux faites-vous un ami.
C'est mal aimer que d'aimer à demi ;
C'est n'aimer point que de craindre en trop
faire.

Quant à vos gens qui vous vendent leurs soins,
Gardez-vous bien de leur être sévère.
Lorsque contr'eux vous paroissez colere,
C'est contre vous acheter des témoins.
Charmant objet ne soyez point rebelle
A ce sermon qu'un vrai zele a dicté.
Il se réduit à ce point souhaité,
Que vous soyez aussi bonne que belle.

J'AI reçu, Monsieur, une Epître que
j'ai cru digne d'être insérée dans votre
Mercure : c'est une leçon agréable qui
m'a fait faire des réflexions sur moi-même,
qui m'a convaincue de mes torts, & qui
m'a fait prendre la résolution de ne plus
m'écarter de la voie qu'elle m'a tracée.
Je souhaite qu'elle fasse la même impres-
sion sur toutes les jeunes femmes qui la

liront. Ce seroit leur rendre un grand service , aussi-bien qu'aux personnes qui sont auprès d'elles , de les désabuser de l'idée qu'elles ont qu'une jolie femme doit avoir de l'humeur. Je ne peux mieux y contribuer qu'en vous mettant à même de publier la leçon qu'on m'a faite sur ce sujet. J'ai l'honneur d'être , &c.

D'...

Notre éloge se partage entre l'Épître & l'Envoi. On est bien près de se corriger , quand on reçoit si bien les conseils d'un ami , fait lui-même pour persuader par la maniere dont il les donne.

V E R S

*A M. le Marquis d'Argenson , Ministre
d'Etat.*

TOUJOURS ennemi des flatteurs ,
De l'artifice & de l'envie ,
D'Argenson n'eut point la manie
De s'enivrer de vains honneurs.
A la saine philosophie ,
Il doit le bonheur de sa vie :
Les Muses , les Arts , les talens
Remplissent ses plus doux momens,
Il passe des jours sans nuage ,

24 MERCURE DE FRANCE.

Dans la paix & la liberté.

Ami de la candeur & de la vérité ,
De son cœur la vertu reçoit un pur hommage.

A la Cour peut-on être heureux ?

C'est un séjour trop orageux ,
Il ne fut point fait pour le sage.

*Par M. de C***.*

FRAGMENT D'HISTOIRE EGYPTIENNE

*Trouvé dans les ruines de Thebes, au commencement de ce siècle, traduit en Italien par le Marquis***, & en François par le Chevalier de L. M. Capitaine d'Infanterie.*

AMITIS naquit vers le commencement du regne de Sésostris, avec ce génie que les siècles médiocres appellent miraculeux, & que les siècles florissans nomment supérieur. Elevé dans le Temple d'Osiris au culte duquel les Grands d'Egypte consacroient leurs enfans par un droit exclusif, les prémices de sa jeunesse furent des ouvrages qui respirent toute l'aménité de la poésie & la solidité du sage. Amitis fut bientôt dégoûté d'une philosophie qui
ne

ne se repaît que de contemplations stériles : un instinct sublime le portoit à cette Philosophie active qui vivifie la société en multipliant les routes du bonheur public. Il fut quelque temps suspendu au milieu des objets qu'offre le théâtre immense de la nature & de l'humanité ; ses premiers regards furent des soupirs , parce que les grandes idées supposent les grands sentimens , & que celui de gémir sur les hommes accompagne toujours le talent de les éclairer. Amitis trembla ; il alloit faire ce premier pas qu'un génie vulgaire fait sans danger , parce qu'il le fait sans témoins , & qu'un grand génie n'ose souvent hasarder , parce que les spectateurs l'examinent , & qu'il est le préjugé de sa gloire ou de sa chute. Amitis fut présenté à Sésostris comme un homme supérieur aux dignités par sa modération , & égal aux plus grandes affaires par son génie & son zèle. Il fut reçu avec cette bonté majestueuse , qui est le tribut que les grands Rois paient aux grands hommes. Sésostris l'envoya vers une République de la Grece , qui par la sagesse d'un gouvernement invariable , étoit l'école & le modèle des Républiques. Le vulgaire, ce groupe des grands & des petits, fut jaloux , étonné que l'effort d'Amitis fût une dignité qui n'étoit ordi-

26 MERCURE DE FRANCE.

nairement que la dernière récompense d'une politique consommée. Il ignoroit que le premier élan des grandes âmes est toujours pour les grandes choses. Amitis justifia bientôt la préférence de son Roi en faisant les délices des peuples qui l'avoient parmi eux. Des succès dignes de lui commençoient à fixer l'admiration publique lorsque des troubles inattendus offrirent dans sa patrie un champ plus vaste à ses talens.

Tyr cette Isle fameuse par son commerce, malheureuse par la fougue de son peuple, estimable par la fierté noble & généreuse des grands, coupable par la mort de plusieurs de ses Rois, célèbre par le progrès des sciences & des arts, & surtout par une constitution ébauchée par les chocs & les secousses des siècles, & perfectionnée par un grand homme; Tyr vouloit augmenter ses richesses & sa puissance de celles des autres Nations: elle regardoit l'Egypte comme une voisine incommode, dont la rivalité prouvée par les guerres de dix siècles seroit un obstacle éternel à ses projets. Des victoires remportées par Sésostris dans la dernière lui faisoient souhaiter encore plus vivement de sapper le principe de ses avantages & de ses ressources; la modération généreuse avec laquelle

ce prince la termina. lui parut un indice de foiblesse. Tyr aveuglée par les artifices de son Roi (c'étoit Pygmalion II), trahie par la vénalité des grands , étourdie par la fougue naturelle ou concertée de la partie subalterne du Sénat , oublia que Sésostris commençoit une guerre juste avec impétuosité , & la finissoit avec grandeur d'ame.

Cette Nation impérieuse avoit des colonies dans la Bétique , l'Egypte y en possédoit aussi : le commerce des deux peuples avoit à peu près suivi la même gradation. Une guerre longue , malheureuse , mais légitime , soutenue par le bisayeul de Sésostris , dans un âge où la main des plus grands Rois chancelle sur le timon de l'état , avoit forcé ce Prince à céder aux Tyriens quelques colonies limitrophes des leurs : cette cession en augmentant leur opulence , augmenta leur cupidité. Tyr voulut être la dominatrice des mers : son ambition sembloit favorisée par la foiblesse de la marine Egyptienne ; de nouvelles guerres dans le continent , le malheur des temps avoient détourné l'attention que cette partie de l'administration exige. D'abord les Tyriens fondés sur des interprétations arbitraires , franchirent les limites que les traités les plus solennels , les garanties les plus respectables , & la tradition

la plus constante avoient fixées entre les possessions respectives. Iricton qui gouvernoit les colonies Egyptiennes, guidé par l'esprit de modération qui animoit Sésostris, envoya un ambassadeur aux Tyriens pour éclaircir des prétentions que nul préalable n'avoit annoncées, & pour terminer à l'amiable des différends qu'un terme obscur pouvoit occasionner. L'Ambassadeur avoit pour lui la justice de sa cause, la prudence qui traite avec douceur, un caractère sacré formé par le droit des gens, ce droit qu'une politique humaine & bienfaisante établit lentement, parce que les biens qui rendent les hommes heureux en les rapprochant, dépendent de combinaisons que les sociétés naissantes ignorent, que le droit rigoureux de la nature contredit, & qui ne sont que le fruit de la perfection des sociétés. Les Tyriens étoient infracteurs des traités, une férocité échauffée par une cupidité aveugle les pouffoit, le droit des gens les gênoit. Ils massacrerent l'Ambassadeur : toute l'Asie apprit ces horreurs avec indignation. Sésostris les reçut avec douleur, mais sans colere ; c'est l'écueil des Rois : son premier soin fut d'assurer ses colonies contre de nouveaux attentats par des secours ; mais les Tyriens en intercepterent une partie. L'état de paix qui

devoit être entre les deux nations ayant fait négliger les précautions qui pouvoient en procurer la sûreté, des hostilités commises sans déclaration ni plainte préliminaire, des brigandages inouis exercés par une Nation que toute l'Asie avoit jusqu'à estimée, ne purent faire sortir Sésostris de la modération qui paroissoit incompatible avec de telles insultes. Sésostris étoit un grand homme : la soif des conquêtes ne l'inspira jamais, la nécessité seule de la vengeance le mit à la tête de ses armées. Les Historiens qui l'ont dépeint comme un conquérant, ont écrit l'histoire de leurs adulations & l'aveu de leur ignorance sur la vraie gloire, plutôt qu'ils ne nous ont donné le caractère de ce Prince. Il sçavoit que le cœur des bons Rois est le temple de l'humanité; que cette vertu qui est leur sceptre répugne à la guerre, parce que si d'un côté elle détruit leurs ennemis qui sont des hommes, de l'autre elle épuise leurs sujets qui sont leurs enfans. Dans ces circonstances, où de jeunes courtisans qui ne voyoient dans l'amour de la patrie que l'amour de la gloire, proposoient à Sésostris d'aller venger dans le sein de Tyr même l'honneur de l'Egypte attaqué, où d'une autre part de vieux Sénateurs instruits par l'expérience, conseilloient

30 MERCURE DE FRANCE.

la modération à Sésostris, fondés sur la maxime sage qu'une Nation ne doit jamais s'échauffer que de sang froid. On le fit ressouvenir d'Amitis comme d'un homme dont le besoin de l'Egypte exigeoit la présence. Amitis fut rappelé & parut devant son Roi avec la satisfaction modeste d'un sage jaloux du bonheur de sa patrie, & supérieur à la vanité des succès. Sésostris lui dit : Amitis, votre zele & vos talens me sont connus, je vous donne une place parmi les Sages qui soutiennent mon trône : c'est par eux que je regne, je n'ajoute à leurs conseils que le poids nécessaire de l'autorité ; joignez vos lumieres aux leurs pour augmenter la félicité de mon peuple. Amitis se prosterna croyant voir Osiris apporter sur la terre la sagesse & le bonheur des immortels. Grand Roi, dit-il, élevé dans le Temple du Dieu qui veille sur l'Egypte, j'ai appris à connoître son langage, il est dans votre bouche, votre regne est le plus signalé de ses bienfaits ; nourri de ses préceptes qui sont vos sentimens, je me suis fait une étude du bonheur des hommes qui en est le centre ; Ministre de votre sagesse, c'est en communiquant à vos sujets celui qu'elle doit répandre, que je vais tâcher de mériter d'approcher du trône. Amitis confirma Sésostris dans

les idées pacifiques dont il s'étoit formé le plan : plaignez vous, dit-il, au Roi de Tyr, faites-lui entendre par vos Ambassadeurs que la restitution des vaisseaux de vos sujers pourra éteindre une étincelle qui embraseroit peut-être l'Asie ; les Nations voisines , persuadées de votre amour pour la paix , perdront les préjugés faux , mais invérés de l'ambition de votre Dynastie. Si vos ennemis refusent un accommodement , leur mauvaise foi répandue dans tout l'univers , leur attirera la colere des Dieux vengeurs & les armes des Princes équitables. Sésostris fit des tentatives vaines auprès de Pygmalion : ce Prince qui étoit lui-même l'auteur des troubles , & qui sacrifioit les Tyriens à un intérêt personnel , ne put consentir à perdre le fruit des intrigues de tout un regne.

Amitis livré à l'activité de son génie , n'avoit cessé pendant les négociations de méditer sur les moyens de venger l'Egypte : il avoit jetté les yeux sur l'Isle de Crete que Tyr possédoit depuis la paix funeste qui termina le regne du prédécesseur de Sésostris. Cette Isle étoit à l'entrée de la mer Egée , dont les Tyriens engloutissoient le commerce. Il choisit , pour faire accepter son projet , un jour que le Roi délibéroit avec son conseil sur les avan-

32 MERCURE DE FRANCE.

tages qu'on pourroit tirer d'une victoire complete que ses troupes venoient de remporter sur les Tyriens dans la Bétique, de concert avec les naturels indignés des perfidies de Tyr. La joie de cet événement ne pouvoit manquer d'ouvrir les esprits à des projets hardis : Amitis au lieu d'objections ne trouva que des suffrages, un inconvénient seul paroissoit se mêler aux avantages de son plan. La marine Egyptienne n'étoit pas rétablie ; mais Hierax, chef des Flottes, ministre supérieur aux difficultés, étala dans des préparatifs incroyables tous les miracles de l'habileté : l'Egypte dont le pavillon étoit presque méconnu, vit sortir de ses ports une flotte redoutable commandée par Zigis, vieux Capitaine, dont les connoissances rares, l'esprit vaste, des talens faits pour exciter & mériter la confiance, réparoient avec usure un extérieur maltraité par la nature. Zigis avoit sur sa flotte 15000 Egyptiens sous les ordres d'un Grand de la cour, dont la jeunesse avoit fait les délices de l'Isle de Chypre, qui y avoit même été souvent rappelé dans le cours de sa vie. Employé ensuite dans les Cours étrangères, où il avoit déployé toutes les fineses & les agrémens de l'urbanité Egyptienne, il étoit parvenu aux honneurs suprêmes de

la guerre, pour avoir sauvé une République alliée, dont l'Impératrice d'Assyrie alloit se rendre maîtresse.

Philetos (c'est le nom de ce Grand) débarqua en Crete sans résistance : il trouva les Tyriens retranchés sur le mont Ida ; les difficultés de l'Assyrie & la valeur des ennemis déconcertèrent les regles & les ruses de la guerre. Philetos impatienté se ressouvint qu'il commandoit à des Egyptiens à qui il avoit vu faire des prodiges sous les yeux de Sésostris, dans une bataille de la dernière guerre très-opiniâtée, où les Tyriens, quoique battus, acquirent beaucoup d'honneur par les manœuvres rares & la valeur qu'ils y firent paroître. Philetos montra aux Egyptiens les dangers & la gloire, & les Tyriens furent vaincus. Zigis justifia pendant le siege la confiance publique, par la défense admirable qu'il opposa à un vieux Chef de Flotte Tyrien, qui fit par la honte de sa tentative, le désespoir de sa Nation, de sa famille, & sa propre perte. Amitis reçut les louanges si méritées d'un plan qui tarissoit la plus féconde source de Tyr : il attribua tout à la sagesse de Sésostris, & ne répondit que par de nouveaux projets pour sa gloire.

La suite a été détruite par l'injure des temps.

B v

STANCES

*A Mademoiselle * * *, à l'occasion du Portrait de l'Auteur peint par elle.*

JEUNE Henriette, tes essais
 Ont surpassé mon espérance ;
 Puissai-je avec même succès
 T'exprimer ma reconnoissance !

Ta main, en prenant son essor,
 Déjà n'a rien d'une novice ;
 Mais ma Muse, qui l'est encor,
 Ne me rend pas le même office.

Sûrs de vivre à jamais par toi,
 Mes traits rappelleront ta gloire ;
 Ainsi du moins ton nom, par moi,
 S'inscrit au temple de mémoire.

De tes couleurs, dans tes Portraits,
 Par une agréable nuance,
 La laideur reçoit des attraits
 En conservant sa ressemblance.

Eleve d'un Maître fameux,
 On te voit marcher sur ses traces ;
 Il brille au rang des demi-Dieux,
 Et tu brilles parmi les Graces.

Sans doute à sa célébrité
L'estime doit un juste hommage ;
Mais Henriette , en vérité ,
Me semble son plus bel ouvrage.

V E R S

*A Madame de S. N. . . sur ce qu'elle avoit
flatté l'Auteur de lui procurer le plaisir
de voir M. de Fontenelle chez elle.*

Vous me l'avez promis , me serez-vous fidele ?
Qu'attendez-vous encor pour combler mes desirs ?
Chez l'aimable *Clarice* admirer Fontenelle ,
N'est-ce pas à la fois goûter tous les plaisirs ?

Qui peut vous méconnoître au nom que je vous
donne ,

Ou plutôt que jadis lui-même vous donna ?
Ce portrait si charmant que sa main crayonna ;
S'il ne l'est d'après vous , ne ressemble à personne :

En vain la jeune Hébé révendiquant vos droits ,
Et murmure , & se plaint de mon anacronysme :
Pour triompher ici de votre pyrrhonisme ,
De la vérité seule écoutez donc la voix.

L'Emule d'Uranie avec son Téléscope ,
Voyant de tant d'attraits le germe dans les Cieux ,

B vj.

36 MERCURE DE FRANCE.

Prévint votre naissance , & traçant à nos yeux
Ce tableau tout divin , tira votre horoscope.

Ainsi jusqu'à vos jours , on le vit accusé
D'avoir peint pour les cœurs une aimable chimere :
Ce portrait rassemblant tous les dons qui font
plaire ,
C'est par vous seulement qu'il est réalisé.

Ah ! puisse son auteur , des infernales ondes
Ne voir les tristes bords , que lorsque finira
Ce procès si flatteur , qui divise ses mondes ,
Pour décider entr'eux qui le possédera !

SUITE DES PENSÉES

SUR LA CONVERSATION.

XVI. **I**L faudroit n'avoir d'esprit dans
la conversation , que lorsque les autres
nous en demandent , & qu'autant qu'ils
veulent que nous en ayons. L'esprit ainsi
placé , & dispensé avec mesure , auroit
toujours le mérite de l'à propos. Il ne fe-
roit qu'une complaisance pour les autres
& ne choqueroit point leur vanité ; il la
flatteroit même. Ils croiroient y avoir
part , & nous l'avoir donné.

L'homme vraiment aimable dans la con-

versation, est celui qui sçait occuper agréablement les autres, & par ce qu'il leur dit, & surtout par ce qu'il leur donne occasion de dire,

Il y a plus de plaisir à dire de bonnes choses, qu'à en entendre, & à être écouté, qu'à écouter. Ainsi la regle générale de la conversation étant de s'y conduire de la maniere la plus propre à procurer du plaisir aux autres, il faudroit ne leur parler, que pour leur fournir l'occasion de nous parler encore mieux eux-mêmes.

C'est un art, que celui de faire avoir de l'esprit aux autres, de les mettre en valeur, de leur donner lieu de paroître tout ce qu'ils sont, & même plus qu'ils ne sont.

Il y a des gens avec qui on vaut le double & le triple de ce qu'on vaut avec d'autres, & c'est l'effet non seulement de leur douceur, de leur bonté, de leur modestie, de leur estime pour nous, & de la confiance qu'ils nous inspirent; mais encore d'une certaine adresse de leur part, à manier les esprits; adresse au moyen de laquelle ils en tirent toujours tout ce qu'on en peut tirer. Tous ceux qui ont de l'esprit, ne sçavent pas en donner, & c'est un talent particulier qu'on peut n'avoir pas avec beaucoup d'esprit.

Pour sçavoir donner de l'esprit aux autres , il faut sçavoir leur en trouver ; car on ne peut leur faire exercer & montrer, que la sorte d'esprit qu'ils ont. Il faut donc la discerner & la sentir : mais ce discernement fin est très-rare.

Feu M. l'Abbé de *St. Pierre*, naturellement froid & sérieux, n'étoit pas brillant & amusant dans la conversation. Il se rendoit justice, & jamais homme ne fut moins empressé de parler. Cependant, outre ses connoissances politiques qui étoient fort étendues, il sçavoit beaucoup de faits & d'anecdotes, les contoit bien, & surtout avec la plus exacte vérité. Mais l'à propos ne lui suffisoit pas pour les conter : il avoit besoin d'être invité & même pressé. Il craignoit d'ennuyer, & auroit voulu plaire, non par vanité, il n'en avoit point, mais par *justice & bienfaisance*, deux principes auxquels il rapportoit tout. Un jour étant allé voir une femme de beaucoup d'esprit, il la trouva seule : elle ne le connoissoit que depuis quelques mois, & ne l'avoit même vu qu'en compagnie. Aussi fut-elle d'abord un peu embarrassée du tête à tête. L'embarras cessa bientôt. Habile & prompt à demêler les caractères & les différens tours d'esprit, elle avoit

deja faisi celui de l'Abbé de *St. Pierre*, & lui parla en conséquence. Mis à son aise sur ce qu'il sçavoit & aimoit, il parla fort bien lui-même. Lorsqu'il sortit, cette Dame le remerciant du plaisir qu'elle avoit pris à l'entendre, il lui dit avec son ton & son air simple : *Je suis un instrument, & vous en avez bien joué.*

Deux personnes parlent dans une compagnie; l'une brille & vous enchante; c'est à l'autre que vous en avez la principale obligation. Souvent dans la conversation celui qui paroît faire moins, est celui qui fait plus.

Donnez de l'esprit aux autres, non-seulement ils vous en trouveront, quand même vous n'en auriez pas; mais ils vous passeront d'en avoir en effet. Ils seront même bien aises que vous en ayez, pourvu qu'ils en ayent aussi, surtout s'ils en ont encore plus. Alors il leur seroit moins flatteur d'en avoir tout seuls.

C'est une politesse bien sûre de plaire, que de se laisser pressentir, suppléer, prévenir, de se faire suggérer par les autres, ce qu'on va dire, en sorte qu'ils croient l'avoir pensé les premiers, & nous l'avoir fait penser.

Il y a des gens devant qui on ne sçau-

roit dire une bonne chose, sans qu'ils ajoutent aussitôt : *C'est ce que j'allois vous dire.* On les a toujours prévenus.

C'est du moins une sottise vanité d'avertir qu'on nous a prévenus; quelquefois c'est encore un mensonge; & qui dit toujours qu'on l'a prévenu, ment souvent.

XVII. Ecouter beaucoup & bien, parler peu & bien; voilà deux règles générales de la conversation qui comprennent toutes les autres.

On apprend à parler en écoutant, comme à commander en obéissant.

Il est plus important encore de bien écouter, que de bien parler: je dis, *bien écouter*; car on peut écouter sottement, comme on peut parler sottement; & l'expression *sçavoir écouter*, est aussi juste, que celle de *sçavoir parler*,

Il ne s'agit donc pas d'écouter avec une attention imbecille, mais avec un air d'homme de goût, qui sent, & qui entend. Il ne s'agit pas non plus de se récrier, encore moins de se récrier sur tout, & de faire de longs éloges. Un oui, ou un non prononcés d'un air fin & content, louent plus que toutes les louanges. Il s'agit de saisir avec vitesse ce que les autres disent de louable, & de le relever d'une manière obligeante, mais

fans affectation & fans fadeur, en sorte que la louange ne paroisse que l'épanchement indélébéré de l'estime, & l'expression du plaisir qu'on goûte à entendre de bonnes choses. C'est par la surtout, dit-on, que M. le Duc de la *Rochefoucault*, l'Auteur des *Maximes*, plaisoit tant dans la conversation. On lui trouvoit bien de l'esprit, quoiqu'il n'eût que très-peu parlé.

XVIII. Si j'avois à juger d'un homme sur un mot, j'en jugerois plutôt sur un mot ingénieux qu'il auroit bien entendu & bien senti, que sur un pareil mot, qu'il auroit dit lui-même.

Le hasard fera plutôt bien dire, qu'il ne fera bien entendre & bien sentir.

Un homme d'esprit dit une bonne chose fans y penser, un sot la dit fans la penser.

Le sot ne sçait ce qu'il dit, même lorsqu'il dit bien. (1)

Un bon mot dans la bouche d'un sot

(1) « J'ois journellement dire à des sots des mots non sots. Ils disent une bonne chose. Sçachons jusqu'où ils la connoissent; voyons par où ils la tiennent. . . Ils l'auront produite à l'aventure & à tâtons. Nous la leur mettons en crédit & en prix. Vous leur prêtez la main: à quoi faire? Ils ne vous sçavent nul gré, & en deviennent plus ineptes. Ne les secondez pas; laissez-les aller, &c. *Montaigne*. »

42 MERCURE DE FRANCE.

en devrait être plus agréable par la surprise qu'il cause. Non. Quand par hasard un sot a dit une bonne chose, j'ai regret que ce soit lui qui l'ait dite. (1)

XIX. Il y a des gens plus insupportables encore dans la conversation, que ceux qui ne parlent que pour montrer de l'esprit; ce sont ceux qui n'écoutent que pour examiner si l'on en a.

Il ne faut pas que l'attention ait l'air de l'examen.

XX. Non seulement il ne faut jamais interrompre ceux qui parlent, mais si l'on est interrompu, il faut s'arrêter aussitôt, même sans trop penser à reprendre son propos, quand l'*interrupieur* aura cessé de parler; parce que, si l'on y pense trop, on n'écoute point, & qu'une des principales fautes qu'on puisse commettre dans la conversation, c'est de ne point écouter.

Les esprits vifs sont grands *interrupieurs*, surtout s'ils sont vains & présomptueux.

(1) N***, grand Nouvelliste, ne débitoit guere que de fausses nouvelles. Un jour il en dit une vraie, mais nullement vraisemblable. Quelqu'un la redisant d'après lui, on ne la crut point. Il cita son Auteur, & on crut moins encore. Un troisieme survint qui confirma la nouvelle & la prouva. *Mais*, reprit vivement un des Incrédules, *puisque cela est vrai, pourquoi N** l'a-t'il dit?*

XXI. Parmi ceux qui ne font pas de mon avis dans la conversation, il est deux sortes de personnes avec qui je ne raisonne & ne dispute point. Les unes voient fort bien tout ce que je pourrois leur dire, & cela seroit superflu. Les autres n'entendroient pas, & ne sentiroient pas ce que je pourrois leur dire, & cela seroit inutile.

XXII. Un homme poli, sage & vertueux, montrera souvent moins d'esprit dans la conversation qu'un autre qui en a beaucoup moins que lui, parce qu'il se refusera tout ce qui n'est pas dans les regles de la politesse, de la décence, de la prudence, du bon sens, & de la vertu.

Il y a bien des cas où le silence est préférable à tout ce qu'on pourroit dire de mieux.

La Bruyere a dit : *Il y a beaucoup d'esprits obscenes.* Cela étoit-il donc vrai autrefois, & vrai de la bonne compagnie ? Il me semble du moins que cela ne le seroit pas aujourd'hui. A tout hasard, & quoiqu'indépendamment de la Religion, si justement sévère sur ce qui concerne la pureté, il n'y ait qu'un précepte à donner sur les paroles libres, & qui est de se les interdire absolument, je dirai néanmoins que si l'on se permet quelquefois

44 MERCURE DE FRANCE.

de badiner sur certaines matieres, il ne faut jamais parler aux oreilles, ni à l'imagination, mais seulement à l'esprit. Tout ce qui pourroit blesser les unes & salir l'autre, est une grossièreté également indigne d'un homme poli & d'un homme d'esprit.

Pour peu qu'un trait soit libre, il ne sçauroit être excusé qu'en faveur d'une extrême finesse. Il n'est pas assez ingénieux, s'il n'est que très-plaisant.

N * * * disoit : *Quand je dis quelques folies, les jeunes filles & les fots ne m'entendent point.*

D'après ce mot, on peut établir la maxime suivante : Une obscénité dite en compagnie, & que tout le monde a entendue, ne vaut rien.

XXIII. Il y a des manieres de plaire dans la conversation, qui sont le moyen de déplaire dans la société.

Dire de quelqu'un, que c'est un *homme agréable*, ce n'est pas en faire un pur éloge, un éloge absolu, & sans restriction, même importante ; cet *homme agréable* a peut-être des vices. Il peut donc plaire & déplaire à la fois, déplaire même jusqu'à être haï. Au contraire l'expression d'*homme aimable* présente une idée simple, une louange toute pure :

quelques légers défauts ne font pas une restriction. *L'homme aimable* ne peut donc que plaire, & il plaît à tous. *L'Amabilité*, si je puis m'exprimer ainsi, n'est point comme *l'agrément*, une affaire de goût, une chose en partie arbitraire, ou du moins relative à la différence des caractères & des esprits. C'est, je le répète, quelque chose d'absolu & d'un effet général. Son impression se fait sur le cœur, & par-là est la même sur tous les cœurs.

L'homme agréable a un esprit léger & amusant; il donne du plaisir à ses connoissances. *L'homme aimable* a une ame douce & sensible; il fait le bonheur, les délices de ses amis.

Pour peu qu'un homme aimable ait d'esprit, il en a assez pour ceux même qui en ont le plus.

Qu'est-ce dans les femmes qu'une physionomie agréable, piquante même, en comparaison d'une physionomie touchante!

Hommes, ayez un caractère & un tour d'esprit, tels que la sorte de beauté que vous desirez principalement dans les femmes, du moins si vous avez un cœur.

Ce qu'une femme inspire, n'est point de l'amour, si elle n'inspire en même-temps de l'amitié.

On aime mieux montrer de l'esprit,

que du jugement & de la bonté; cela est bien sot.

Au reste, le jugement est de l'esprit, c'est même la meilleure sorte d'esprit; & en manquer, c'est manquer d'esprit dans un sens très-véritable. On pourroit donc dire de certaines personnes si empressées à briller, qu'elles montreroient moins d'esprit, si elles en avoient plus, & que par conséquent les connoisseurs leur en trouveroient plus, si elles en montroient moins.

XXIV. Il y a des gens, dont l'esprit n'est jamais placé. Ce qu'ils disent, est ingénieux; mais ce n'étoit point ce qu'il falloit dire, ou bien il falloit le dire autrement. Il manque toujours quelque chose à la convenance, à l'à-propos, soit dans la chose même, soit dans la manière de la dire: ils ont toujours de l'esprit, & en manquent toujours.

Après le trait le plus ingénieux, au lieu d'applaudissement, vient quelquefois un silence général, qui dit au bel esprit: *Vous êtes un sot.*

Cela est vrai, surtout des traits malins & offensans. Avoir dit un très-bon mot, est souvent avoir fait une très-grosse sottise.

La langue, dit un ancien, est la partie par laquelle les Médecins reconnois-

sent les maladies du corps, & les Philosophes celles de l'esprit.

XXV. Il n'y a quelquefois rien de plus incommode pour un bel esprit dans une compagnie, qu'un autre bel esprit. A la vérité, celui-ci est souvent le seul dans cette compagnie, qui puisse entendre & sentir parfaitement tout ce que le premier dira de fin, d'ingénieux, de bon; mais souvent aussi c'est le seul qui puisse s'appercevoir de ce qu'il dira de mauvais, le relever, & dire mieux. C'est en même temps un juge sévère, & un rival redoutable.

Quand on invite dans une partie de plaisir, dans un repas, deux hommes de cette espece, il est rare qu'on jouisse des deux; souvent même on ne jouit ni de l'un, ni de l'autre. Ils se tiennent mutuellement en échec, & n'osent prendre l'essor. Ils se respectent, & n'osent presque parler. On n'est parfaitement à son aise qu'avec ses inférieurs. C'est avec eux, que dégagé de toute crainte, on peut user de tout son esprit.

La jalousie qui nous inspire l'envie de briller, pour effacer un rival, ou du moins pour partager sa gloire, nous en ôte en même temps le pouvoir, par l'état de contrainte dans laquelle nous

met. C'est une des raisons pour lesquelles, comme l'ad it M. l'Abbé Trublet, *la conversation ne nous plaît jamais davantage, qu'avec ceux qui ont un peu moins d'esprit que nous.* Ceux qui en ont beaucoup moins, n'en montrent point, & ne nous donnent point d'occasion d'en montrer; double source d'ennui. Ceux qui en ont beaucoup plus, non seulement en montrent à proportion, & nous effacent, mais encore ils nous empêchent par la timidité qu'ils nous inspirent, d'en montrer autant que nous en avons. Ils font un feu supérieur, & démontent nos batteries.

: Ce n'est donc pas toujours un bon moyen pour juger lequel de deux hommes l'emporte sur l'autre dans la conversation, de les faire trouver dans la même compagnie, &, comme on dit, de les mettre aux mains. Le plus spirituel fera peut-être vaincu, & vaincu sans combat, par le plus présomptueux & le plus confiant. On dit: *Nous ferons plus en état de les comparer, en les voyant ensemble, & en les entendant tour à tour.* Mais peut-être qu'alors vous ne les verrez point tels qu'ils sont, & dans leur naturel.

Deux hommes, qui ne se connoissoient que de réputation, & qui avoient fort envie

envie de se connoître personnellement, se voient pour la première fois dans une compagnie. Ils s'examinent mutuellement, se tiennent sur la réserve, & ne se livrent point. Cependant au sortir de là, ils jugent peu avantageusement l'un de l'autre. Une réflexion bien simple devroit les arrêter; car on pourroit leur dire: celui que vous jugez, vous juge de même, & il n'a pu prendre une meilleure idée de votre esprit, que celle que vous avez prise du sien.

Un bel esprit disoit d'un autre: *Je vauz mieux que lui, mais c'est en son absence.*

Un homme d'esprit n'est jamais plus mal à son aise, qu'avec un autre homme d'esprit qu'il n'aime pas.

Quelquefois deux beaux esprits amusent beaucoup ceux qui les ont fait trouver ensemble, mais c'est aux dépens l'un de l'autre, & à la honte de l'esprit & des lettres. Ils se lancent des Epigrammes, souvent plus malignes qu'ingénieuses.

Je me trouvai un jour dans une compagnie assez nombreuse, où étoient deux beaux esprits, & deux hommes très-riches. Je dis aux premiers: *Voyez un peu comme ces deux Messieurs se ménagent, se flattent, se respectent l'un l'autre. Bel exem-*

I. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.
*ple à suivre! Il ne donnent point de scène
aux gueux; n'en donnez point aux fots. (1)*

C'est une grande marque d'esprit, que d'en montrer d'autant plus que ceux avec qui l'on se trouve, en montrent d'avantage; mais, je le repete, ce n'est pas toujours une marque de sagesse.

XXVI. Il y a un talent, un don, ou un art d'imposer aux autres dans la conversation, indépendamment de la supériorité de l'esprit, ou de celle du rang. C'est quelquefois l'effet d'une certaine dignité naturelle qui inspire le respect, d'une grande sagesse qui inspire la retenue. Souvent aussi ce n'est qu'un vice; la fierté impose à la modestie; le fat impose à l'homme d'esprit même, si celui-ci n'est qu'homme d'esprit. Souvent encore cet ascendant sur les autres, n'est que l'effet d'une figure avantageuse, de l'air, des manières, du ton de voix. (2)

La naissance, le rang, les richesses,

(1) « Il semble, dit finement & plaisamment
» un homme de beaucoup d'esprit, il semble qu'on
» fasse aujourd'hui précisément le contraire de ce
» qui se pratiquoit lorsqu'on faisoit combattre
» des animaux pour amuser des hommes. » *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*

(2) Il y a encore des *Samsons*, dit un de nos vieux Auteurs, qui remportent des victoires avec une mâchoire d'âne.

& autres avantages de cette nature, imposent à ceux qui ne les ont point. L'esprit & le sçavoir n'imposent qu'à ceux qui en ont, du moins en quelque degré.

L'usage du monde apprend ce qu'on doit au rang, à la naissance, & même aux grandes richesses, presque aussi considérées que l'un & l'autre. Le mérite seul apprend ce qu'on doit au mérite.

XXVII. Trois hommes de beaucoup d'esprit, & que j'ai fort connus, m'ont fourni l'observation suivante. L'un périssoit d'ennui dans la meilleure compagnie; s'il n'y étoit pas le principal acteur. Il suffisoit à l'autre d'entendre dire de bonnes choses; & alors il écoutoit volontiers; mais il ne s'ennuyoit guere moins que le premier, lorsqu'il n'étoit pas avec ses pareils. Le troisieme, avec autant d'esprit que les deux autres, sçavoit tirer parti des gens les plus médiocres, & ne s'ennuyoit presque avec personne. Je ne dirai pas seulement, que celui-ci étoit le plus heureux des trois; je dirai qu'il étoit le plus estimable, du moins par le cœur & par le caractère; c'étoit feu M. de la Motte. (1)

(1) « Je louerois une ame à divers étages, qui sçache & se tendre & se démonter, qui soit bien partout où sa fortune le porte, qui puisse déviser

52 MERCURE DE FRANCE.

Mais ce bonheur , ou cet art de s'accommoder de tout le monde dans la conversation , peuvent-ils s'acquérir , du moins jusqu'à un certain point ? Oui , sans doute , & ils valent bien la peine qu'on y travaille. Ecoutons là-dessus une personne d'esprit , & du rang le plus élevé. « J'aime » le monde , dit *Mademoiselle de Mont-* » *pensier* , dans son portrait fait par elle-même , j'aime le monde & la conversation » des honnêtes gens , (1) & néanmoins ,

» avec son voisin de son bâtiment , de sa chasse , & » de sa querelle ; entretenir avec plaisir un Char- » pentier & un Jardinier ; j'envie ceux qui savent » s'apprivoiser au moindre de leur suite , & dresser » de l'entretien en leur propre train. » *Mont.*
l. 3 , ch. 3.

(1) L'honneur & la probité , l'esprit & une certaine mesure de connoissances , joints à ce qu'on appelle aujourd'hui le *ton de la bonne compagnie* , faisoient ce qu'on appelloit autrefois les *honnêtes gens*. C'est l'idée que *Mademoiselle de Scudery* attache toujours à cette expression dans ses Romans. Il en est de même de *Descartes* , comme on le verra par le passage que je citerai dans la suite. Cependant , par le terme d'*honnêtes gens* , on a toujours principalement entendu les gens de probité & les gens du monde , & d'autant plus qu'il paroîtroit naturel que ces deux choses fussent toujours réunies , l'honneur étant , au défaut de la vertu , un principe & un motif de probité : mais l'expérience a souvent contredit cette théorie. Delà , équivoque dans le langage ; & d'après l'équi-

» je ne m'ennuie pas trop avec ceux qui
 » ne le font pas, parce qu'il faut que les
 » gens de ma qualité se contraignent, étant
 » plutôt nés pour les autres que pour eux-
 » mêmes ; desorte que cette nécessité s'est
 » si bien tournée en habitude en moi ;
 » que je ne m'ennuie de rien, quoique
 » tout ne me divertisse pas.

Voilà assurément un exemple d'un grand poids, d'autant plus que Mademoiselle de *Montpensier* ajoute, qu'elle auroit aimé à être seule, parce que naturellement elle n'avoit nulle complaisance.

XXVIII. Il y a des gens, qui ne songent pas assez à ce qu'ils disent dans la conversation, & d'autres qui y songent trop. (1) Heureux ceux qui n'ont pas besoin d'y songer, & qui doués d'un esprit également juste, net & vif, ne peuvent que bien penser & bien parler ! Ils n'ont point d'idées à rejeter & à supprimer comme fausses, mais seulement com-

voque, un jeu de mot qui peut passer dans une Epigramme. Telle est celle de *Gombaud*, intitulée *Contre quelques gens du monde*, & qui finit par ces deux vers :

*Et les plus grands marauds du monde
 S'appellent les honnêtes gens.*

(1) C'est ce que *Montaigne* appelle parler toujours bandé.

me trop communes, trop évidentes; & ils les suppriment, ils gardent le silence. Tel est M. de Fontenelle.

Il en est d'autres au contraire qui ne disent que des choses triviales, & qui néanmoins les disent du ton & de l'air dont à peine auroit-on droit de dire les choses les plus rares & les plus exquises, d'un ton & d'un air qui commandent l'attention. Cela est encore plus ridicule en présence d'hommes illustres par leur esprit & par leurs connoissances, surtout quand c'est à eux-mêmes qu'on adresse la parole, comme je l'ai vu adresser un jour à Mr. de Fontenelle. Malgré toute sa douceur & toute sa politesse, il interrompit le discoureur. *Tout cela est très-vrai, Monsieur, lui dit-il, très-vrai: je l'avois même déjà entendu dire à d'autres.*

Le même orgueil fait quelquefois qu'un homme médiocre parle trop devant des gens d'esprit, & qu'un homme d'esprit dédaigne de parler devant des hommes médiocres. Le premier ne sent point assez son infériorité, le second se croit trop de supériorité.

XXIX. Il faut cacher quelquefois son esprit & son sçavoir sous le voile de la modestie & du silence, afin de pouvoir en d'autres occasions cacher sous le mê-

me voile son ignorance & sa sottise.

Comme on ne sçait jamais tout, celui qui dit toujours tout ce qu'il sçait, dès que l'occasion se présente de le dire, montre les bornes de son sçavoir, & découvre sa mesure (1), lorsqu'il ne dit rien sur le sujet actuel de la conversation.

N**. joint le don de la parole à un sçavoir étendu & bien digéré; mais il est grand parleur. Il sçait très bien tout ce qu'il dit, & dit très-bien tout ce qu'il sçait; mais il dit tout ce qu'il sçait.

XXX. Il y a une maniere adroite de placer des sincérités contre les autres & contre soi-même, qui donne la double réputation d'homme vrai & modeste.

XXXI. Une bonne éducation & un grand usage du monde, donnent quelquefois, du moins pour quelques momens, une apparence d'esprit à des personnes qui dans le fonds en ont très-peu. Elles sçavent des phrases ingénieuses, des complimens bien tournés, des lieux communs &c. Mais après toutes ces belles choses que leur fournit leur mémoire, elles s'avisent quelquefois de se servir de leur esprit, & elles disent des sottises. Elles ressemblent à ces oiseaux,

(1) Expression de *Montaigne*.

56 MERCURE DE FRANCE.

à qui, à force de les siffler, on a appris un ou deux airs qu'ils répètent assez bien, après quoi ils reviennent à leur ramage naturel, qui est fort désagréable.

Un homme qui brille également dans la conversation par sa mémoire & par son esprit, c'est un serain bien sifflé, & qui ne plaît pas moins par le chant qu'il tient de la nature, que par celui que l'art lui a appris.

Ces fots, dont l'éducation & l'usage du monde n'ont pu entièrement corriger, ou du moins couvrir la sottise, on pourroit encore les comparer à ces matières qui ne prennent pas bien le vernis. Lorsqu'après quelques discours sensés, ou même ingénieux, ils viennent à dire quelques pauvretés, c'est le vernis qui s'écaille.

La suite au prochain Mercure.

ÉPITRE A EGLÉ.

A Mabon, le 15 Octobre 1756.

TANDIS qu'au printemps de ma vie,
Loin des plaisirs & des amours,
J'use le fil des plus beaux jours
A m'ennuyer pour la Patrie,

Martyr , rebelle au fond du cœur
D'un phantôme appelé la Gloire,
Stérile enfant de la Victoire ,
Né dans le sein de la douleur ,
Dis moi , cher objet de mes larmes ;
Que fais-tu dans ces lieux si beaux ,
Toujours pleins du bruit de tes charmes,
Toujours peuplés de mes Rivaux ?
Vas-tu de quelque jeune Amante
Inquiéter le tendre cœur ?
Vas-tu de l'aigre Céliante
Exercer la jalouse humeur ?
Ou , dans un souper délectable ;
Brillant sans art , buvant sans goût ,
Avec quelque convive aimable ,
Folâtrer & rire de tout ?
Mais le Dieu , dont la main fertile
Couronne & dore nos côteaux ,
Loin du tourbillon de la Ville
T'appelle à des plaisirs nouveaux :
Déjà , sans le dire à Lisette ,
Colin vingt fois s'est exercé
A répéter sur sa Musette
L'air que tu chantois l'an passé.
A son tour la jeune Bergere
Quitte ses Agneaux en secret ,
Pour essayer sur la fougere
Un pas plus leste & plus coquet.
Chansons , parure , badinage ,

58 MERCURE DE FRANCE.

Tout enfin presse ton retour ,
 Et chaque habitant du Village ,
 En provoquant cet heureux jour ,
 Va reconnoître si l'aurore
 Lui pourra conserver encore
 Assez de fleurs dans ce bosquet
 Pour t'en composer un bouquet ,
 Mais peut-être sur cette image
 Crayonnée en mes foibles Vers,
 Tu crains que ma Muse sauvage
 N'aille te prêcher les déserts :
 Tu crains que , profane Stylite ,
 Jaloux d'un bien que je n'ai pas ,
 Je veuille t'ordonner la fuite
 Des cœurs attachés à tes pas.
 Non , belle Eglé ; non , ta figure ,
 Ton esprit , tes yeux & tes traits ,
 Dons enchanteurs de la nature ,
 Ne sont pas faits pour les forêts.
 Tel que du Dieu de la lumière
 L'empire n'est point limité ,
 Tel puisse être la terre entière ,
 Le théâtre de la beauté !
 Avant que son état s'envole ,
 Fais-la briller au plus grand jour ;
 Du monde soit toujours l'Idole ,
 Et qu'il soit la tienne à son tour.
 Songe pourtant que la nature
 Ne fit pas les foibles mortels ,
 Ni pour des chagrins éternels ,

Ni pour des plaisirs sans mesure.
Dans le sein même du bonheur,
Il est des temps de sécheresse,
D'indifférence & de froideur,
Où l'ame mourroit de tristesse,
Si l'esprit n'avoit pas l'adresse
De remplir le vuide du cœur.
Et tandis que sur ce rivage,
L'ennui, mou tyran journalier;
Dans ce frivole badinage
Me laisse un moment respirer,
Peut-être pour toi moins propice
Au milieu des empressemens,
Ce même Dieu fait ton supplice
D'un peuple conjuré d'Amans,
Et sourdement glisse en tes veines
Ce poison d'un cœur inquiet,
Accablé de dégoûts sans peines,
Et plein de desirs sans objet.
Ainsi la Loire vagabonde,
Errant sur un sable argenté,
Du doux spectacle de son onde,
Eblouit ton œil enchanté;
Tandis qu'une pente infidelle
Mine en secret ses foibles bords,
Et dans l'Océan avec elle,
Entraîne ses propres trésors.
N'attends donc pas que l'habitude
D'un monde futile & bruyant,

60 MERCURE DE FRANCE.

Du secours de la solitude
Te fasse un besoin plus pressant :
Dans les lieux que la paix babite ,
Va puiser de nouveaux desirs ,
Et sauve du moins par la fuite
Ce qui te reste de plaisirs.
Le plaisir , champ vaste & fertile ,
Où tout mortel vient moissonner ,
N'est qu'un terrain foible & mobile ,
Source de trouble & de danger ,
A qui n'est point assez habile
Pour y porter un pied léger.
C'est sur le bord d'une onde claire ,
A l'abri d'un bois écarté ,
Que des Dieux le choix salutaire
A placé la félicité.
Sous ce pur & fidele hospice ,
Est la vertu sans fausseté ,
La franchise sans dureté ,
Les ris sans art & sans malice ,
Le repos sans oisiveté ,
Et la liberté sans caprice.
Mais quel écart hors de raison
Me jette en de vaines maximes ,
Et tourne en aride sermon
La fertilité de ces rimes ?
Le goût , l'esprit & la raison ,
Sur le tourbillon de la vie
T'ont fait une philosophie
Au dessus de toute leçon ;

Et mieux encore , j'ose le dire ,
 Le Dieu qui veille à mon bonheur ;
 Ce Dieu qui languit & soupire
 Au fond de ton sensible cœur ,
 Sçaura du populaire empire
 Te dévoiler la folle erreur.
 Déjà , si l'aimable imposture
 D'un songe trois fois répété ,
 N'a point par un trop doux augure
 Abusé ma crédulité ,
 Je t'ai vu , cédant en silence
 Au feu d'une tendre langueur ,
 Entretenir sur mon absence
 Tes sens , ton esprit , & ton cœur :
 J'ai vu de précieuses larmes
 Couler de tes yeux attendris ;
 Ta douleur négligeoit ces charmes
 Jadis par tes soins embellis ;
 Sur ton front couvert d'un nuage ,
 Des boucles erroient au hazard ;
 Ton ame peignoit son image
 Dans un deshabillé sans art ;
 Et sous un voile impénétrable ,
 Dédaignant l'œil le plus flatteur :
 Belle Eglé , ton sein délectable
 N'étoit ému que de douleur.
 C'est dans l'enchantement suprême
 D'un spectacle si ravissant ,
 Que ton Amant hors de lui-même ,
 (1) *Ce vers est défectueux. Il faut dire : je t'ai vue.*

62 MERCURE DE FRANCE.

S'écrie encore en ce moment :
Eglé , toi dont le cœur sincere
Par l'amour seul est animé ,
Toi , qui jamais n'eûs daigné plaire
Si tu n'eusses jamais aimé ,
Loin du belliqueux étalage
Et du fanatisme guerrier ,
Viens en ce jour à mon courage
Offrir un paisible laurier ;
Viens me disputer la victoire
Dans le sein des tendres desirs ;
Et que le chemin de la gloire
Nous soit ouvert par les plaisirs :
L'instant d'un fortuné silence
De nos cœurs sera le signal ;
Chacun lira son espérance
Dans les yeux d'un ardent Rival :
Nos cris seront des cris de joie ,
Nos plaintes de brûlans soupirs ,
Ta bouche deviendra ma proie ;
Ta résistance , mes plaisirs ,
Jusqu'a ce qu'une heureuse ivresse
Egarant nos sens éperdus ,
Confonde au sein de l'alégresse ,
Et les vainqueurs & les vaincus.

*Du C***.*

L'AMANT ANONYME,

NOUVELLE.

MADEMOISELLE de Vienne venoit de contracter un engagement qui ne convenoit ni à son caractère, ni à ses sentimens. Elle avoit cédé au cri de sa maison en épousant le Comte de Régur, & elle étoit persuadée qu'elle seroit malheureuse toute sa vie. Elle étoit, depuis huit jours, occupée à cacher ses larmes, & à feindre des plaisirs dont on exige rigoureusement l'apparence dans ce monde brillant & tumultueux, où il est si rare de les trouver. Elle reçut une lettre qui acheva de troubler son repos.

LETTE.

« J'aurois sçu mourir avec mon secret,
» madame, si une innocente témérité ne
» devoit consoler que moi. Vous avez des
» chagrins que l'amour peut adoucir; pour-
» rois-je me taire & devenir volontaire-
» ment complice de vos peines. Permettez-
» moi, madame, de me livrer à mon zele
» & aux conseils de ma douleur. Je ne
» puis m'expliquer aujourd'hui, ni me fai-
» re connoître; mais vous serez demain

» parfaitement éclaircie, si vous voulez con-
 » sentir à m'écouter un moment. Ne crai-
 » gnez point de faire une démarche en
 » m'accordant votre confiance; je vous
 » promets de vous en paroître digne, c'est
 » assez vous dire que je ne puis avoir qu'un
 » motif innocent. »

Cette lettre intrigua Madame de Régur. Il étoit difficile de deviner qui l'avoit écrite. Elle eût voulu pouvoir en connoître l'auteur; mais on mettoit ce plaisir à trop haut prix : il falloit qu'elle fit une démarche, & elle n'en vouloit point faire. Cependant des offres de consolation étoient bien séduisantes dans l'état où elle se trouvoit : pourquoi lui étoit-il défendu de les accepter !

Madame de Régur, quoique très-jeune, avoit toute la raison de l'âge mur. A cette raison, il se joignoit encore une certaine force d'esprit qui la rendoit maîtresse de ses sentimens. Le cœur étoit tendre & foible; mais les actions, les plus petits mouvemens dépendoient de sa volonté, & malheureusement pour elle elle ne vouloit jamais que ce qu'elle devoit vouloir.

Cette force d'esprit l'emporta sur le penchant d'une douce curiosité. Elle fit dire au porteur qu'il n'y avoit point de réponse, & qu'elle défendoit qu'on lui apportât à l'avenir de pareilles lettres.

Elle s'enferma dans son cabinet, après avoir donné cet ordre rigoureux. Elle voulut se distraire & prévenir des réflexions dangereuses, elle n'y put réussir : elle n'étoit plus soutenue par le charme secret d'un courage éclatant : elle éprouva que la vertu est presque sans pouvoir, lorsqu'elle est sans témoins.

Elle rêva donc, malgré elle, à cette lettre singulière. Elle ne pouvoit cesser de se demander qui la lui avoit écrite ; elle y cherchoit les caracteres d'une main. . . . Ah ! se disoit elle, si c'étoit Durval ! si la pitié. . . . Mais quelle folle illusion ! la pitié ni l'amour n'entreront jamais dans son cœur.

Cette cruelle réflexion la rendit à elle-même. N'espérant plus que ce fût Durval ; il lui importa peu de deviner qui ce pouvoit être. Elle ne voulut plus y penser ; & elle sortit de son cabinet presque indifférente à cette aventure.

Elle trouva le Comte de Régur à la porte de son appartement. Je venois vous parler, lui dit poliment son mari, je différencierai si vous avez affaire. Je sortois sans raison, répondit-elle, je resterai avec plaisir. Ils passèrent dans le même cabinet qu'elle venoit de quitter, & là, elle entendit le plus étonnant discours qui soit

jamais sorti de la bouche d'un mari.

On nous a unis sans notre aveu, lui dit-il; nous sommes menacés du plus grand malheur. Notre destinée commence, & elle est déjà affreuse; mais elle dépend encore de nous. Vous êtes raisonnable, & je ne le suis pas; nous ne nous convenons point, nous nous haïrons. Si je conçois bien tout ce que la haine a d'horrible, nous ne saurions recourir trop promptement au remède. Il en est un dont l'efficacité est sensible: il offenseroit les charmes d'une Coquette, & je serois embarrassé à le lui proposer; mais je n'ai pas la même crainte avec vous dont la raison a formé l'esprit & le caractère; c'est de nous rendre toute notre indépendance par un plan de conduite mutuellement consenti. Vous avez votre appartement, j'ai le mien.... soyons libres, foulons un préjugé ennemi. J'ai rempli auprès de vous ces premiers devoirs que l'usage prescrit, que le respect du nom impose; contentons-nous d'un héritier....

Madame de Régur avoit écouté avec toute la surprise de la vertu éclairée. Elle n'avoit point appris à envisager les devoirs de l'hymen du côté ridicule: elle rougit en entendant une proposition aussi étrange. Le Comte sentant qu'il avoit besoin de

se justifier , reprit en ces termes : Ne vous imaginez pas , Madame, que voulant satisfaire mes goûts , & me croyant dispensé d'avoir des égards , je vous propose votre appattement comme une solitude. Je n'ai point des sentimens aussi injustes : je sçais ce qu'on doit à vos charmes ; & lorsque je me livrerai à mes plaisirs , sans doute il fera juste que vous ayez les vôtres. Tout ce que j'exigerai de vous , c'est que vous fassiez des choix raisonnables.

Madame de Régur ne voulut point entendre davantage. Feignant de croire que son mari avoit tout dit , elle se leva , & répondit quelques mots qui n'auroient rien signifié sans le ton dont ils étoient prononcés. Vous me paroissez fâchée , lui dit-il avec douceur ; vous n'avez pas bien jugé de mon intention : cela peut être tout simple aujourd'hui ; mais un jour vous me sçauvez gré de la sincérité que je vous ai montrée. Il vient toujours un temps où l'on est bien aise d'avoir un mari qui soit exempt des défauts de son état. En attendant ce temps qui me justifiera , je vous prie de me cacher votre mécontentement , & de me garder le secret.

Il sortit sans ajouter un seul mot. Madame de Régur restée seule , se livra à ses réflexions. On me laisse l'usage de mon

cœur ! s'écria-t-elle : Ah ! dans quel temps cette liberté m'est-elle accordée ? . . . Elle s'arrêta à ce mot qui pouvoit la séduire. Non, reprit-elle, je ne suis point libre, j'ai contracté des devoirs éternels ; l'infidélité d'un mari ne peut donner que le droit de se plaindre.

De toutes ses idées la plus difficile à écarter, étoit celle qui offroit des plaisirs plus éloignés. La jalousie, la tracasserie, la vengeance ne se présentoient point à elle pour la tenter ; elle méprisoit un mari méprisable, & elle ne pensoit pas même qu'il pût y avoir de la douceur à le punir. Tout ce qu'elle pensoit, tout ce qu'elle sentoit, naissoit uniquement de la disposition actuelle de son cœur. Elle aimoit, elle brûloit de tous les feux de l'amour ; il lui eût été bien doux de s'abandonner à une passion que l'idée de l'impunité animoit encore ; mais l'objet de tant d'amour étoit sans attachement pour elle : sans s'être jamais expliquée, elle étoit convaincue de son indifférence invincible. A quoi pouvoit donc servir cette liberté qu'on lui laissoit ? & puisqu'il étoit si bien décidé qu'elle seroit toujours inutile au bonheur de ses sentimens, pourquoi son esprit vouloit-il s'y attacher malgré elle ?

Au milieu de ses réflexions, on lui pré-

ſenta une ſeconde lettre qu'elle ne vouloit point recevoir , & qu'elle reçut pourtant. On lui dit pour l'y engager tout ce qu'on pût imaginer de plus preſſant , & elle conſentit enfin à la lire.

L E T T R E.

« Vous êtes trop ſévère , Madame ; vous
 » ne ſçavez pas combien le ſecret que vous
 » refuſez d'apprendre eſt néceſſaire à la
 » tranquillité de votre vie. Je n'inſiſte que
 » parce que j'en ſuis convaincu. Je ſuis
 » inſtruit de tous vos ſentimens , & je
 » voudrois. . . Enfin , Madame , j'ai des
 » choſes à vous dire qu'il vous importe de
 » ſçavoir. Tant que vous les ignorerez
 » vous ſerez malheureuſe , & je dois m'y
 » oppoſer. J'attendrai encore que vous
 » vous déterminiez à un parti raiſonnable.
 » Je ſuis obligé de vous demander une
 » converſation particulière & dans un
 » lieu abſolument écarté. Si vous refuſez ,
 » je ſerai contraint d'uſer de ſurpriſe. »

Madame de Régur plus ébranlée que la première fois , mais non moins invincible , exigea de celle de ſes femmes qui lui avoit remis cette lettre , qu'elle renvoyât le porteur en lui diſant que la lettre n'avoit point été lue , & qu'elle ne le ſeroit point. Elle éprouva toute la tyrannie de la vertu :

toute ses idées se porteroient sur Durval ; elle se le représentoit plein d'amour pour elle , plein de regret de ne l'avoir pas aimée plutôt. Instruit de ses tourmens , instruit d'un amour dont il n'a pas senti le prix , & voulant la vanger par le plus tendre amour d'une indifférence qu'il doit se reprocher. Persuadée par le charme de ses pensées , elle eût voulu rétracter l'ordre qu'elle venoit de donner : peut-être eût-elle succombé s'il en avoit été encore temps. Ah ! Durval , s'écria-t-elle dans son agitation , pourquoi avez-vous connu si tard votre injustice ! pourquoi vouloir troubler ma solitude ! Épargnez-moi vos regrets ; je ne puis plus les voir sans crime : quand je ne suis malheureuse que par vous , faut-il que ce soit moi qui vous plaigne ! votre tendresse m'eût été précieuse , votre repentir m'est affreux. L'outrageant discours de son mari revenoit dans son esprit : elle y trouvoit mille raisons puissantes de se livrer à son juste dépit ; mais la vertu combattoit la nature avec des armes victorieuses.

Cet état , tout violent qu'il étoit , avoit des charmes , & peut-être depuis longtemps n'avoit-elle moins souffert. Il est moins triste de résister à son Amant que d'être convaincue de son indifférence.

Mais ces consolantes suppositions ne durerent point. Bientôt elle se dit que Durval n'étoit pas tel qu'elle aimoit à se le représenter, il ne l'avoit point vue depuis son mariage; & pendant deux ans de connoissance & de société qui avoient précédé ce fatal engagement, jamais il n'avoit paru la distinguer, & toujours il avoit montré la plus grande légèreté: y avoit-il moyen de conserver la moindre illusion? Cette pensée la replongea dans toute sa douleur. Mais quel secret avoit-on à lui apprendre? qui pouvoit s'intéresser aussi vivement à sa destinée? par quelle fatalité des sentimens qu'elle avoit toujours si bien dissimulés étoient-ils connus d'un autre que d'elle? Elle se perdoit dans toutes ces réflexions, & ne sçavoit que conclure & que supposer.

Une de ses amies vint la prendre pour la mener chez la Marquise de Saint-Val. Elle s'y laissa conduire, très-indifférente à tout ce qu'on pouvoit exiger d'elle pour le plaisir. Elle étoit dans cet état où tous les plaisirs ne sont que des mouvemens, & où tous les mouvemens ne peuvent rien prendre sur la préoccupation de l'esprit.

Madame de Saint-Val avoit grand monde chez elle: on alloit distribuer les parties. Durval parut à la porte. Madame

de Régur fut prête à se trouver mal : il y avoit long temps qu'elle ne l'avoit vu, & jamais il n'avoit autant agité son cœur que depuis qu'il l'avoit privée de sa vue. Il entra familièrement en saluant tout le monde d'un air dégagé, excepté Madame de Régur à qui il fit une inclination mesurée, qui pouvoit signifier des sentimens.

La Marquise en l'appercevant déranga les parties, & voulut le faire jouer avec Madame de Régur, croyant leur faire plaisir à tous deux. Ils jouèrent ensemble. On juge du trouble de Madame de Régur : les intéressés se seroient plaints de ses distractions, s'ils n'en avoient pas deviné le sujet. Durval ne fut point distrait ; il joua comme tout le monde, disant une jolie chose, faisant une malice lorsque l'occasion s'en présentoit, regardant Madame de Régur avec amitié, lorsqu'il surprenoit ses regards sur lui, promenant les siens avec coquetterie sur les jolies femmes qui tournoient autour de la table, ne paroissant point avoir de dessein, étant enfin comme un homme qui n'a ni à se plaindre, ni à se justifier, & qui voit tout avec cette indifférence qui vient de la légèreté. Il lui adressa deux ou trois fois la parole ; elle répondit par des monosyllabes & avec beaucoup de sérieux. Cependant ce sérieux n'avoit

n'avoit rien de choquant , & pouvoit passer pour un air de reproche. Durval y fit attention , & voulut avoir une conversation avec elle. La partie finie , & tout le monde ayant passé à une autre table , il se hâta de suivre son projet.

Je suis honteux , lui dit-il , d'avoir laissé passer un temps si long sans vous faire ma cour ; il semble qu'il y ait une fatalité attachée à l'amitié. L'amitié n'est point gênante , répondit-elle , il ne faut point qu'elle soit gênée. On s'est aperçu de votre absence chez M. de Viennes , & l'on s'en est plaint : je m'en suis aperçue aussi , & je vous ai supposé des affaires. C'est me dire poliment , reprit-il , que vous êtes de toute votre maison la personne la plus dégagée à mon sujet. Si je n'étois pas coupable , j'oserois vous trouver bien injuste. Je ne le fus jamais , répondit-elle , je ne sçaurois l'être ; mais il y a des personnes avec qui . . . Elle fut interrompue par un laquais qui venoit dire à Durval qu'un homme à lui , demandoit à lui parler à l'instant même. Il fut obligé d'interrompre une conversation qui commençoit à l'intéresser beaucoup.

Madame de Régur fut fâchée d'avoir été interrompue. Durval lui avoit dit qu'il alloit rentrer ; mais il ne lui étoit pas per-

74 MERCURE DE FRANCE.

mis de l'attendre. Elle avoit pu , sans foiblesse , s'exposer au danger d'une conversation qu'elle n'avoit point cherché à faire naître : mais attendre Durval pour la continuer , ç'étoit chercher une explication. Le devoir le défendoit , & il fut écouté.

Durval rentra. Pour la première fois de sa vie il montra du chagrin & du dépit. Madame de Régur à qui les illusions étoient en ce moment si nécessaires , se persuada avec plaisir , que cet air piqué venoit de ce qu'il ne la retrouvoit pas à sa place. Jamais , après avoir tant sacrifié , on ne s'applaudit autant d'avoir bien fait. Un des amis de Durval , qui s'aperçut de l'altération de ses traits , lui en demanda le sujet. J'en ai tout le sujet du monde , répondit Durval ; c'est une lettre très-obligeante que j'ai écrite à quelqu'un , & à laquelle on fait la plus indigne réponse Madame de Régur sentit palpiter son cœur avec violence. C'étoit d'elle sans doute qu'il vouloit parler ; la vraisemblance y étoit toute entière. Comment oser le regarder encore ? comment supporter ses regards terrassans ? comment lui laisser l'erreur de sa prévention ?

Durval se promenoit dans l'appartement ; ses mouvemens prouvoient son désespoir , sa rêverie annonçoit des projets de

vengeance. Quelle situation pour elle ! Il falloit résister à tout cela , & obéir à la vertu : mais la vertu est-elle donc impitoyable ?

Elle étoit dans un état violent : jamais elle n'avoit tant souffert , & l'on ne peut répondre de ce qu'elle eût fait , si par un événement plus accablant que ses douleurs , la scene n'eût changé pour elle.

Durval s'étoit placé machinalement près de Madame de Régur. Le même ami ayant fini son jeu s'approcha de lui , & voulut être instruit de toute cette aventure. C'est ce sot de Boleard , répondit Durval , que j'aimois trop , qui alloit se perdre dans un commerce deshonorant , à qui j'ai écrit pour lui défilier les yeux , & qui me fait dire qu'il ne me reverra jamais.

Ce fut un coup de foudre pour Madame de Régur. Il falloit renoncer à des préventions délicieuses. Tout ce qu'elle avoit pensé d'agréable , tout ce qu'elle avoit senti de doux , s'évanouissoit sans retour. Les illusions de l'amour tiennent l'un à l'autre nécessairement ; dès que l'on en perd une , on les perd toutes.

Les vapeurs de la plus triste rêverie vinrent accabler son esprit ; elle s'y abandonna sans scrupule : elle se sentoit si malheureuse , qu'elle ne craignoit point qu'il y eût du danger à s'attendrir. A

force de rêver tristement , elle se mit dans la nécessité de souhaiter de pouvoir être plus tranquille. Elle n'y vit de moyen , que dans la fin même de la cause de son agitation : elle forma l'inutile projet de ne plus aimer. J'y suis trop condamnée , se dit-elle : qu'ai-je à attendre de ma passion ? Je ne puis jamais qu'y trouver des tourmens ? Et supposant que je vinsse à être aimée , ce seroient d'autres supplices que j'imagine également affreux ; incapable de foiblesse , mes principes s'armeroient contre moi , j'aurois toujours à désespérer un amant adoré , dont la première indifférence m'auroit si bien appris combien les douleurs de l'amour sont cruelles : non ; écoutons la raison , écoutons la douleur dont les conseils sont si sages. Hélas ! il ne me reste plus à choisir qu'entre des sacrifices & des tourmens.

Elle alloit se lever & sortir , un regard lui rendit toute sa foiblesse. Durval étoit assis vis-à-vis d'elle : il avoit en ce moment les yeux fixés sur elle , il sembloit la regarder avec complaisance , vouloir deviner ce qu'elle pensoit , & vouloir exprimer le trouble d'un cœur qui souffre , qui rougit , qui se plaint , & qui n'ose ni se livrer à sa passion , ni se plaindre de la voir méprisée.

Elle se sentit attachée par un lien à son fauteuil : elle fit pourtant l'effort de se lever. En quittant sa place, elle ne put s'empêcher de regarder Durval. Elle voulut aller vers la Marquise de St. Val pour prendre congé d'elle. Durval la prévint : il joignit la Marquise avant elle, & ne voulant pas se trouver si près de lui, dans l'état où elle étoit, elle fut obligée de s'arrêter. Durval ne dit que deux mots à Madame de St. Val, qui tout de suite s'approcha d'elle, pour l'engager à rester à souper. Il étoit bien simple d'imaginer que la politesse de l'une étoit l'effet de la sollicitation de l'autre. Madame de Régur n'en douta point, & eut pourtant le courage de refuser. A son refus la Marquise appella Durval. Venez m'aider, lui dit-elle, à séduire Madame, elle ne veut point rester avec nous, joignez-vous à moi, je vous en prie. Madame de Régur ne se hâta point de prendre la parole : elle étoit dans un trouble qui écarte de l'esprit tout ce qu'on auroit à dire. Madame a peut-être un engagement, dit Durval : il faut la presser, & la laisser libre. Quel froid discours après les regards qu'il lui avoit adressés ! Il est vrai qu'il avoit l'air piqué : mais lorsqu'on l'est véritablement, on ne dit

pas des choses si froides : c'étoit donc encore une illusion qui avoit dû la séduire, & qui s'évanouissoit.

La Marquise la pressa si fort, qu'il fallut qu'elle restât. Durval fut placé à côté d'elle. C'étoit une situation d'autant plus particulière, que pour les spectateurs même les plus pénétrants, il eût été impossible de deviner s'il l'aimoit, ou s'il ne l'aimoit pas, s'il étoit auteur des lettres, ou s'il ne l'étoit point. Madame de Régur vouloit ne rien approfondir, & faisoit tout : elle écartoit la foiblesse, mais elle ne pouvoit éloigner la confiance, & ce qu'elle en prenoit quelquefois, devenoit bientôt un nouveau malheur, & ne lui laissoit que le regret de se sentir si foible.

Pendant tout le souper, Durval eut des attentions pour elle. Il lui fit de petites agaceries qui sembloient être un reproche de la sévérité de ses principes : mais à tout ce qu'elle put répondre qui confirmoit cette sévérité, jamais elle ne s'aperçut qu'il lui échappât un soupir. Ses yeux se fixerent quelquefois sur elle, & sembloient l'accuser de ne pas voir ce qu'ils vouloient dire, ou de le voir avec indifférence : mais ils se fixoient également sur une femme aimable, qui étoit du sou-

pé ; & quoiqu'ils exprimassent tout autre chose , il étoit naturel de penser que tous ses regards étoient un jeu de son imagination. Lorsqu'on est occupé d'une femme , on ne voit qu'elle , on ne regarde qu'elle. Madame de Régur pensoit avec raison que , s'il l'avoit aimée , il eût assez souffert , dans la position où il se trouvoit , pour mépriser ce plaisir de la coquetterie , qui est dans l'amusement des regards.

Ces alternatives continuelles d'espérance & de dépit la mettoient dans un état qu'il est impossible de représenter. Elle eût voulu être loin de cette maison ; elle y souffroit trop. On sortit de table. Durval fut le premier à proposer des parties , on y consentit. Madame de St. Val les arrangea : mais lorsqu'on lui demanda ce qu'il aimeroit mieux faire , il répondit qu'il ne joueroit point , & qu'il falloit qu'il se retirât de bonne heure. Il étoit alors assis à côté de madame de P... (c'étoit cette jolie femme qu'il avoit agacée). Madame de Régur entendit son refus , & en fut consternée. La Marquise fit la même question à Mad. de P... qui s'en défendit aussi sous prétexte de migraine. C'étoit Durval qui avoit proposé le jeu , & il ne vouloit pas jouer. Il étoit à

Div

côté d'une femme aimable , il lui parloit , elle l'écoutoit , & elle ne vouloit pas jouer non plus ! Quel moment pour Madame de Régur , qui voyoit tout , qui examinoit tout , qui ne pouvoit plus juger que sur les apparences ! Durval s'approcha de Madame de Régur : il lui témoigna un vif regret de ne pas faire sa partie ; il lui dit les choses les plus obligantes , & du ton d'un homme qui les pense , qui les sent. Madame de Régur qui ne pouvoit lui pardonner de n'avoir pas tout sacrifié au plaisir qu'elle auroit eu de jouer avec lui , répondit avec l'air le plus indifférent , les choses les moins indifférentes : elle vouloit ne rien dire , & tout ce qu'elle dit fut offensant pour Durval. Il se retira sans rien ajouter , en faisant une profonde révérence , & alla reprendre sa place auprès de mad. de P.....

Madame de Régur se repentit de l'avoir si mal accueilli. Il n'étoit pas décidé qu'il eût tort , & il étoit visible qu'elle n'avoit pas raison. Elle ne pouvoit se persuader que ce ne fût pas lui qui eût écrit les deux lettres qu'elle avoit reçues ; elle avoit toutes sortes de raisons de ne le pas croire , mais elle n'en vouloit écouter aucune. Dans sa prévention , elle se retraçoit toutes les preuves d'indifférence

qu'elle lui avoit données depuis ces lettres, & en s'applaudissant d'avoir fait son devoir, elle se disoit qu'elle le perdrait sans retour, si elle continuoit à le rebuter. Elle se reprocha donc les réponses dures qu'elle venoit de lui faire : elle auroit voulu les lui faire oublier, mais il n'étoit plus temps : il étoit déjà auprès de Madame de P..., & la gaieté répandue sur ses traits, n'annonçoit pas un homme qu'on dût consoler, & qui eût besoin de l'être.

Elle les examinoit tous deux avec une attention extrême. Leur conversation paroissoit vive : ils avoient l'air de deux personnes qui disputent sur le sentiment avec toute l'envie de s'accorder. C'étoit un air noté sur lequel Madame de Régur mettoit des paroles : un mot qu'elle entendoit, se plaçoit naturellement dans une phrase imaginée. Elle les crut bientôt épris l'un de l'autre : elle le crut bien mieux, lorsqu'elle vit Madame de P... se lever & sortir, & Durval lui donner la main pour la conduire à son carrosse.

Dans ce premier moment de douleur, elle ne pensa rien à force de souffrir ; mais bientôt rendue à elle-même, elle s'accusa de tout ce qu'elle souffroit, & sa résolution fut de faire expliquer Dur-

val, & de se justifier, s'il méritoit qu'elle eût la foiblesse de s'accuser.

Elle attendoit son retour dans l'appartement pour commencer, par l'expression des yeux, cet éclaircissement indispensable; mais sa sécurité fut trompée. Durval ne rentra point: il étoit parti avec Madame de P.... qui, logeant dans son quartier, lui avoit offert de le ramener.

Ce fut alors qu'elle sentit combien l'amour est puissant, & combien la vertu est foible. Durval indifférent, pouvoit en lui causant les plus grandes peines, lui laisser toute sa raison & tout son courage; mais Durval infidèle l'asservissoit en tyran, & exerçoit sur tous ses sens le pouvoir des torrens les plus irrésistibles. S'il avoit paru alors, & qu'elle eût été seule, la moindre excuse, le moindre éclaircissement l'eussent plongée dans ce délire qui ne laisse pas même prévoir le regret.

Elle souffrit pendant une heure tout ce qu'on peut imaginer. Délivrée de la contrainte des bienséances, elle se sauva chez elle pour se dégager des pensées & des larmes qui l'étouffoient.

La nuit qu'elle passa fut de celles qu'on peint si mal, & qu'on conçoit si bien. Sa plus grande peine venoit de ne pouvoir rien comprendre à ce qui lui arrivoit, de ne pou-

voir prendre aucun parti , & de se sentir si foible contre un homme qui peut-être ne pensoit point à elle. Elle l'avoit d'abord cru amoureux d'elle , elle le croyoit maintenant amoureux d'une autre ; mais elle n'avoit jamais pu juger que sur de très-foibles apparences. Cependant elle souffroit , elle aimoit , elle gémissoit , & le bonheur de sa vie dépendoit d'être mieux éclaircie. Comment s'y prendre ? que faire pour s'assurer d'un secret que tout rendoit plus impénétrable , & que tant de motifs lui défendoient de pénétrer ?

Plus tranquille le lendemain , parce qu'elle avoit beaucoup pleuré , elle se crut moins sensible. Elle voulut suivre le projet qu'elle avoit d'abord formé de ne plus penser à Durval , concevant très-bien , qu'il régneroit dans son cœur , tant qu'elle souffriroit qu'il fût présent à sa mémoire. Elle imagina de recourir aux dissipations estimables & utiles , & surtout elle prit la résolution de ne plus sortir de chez elle , afin de ne pas rencontrer Durval. Une grossesse difficile lui permettoit de se laisser oublier dans la solitude , contre les usages de son rang.

Les talens s'offrirent à son imagination , comme une ressource certaine ; elle les avoit tous , elle voulut les perfectionner :

elle peignoit surtout très bien en miniature. Elle alla chez le Peintre à la mode, pour prendre de nouvelles leçons & s'y exciter par la vue des chef-d'œuvres. Le Peintre enchanté d'avoir une écolière aussi distinguée & aussi aimable, s'empressa d'étaler tout son porte-feuille. Quel objet frappe les yeux de Madame de Régur, c'est Durval parfaitement représenté : toutes ses graces sont fidèlement retracées ; il respire, il semble soupirer : il la regarde, il semble lui dire, je vous aime. Elle se trouble, elle sent qu'elle aime, & qu'elle souffre pour la première fois ; elle veut détourner ses yeux trop séduits, ses yeux y reviennent sans cesse, & ne peuvent obéir qu'au charme qui les entraîne. Elle ne put s'empêcher de louer un chef-d'œuvre dont elle jugeoit par sentiment. Voilà un portrait bien achevé, dit-elle, il vous fait un honneur infini. Madame connoît-elle l'original ? demanda le peintre. Oui, répondit-elle, je le connois, c'est M. Durval, je le connois beaucoup : l'original est bien, la copie ne l'est pas moins. On croit lui parler, je n'ai jamais rien vu de si frappant. Il n'est pas encore bien fini, reprit le Peintre. Vous ne l'avez donc pas commencé depuis long-temps, deman-

da Madame de Régur ? Non , Madame , il n'y a que cinq jours qu'il m'a fait l'honneur de venir chez moi. Mais ce n'est pas ce qui retarde mon ouvrage. M. Durval est très-vif : il a quelque chose qui le préoccupe apparemment, qui l'agite ; il ne peut être un moment en place , il change à chaque instant de couleur. Ces hommes-là sont toujours très-difficiles à finir. Il est peut-être amoureux , reprit Madame de Régur en rougissant. Je le croirois assez , répondit le Peintre , je crois même connoître l'objet... Il avoit les yeux sur elle , en disant cela , elle s'en aperçut : & en rougissant encore , vous connoissez la personne qu'il aime ? Oui Madame , elle est ici , & je puis.... ; mais j'ai peur de faire une indiscretion , je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous , Non , reprit Madame de Régur avec un saisissement égal à sa curiosité , vous pouvez poursuivre sans rien craindre , je suis discrete & je vous garderai le secret. Je crois ne plus rien risquer , reprit-il , & je vais vous satisfaire. J'ai voulu vous dire , Madame , que j'ai ici le portrait de la Dame pour qui je présume que M. Durval a des sentimens. Le voilà , Madame , il m'a été confié par M. Durval lui-même , pour y

corriger un défaut : en me le remettant , j'ai vu qu'il y prenoit un intérêt très-vif , & comme la Dame est très-belle. . . Oui , dit Madame Régur , en l'interrompant , elle est très-belle en effet , & ce que vous avez pensé , pourroit bien être vrai. Ce fut tout ce qu'elle fut capable de dire. Elle avoit espéré , sans sçavoir pourquoi , que c'étoit d'elle que le Peintre vouloit parler , & quoiqu'elle fût accoutumée à se faire des espérances chimériques , elle n'en pouvoit perdre aucune sans éprouver une révolution.

Elle se seroit nécessairement trahie devant le Peintre : heureusement il entra plusieurs personnes , dont la présence , en l'obligeant de se contraindre , la rendit à elle même. Dans le trouble où elle étoit , elle remit le portrait à la première place qui s'offrit , & ne songea qu'à se sauver.

Elle se fit remener chez elle dans le dessein de n'en pas sortir de long-temps. Son état demandoit tous ses momens. On ne trouve de soulagement que dans les réflexions : elle en avoit à faire de désespérantes , & elle se trouvoit encore trop loin de son hôtel , dans l'impatience de s'y abandonner.

Son sort venoit d'être décidé pour jamais. Durval aimoit & étoit aimé : il n'avoit point écrit , il ne pensoit point à elle ;

l'intérêt qu'il prenoit au fatal portrait prouvoit autant de constance que d'amour ; le soin de se faire peindre lui-même confirmoit toutes les preuves. Il n'y avoit plus moyen de se faire des illusions : elle ne s'en fit aucune , & ne pensa à chercher aucune consolation : sa profonde douleur lui plaisoit plus que les alternatives d'un état incertain. Ce repos des passions qui l'avoient agitée étoit une agitation violente : elle pleuroit de n'avoir pu se faire aimer , elle pleuroit d'aimer si tendrement. Il avoit un ame , s'écrioit-elle , & cette ame n'a pu être pour moi ! Il vivra dans les plaisirs d'une tendresse mutuelle , il goûtera tous les jours de nouveaux plaisirs , & les pleurs seront mon partage. O Dieux ! quelle situation , quand l'austere vertu y ajoute encore ses murmures cruels ! Elle s'interrompoit pour prendre un livre ou un instrument ; l'un & l'autre fuyoient de ses mains : elle retomboit dans ses réflexions. Est-ce une nouvelle passion , continuoit-elle , est-ce un ancien engagement ! je l'ignore : mais j'admire combien on s'abuse quand on aime. Combien de fois , depuis huit jours , ne me suis-je pas persuadée qu'il étoit devenu sensible pour moi : c'étoit pourtant dans ce même temps qu'il s'occupoit le plus de l'objet

SS MERCURE DE FRANCE.

qu'il aime, puisqu'il songeoit à faire réparer son portrait & à se faire peindre lui même.... Enfin, poursuivoit-elle, je ne m'abuserai plus; je verrai mon sort tel qu'il est. Hélas! c'est acheter bien cher le retour de sa raison. Quelquefois elle avoit des remords. Quoiqu'elle eût tant combattu, quoiqu'elle se sentît si malheureuse, elle se croyoit criminelle: elle se reprochoit jusqu'aux larmes qu'elle donnoit à son malheur. Mais, non, reprenoit-elle ensuite, je ne suis point criminelle: j'ai aimé malgré moi, j'ai fait parler mes devoirs lorsque j'ai cru leurs droits exposés; je me suis traitée dans mes plus douces espérances comme l'amour me traite dans mes affreuses certitudes.

Elle fut interrompue dans ses réflexions par la Comtesse de Saint-Gelin qui, ayant toute son amitié, étoit reçue chez elle à toutes les heures. La Comtesse l'aborda les larmes aux yeux. Madame de Régur s'empressa de lui demander le sujet de son chagrin. Vous me soulagez en me le demandant, répondit Madame de Saint-Gelin; j'étois venue pour vous l'apprendre, & je n'en aurois pas eu le courage: apprenez donc ce qui m'amene. C'est une étrange chose que notre cœur, poursuivit-elle tristement: vous sçavez combien mon ami-

tié pour vous fut toujours tendre & délicate; eh bien! apprenez que je suis à la veille de vous haïr. Vous m'effrayez, lui dit Madame de Régur: Vous, me haïr! qu'ai-je donc pu faire?... Ce que font toutes les femmes par vanité, ou par imprudence, répondit la Comtesse; vous avez écouté Mérinville, vous l'avez laissé soupirer tant qu'il a voulu: il s'est enflammé, il vous adore; il m'aimoit, & il me trahit. Madame de Régur fit un cri en l'entendant parler ainsi. Moi, j'ai écouté Mérinville! s'écria-t'elle. Ah! chere amie, rendez plus de justice à mon cœur; je sçais mieux respecter l'amitié: vous m'accusez du plus grand crime qu'on puisse commettre. J'ignore si Mérinville a pris du goût pour moi... Vous l'ignorez, reprit la Comtesse, vous l'ignorez? Ah! Madame, quel horrible mensonge! Je suis instruite, vous ne pouvez m'abuser; je sçais tout: je sçais qu'il vous a écrit deux lettres, je le sçais par celui de ses gens qui vous les a apportées. Jugez de ma douleur, jugez de mon état affreux: Vous m'enlevez mon Amant: il vous adore, & vous m'en faites mystere. Ah! Madame, qui m'eût dit que vous me traiteriez si cruellement! Madame de Régur étoit trop innocente & trop accablée pour trouver difficilement l'art de se justifier. Elle lui

avoua qu'elle avoit reçu deux lettres ; elle lui en dit même le contenu : mais elle protesta qu'elle en ignoroit également l'auteur & le porteur. Cet aveu ne détruisoit pas le fait : il étoit certain qu'un des gens de Mérinville avoit porté les lettres ; il étoit donc très-vraisemblable qu'il les avoit écrites. Mais comme rien n'y étoit expliqué, Madame de Régur pouvoit fort bien n'en pas sçavoir plus qu'elle n'en avouoit. Quand aux premiers reproches que la Comtesse lui avoit faits, il lui fut également facile de les détruire. Elle jura que jamais Mérinville n'avoit soupiré devant elle, & elle le dit d'un ton à imprimer la plus grande confiance. La Comtesse touchée jusqu'aux larmes, l'embrassa en lui demandant pardon. Je ne puis pas douter qu'il ne vous aime, lui dit-elle ; je l'ai trop observé, je l'ai trop surpris les yeux attachés sur vous. J'ai trop à me plaindre de son refroidissement pour douter de son infidélité : mais du moins vous ne m'avez point trahie, il me reste encore un cœur dans lequel je puis répandre l'amertume du mien ; c'est une grande consolation pour moi. Elles se séparèrent impatientes l'une & l'autre de rêver sans témoin à leur cruelle situation.

Les soupçons de Madame de Saint-Gelin

n'étoient pas plus tristes pour elle, que la cause en étoit accablante pour Madame de Régur. Malgré ce qu'elle avoit appris chez le peintre, elle n'avoit pas encore perdu tout espoir : il y avoit des momens où je ne sçais quelle voix parloit à son cœur, & avoit du moins le pouvoir de flatter son imagination. Toute ressource lui étoit ravie, ce qu'elle venoit d'apprendre étoit la dernière preuve de son malheur. Elle cherchoit à se rappeler tous les discours, tous les regards, tous les mouvemens de Mérinville, & dans sa prévention, interprétant tout ce qu'elle se rappelloit, elle étoit forcée de conclure qu'il l'aimoit en secret. Durval amoureux ailleurs, n'avoit pu écrire ; Mérinville secrètement épris avoit donc seul écrit : cette conclusion, à la vérité, ne portoit que sur des suppositions, mais des suppositions dont tant de vraisemblances réunies faisoient autant de vérités certaines.

Au milieu de ses accablantes pensées, on lui annonça le Peintre. Elle ne vouloit voir personne, & dans ce moment la consolation d'être seule étoit l'unique chose capable de la soutenir : mais elle ne put refuser un homme qui sçavoit le secret de Durval, qui lui parleroit de lui, qui détruiroit peut-être ce dont elle ne pouvoit plus douter.

92 MERCURE DE FRANCE.

Je viens, Madame, lui dit cet homme d'un air pénétré, vous demander la plus grande preuve de bonté que vous puissiez jamais m'accorder. Madame de Régur lui dit qu'il n'avoit qu'à parler. Permettez-moi, Madame, continua-t'il, de vous demander si vous n'auriez pas mis dans votre poche par mégarde le portrait que je vous montrai hier ? Je le cherche depuis ce matin, & ne l'ai pu trouver nulle part. M. Durval va venir le réclamer, je ne sçaurai que lui dire si je ne le trouve pas ; je suis le plus malheureux des hommes.

Madame de Régur l'assura qu'elle l'avoit posé sur une cheminée au moment qu'il étoit entré du monde chez lui. Il n'insista point, & sortit pour aller faire des perquisitions, persuadé avec raison qu'il avoit été pris par une des personnes qui étoient entrées.

Madame de Régur devina qu'il ne le retrouveroit point, & pressentit que ce vol lui causeroit du chagrin. En effet, dans l'après-dînée, elle reçut cette lettre de Durval :

« Je viens de perdre, Madame, chez mon
» Peintre un portrait qui m'est infiniment
» précieux ; il m'a dit que vous l'aviez
» tenu long-temps dans vos mains, & que

» des vôtres il n'avoit plus passé dans
 » les siennes. Au nom de Dieu, Mada-
 » me, daignez me tranquilliser. & me le
 » rendre, quelque motif que vous ayez pu
 » avoir. Vous sçavez un jour les raisons
 » pour lesquelles je vous presse sur cela; vous
 » serez obligée de convenir qu'elles étoient
 » très-puissantes & très-naturelles, quand
 » même vous les voudriez condamner. »

Madame de Régur fut consternée de cette lettre. Elle renfermoit des accusations qu'elle ne méritoit pas, & qu'elle ne pourroit peut-être pas détruire. Durval paroïssoit s'y expliquer en termes très-clairs sur la passion dont elle le soupçonnoit : *un portrait qui m'est infiniment précieux*, & toute la fin de la lettre. C'étoient déjà d'assez grands sujets de chagrin; mais elle y en trouvoit un plus grand que tous les autres : cette même fin montrait un homme piqué, & renfermoit des reproches très-apparens de jalousie. Elle n'eut pas besoin d'y faire une grande attention pour le prendre dans ce sens. *Vous sçavez un jour les raisons pour lesquelles je vous presse sur cela; vous serez obligée de convenir qu'elles étoient très-puissantes & très-naturelles, quand même vous les voudriez condamner.* C'est-à-dire, selon elle, vous sçavez un jour que l'objet que j'aime

mérite tout mon amour ; & quoique vous voyez avec envie , & ses charmes & ma tendresse , vous ferez obligée de convenir qu'il méritoit de vous être préféré. *Quelque motif que vous ayez pu avoir* , la mettoit hors d'elle-même.

Elle fut saisie de la plus violente douleur. Quoi ! s'écria-t'elle , j'ai gémi pendant long-temps dans une contrainte cruelle ; je me suis refusé tout ce qui pouvoit adoucir mon martyre ; jamais je ne me suis permis un seul mot , un seul regard qui pût me déceler : toute ma peine a été perdue , il sçait que je l'aime ; il le sçait , & c'est pour m'outrager : il m'accuse de basse jalousie , il ose me le dire. Ah ! Durval , Durval , vous ne connoissez pas mon cœur ; je n'ai pu vous aimer qu'avec tendresse , qu'avec délicatesse ; & dans ce moment même , dans ce moment où vous me percez le cœur , où vous m'outragez , où je devois vous haïr , vos affreux soupçons ne sçauroient me rendre injuste Elle alloit répondre à cette fatale lettre : on lui annonça Durval.

La suite au prochain Mercure.



 BOUQUET

*Donné à la Czarine , à Pétersbourg , le jour
de Sainte Elisabeth , sa fête.*

*Sur l'Air : L'autre jour étant assis sur le bord
d'une fontaine.*

L'AURORE mouilloit de pleurs
Les brillans tapis de Flore ;
Elle émailloit mille fleurs
Que Zéphyr pressoit d'éclorre ,
Pour former un Bouquet
Qu'au jour de votre Fête ,
Auguste Elisabeth ,
Tous les ans Flore apprête.



Un jeune Lys vint s'offrir
A la Déesse étonnée :
Daignez , dit-il , me cueillir ,
Vous le pouvez cette année ;
J'ai pris tous mes attraits
Aux yeux de l'Héroïne ,
Par vos mains je voudrois
Parer la main divine.



De Louis je suis la fleur ,
De la Foi je suis le gage :

96 MERCURE DE FRANCE.

On aime en lui ma candeur ,
On aime en moi son image :
Le Danube a déjà
Banni sa vieille haine ,
Aujourd'hui la Neva (1)
Prend le cours de la Seine.



J'ai prévu ce temps heureux ,
Dit Flore à cette nouvelle ;
Entre les Rois généreux ,
L'alliance est naturelle :
La vertu doit former
Les nœuds qui la rassemblent :
Le Ciel fit pour s'aimer
Les cœurs qui se ressemblent.



Si dans Louis les François
Chérissent leur tendre Pere ,
Elisabeth , vos sujets
Adorent en vous leur Mere :
De l'univers soumis ,
Demi-Dieux tutélaires ,
Sur vos paisibles fils
Régnez toujours en freres.



Par vous enfin l'âge d'or
Brise l'airain de la guerre :
(1) Riviere qui passe à Pétersbourg.

Malheur

Malheur à qui veut encor
 Troubler la paix de la terre !
 Moscow , Vienne & Paris
 Vont les réduire en poudre :
 Les Aigles font unis ,
 Titans , craignez la foudre.

V E R S

A Madame la Vicomtesse de N***.

La Beauté vangée.

Pour vanger à jamais sa chere Vicomtesse ;
 De l'éloge guindé , du portrait peu flatteur
 Que d'un jeune & timide Auteur
 Avoit osé tracer l'obscur maladresse ,
 Amour lui-même entreprend ce tableau :
 Amour est fin ; & dans cette aventure ,
 Il sçait bien que pour peindre en beau ;
 Il ne lui faut qu'imiter la nature.
 Des plumes d'une fleche il se fait un pinceau :
 Pour s'assurer du degré de lumiere ,
 Au Dieu des Arts il remet son flambeau ;
 Et déchire en secret un coin de son bandeau.
 Minerve , pour raison , vint se placer derriere :
 La Vérité préparoit les couleurs
 Qu'Amour broyoit avec soin dans les pleurs !
 Qu'un peu de jalousie arrachoit à sa mere.

I. Vol.

E

98. MERCURE DE FRANCE.

Il commence , & déjà sous ses doigts glorieux

La toile s'anime & respire :

Belle N * * , déjà nous y voyons tes yeux ,

Tantôt fiers , tantôt gracieux ,

Souvent malins , toujours prompts à séduire :

Là de ton front serain , Amour peint la candeur ,

Et ta bouche , où jamais ne respira la feinte ,

N'attend plus pour parler que l'ordre de ton cœur.

Tes cheveux bruns , aimable labyrinthe ,

Relevant de ta peau l'éclatante blancheur.

L'ouvrage avance encor , Amour est téméraire ;

Il arrondit déjà le contours enchanteur

De ces globes jaloux de briller dans leur sphere ;

Se soulevans toujours , & toujours s'évitans ,

Du plaisir volages enfans ,

Qu'ils ne soient point ingrats envers leur pere.

Qui pourroit peindre ici ses secrets mouvemens !

Nouveau Pigmalion , il aime son ouvrage ;

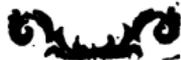
Il s'y plaît , dans ses yeux son ardeur éclata :

Il s'anime , il alloit en peindre davantage ;

Mais la Sagesse l'arrêta.

Ce 6 Juillet 1756.

M. Poincinet le jeune , est l'Auteur de
cette piece ingénieuse.



I M P R O M P T U

De M. le Chevalier de *** à Mademoiselle de *** , qui reprenoit l'Auteur de ce qu'à la fin d'une journée qu'il avoit passée avec elle , il lui disoit , en la quittant , bon jour au lieu de bon soir.

PARDONNEZ cette erreur ; Iris , je l'ai dû faire :
Ce jour , auprès de vous , n'a duré qu'un moment ;
Et de l'astre qui fuit remplaçant la lumière ,
Vos yeux encor ont trompé votre Amant.
Vienne , ce 1 Novembre 1756.

LE mot de l'Enigme du Mercure de Décembre est *Dent* , & celui du Logogryphe est *Aigrette* , dans lequel on trouve *Art* , *titre* , *tiare* , *gaieté* , *Athé* , *âge* , *été* , *air* , *trait*.

E N I G M E.

J E suis aimé des uns , les autres me haïssent ;
Je fais du bien , je fais du mal ,
Et s'il en est à qui mon aspect soit fatal ,
J'en fçais qui de me voir toujours se réjouissent ;
E ij

Les avarés & les ingrats
 Avecque moi ne trouvent pas leur compte ;
 Ma présence leur est une secrète honte ,
 Quand d'un léger devoir ils ne s'aquittent pas.
 Avec plaisir les Amans me reçoivent ;
 Il en est peu dont je ne sois content ,
 Et qui , pour m'honorer , ne songent à l'instant ,
 Lorsque j'arrive à faire ce qu'ils doivent.
 Si mon regne est d'éclat , il est prompt à finir ,
 Mon cadet le termine ; & mourant pour renaître ,
 Après qu'on ma vu disparoître ,
 Je suis long-temps sans revenir.
 Je suis vieux ; cependant mes heures sont bornées ;
 Et qui prendra le soin d'en mesurer le cours ,
 Verra que je n'ai pas vécu six mille jours ,
 Quoique je sois chargé près de six mille années.

Par BREON , de Rouen.

LOGOGRAPHIE.

POUR habiter la terre , Eve me donna l'être ;
 Sans cette Mere , Adam n'auroit pu me connoître.
 Par moi tous les mortels connoissent leurs be-
 soins ;
 A me chercher sans cesse ils mettent tous leurs
 soins.
 Le déluge pensa terminer ma carrière ;
 Mais l'Arche de Noé me remit sur la terre.

J'ai demeuré depuis avec ses habitans ,
 Ainsi mon existence a suivi tous les temps.
 Mais pour mieux t'éclairer & mettre au net la
 chose ,

Qu'on sçache que neuf pieds font ce qui me
 compose.

Je suis dans le Commerce & dans les Régimens,
 J'assiste aux entretiens de deux tendres Amans :
 J'aime le tête à tête , & fuis la solitude ;
 Chacun pour me trouver met toute son étude .
 En mon corps je renferme un habitant des Cieux ;
 L'oiseau dont le brillant forme un arc-en-ciel
 d'yeux ;

De Sancho la monture , une Ville ambulante ;
 Un oiseau babillard , & sa prison pendante :
 En animant ton corps , ce que l'ame lui fait ;
 Ce qui te donne droit d'être avant ton cadet :
 L'extrémité d'un arbre ou bien d'une montagne,
 D'un dessein insensé la méchante compagne :
 Ce qui doit surpasser le galon d'un chapeau ,
 Ce qu'on ne peut nommer proprement un fourreau :
 Ce qui n'est pas le tien , ce qui te fait connoître :
 Le mois le plus gaillard , un habitant de cloître :
 Ce qui forme ton poing , ce qui ferme ta main ,
 Toujours ce qui se trouve au milieu de ton pain :
 Ce que l'on reconnoît aujourd'hui de plus rare ;
 L'instant le plus critique où le mortel s'égare ;

Une riviere enfin

Qui se perd dans le Rhin.

E iij

Quelquefois l'on me trouve agréable & badine ;
 Mais aussi d'autres fois ennuyeuse & chagrine.
 C'en est assez , Lecteur , mets donc les armes bas :
 Tant que tu feras seul , tu ne me tiendras pas.

LE ROI DE LA FEVE,
 CHANSON

Par M. *Anselme* , Maître de Musique.

AMIS, soyez témoins , & regardez-moi faire ;
 Je vais , n'en doutez pas ; ouvrez , ouvrez les
 yeux ;

Je vais , que je vais être heureux !

Je vais , ce n'est pas un mystère ;

Je vais , grands Dieux ! je vais , & je l'ai résolu :

Ne croyez pas que ce soit une histoire ;

Dans cet instant d'un pouvoir absolu ,

Je vais , chers amis , je vais boire.

La compagnie chante à grand cœur
 le Roi boit.



Le Roi de la Fève

Par M^r. Anselme Maître de Musique



Amis amis soyez temoins et



regardés moi faire Je vais n'en doutés



pas Ouvrés ouvrés vos yeuux Je vais



que je vais être heureux Je vais



ce n'est pas un mistere: re: Je



vais grands Dieux je vais, et je lui reso:



: lu Ne croyés pas que ce soit une histoire;

1^{er} Vol janvier 1757

Dans cet instant d'un pouvoir abso-
 lu Je vais sans vous en faire accroi-
 re, Je vais je vais chers amis
 je vais boi- - - - re,
 La Compagnie chante
 à grand Chœur.

Le Roi boit.

Gravé par Labassée.

Imprime par Tournelle

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EXTRAIT du Mémoire de M. l'Abbé Nollet, lu dans la dernière Assemblée publique de l'Académie des Sciences, intitulé : Recherches sur les moyens de suppléer à l'usage de la Glace, dans les temps & dans les lieux où elle manque.

« LA glace & la neige dont on a pu
 » faire provision, dit M. l'Abbé N. est,
 » sans contredit, le moyen le plus simple
 » & le plus commode pour rafraîchir ceux
 » de nos alimens tant solides que liquides,
 » auxquels cette préparation peut convenir;
 » c'est aussi celui qui coûteroit le
 » moins, si les glaciers étoient toujours
 » assez pleines, & que les Limonadiers
 » ne vendissent jamais la glace plus d'un
 » sol, ou six liards la livre : mais, continue
 » l'Auteur, nos hyvers se passent quel-
 » quefois sans gelée assez forte, pour donner lieu d'en ferrer; le peu qu'il en reste
 » de l'année précédente, ou ne se vend
 » point à qui voudroit en acheter, ou

E iv

» ne se donne qu'à un prix qui en dé-
 » goûte bien des gens. . . . D'ailleurs, il
 » y a des pays où l'on ne voit jamais ni
 » glace, ni neige, & dans ceux-même
 » où l'on a coutume d'en voir pendant
 » l'hyver, il y a quantité d'endroits où l'on
 » ne peut en faire provision pour l'été. »
 C'est pour ces différens cas que M. l'Abbé
 N. a cherché à suppléer au défaut de la gla-
 ce. Ce qu'il offre, doit être considéré com-
 me un remede contre la disette, & non
 pas comme des procédés qu'il préfere à
 l'usage de la glace, si l'on en peut avoir
 à juste prix.

Quoique le Mémoire dont nous don-
 nons ici l'extrait, ait pour objet princi-
 pal, les réfrigissemens artificiels, ceux
 qui se font par certains mélanges, par
 certaines préparations, l'Auteur, pour ne
 rien laisser à désirer sur cette matiere, s'est
 aussi attaché à évaluer les différentes ma-
 nieres de rafraîchir, que la nature nous
 offre en tout temps & en tout lieu, & que
 bien des gens méprisent, parce qu'ils ne
 sçavent point assez ce qu'elles valent, ni
 le parti qu'on en pourroit tirer.

Toutes les eaux souterraines, celles des
 puits, des fontaines & même des cîternes,
 quand il y a long-temps qu'il n'a plu,
 & qu'elles sont dans des voûtes, & renfer-

mées par d'épaisses murailles, ont une fraîcheur qui ne s'éloigne que de 9 à 10 degrés (1) du froid de la glace, & qui est presque le même en été qu'en hyver. Ce degré de fraîcheur n'est point à mépriser pour quelqu'un qui souffre une chaleur de 25 ou 26 degrés, comme cela nous arrive assez communément, pendant les mois de Juin, Juillet, Août. En tel cas les eaux souterraines nous offrent un moyen sûr d'avoir notre boisson de 15 ou 16 degrés moins chaude que l'air que nous respirons; différence plus saine, pour la plupart de ceux qui l'éprouvent, que ne le seroit une plus grande.

Mais pour jouir de cet avantage, il ne suffit pas de mettre, comme on le fait ordinairement, trois ou quatre bouteilles dans un sceau plein d'eau de puits, nouvellement tirée, quelques momens avant que d'en faire usage. Dans les refroidissemens, tant naturels qu'artificiels, il faut toujours avoir en vue ce principe général, scavoir, que quand une masse d'eau (ou de toute autre matiere), refroidit une autre masse en la touchant, la premiere prend pour elle la chaleur qu'elle fait perdre à l'au-

(1) Dans tout cet extrait, il faut entendre les degrés de froid & de chaud, selon le thermometre de M. de Réaumur.

tre : si la masse refroidissante ne surpasse pas de beaucoup celle qu'il faut refroidir , la chaleur qu'elle acquiert elle-même , la met hors d'état de produire un grand effet : ainsi l'on a bien raison de faire descendre les bouteilles dans le puits , parce que la quantité d'eau y est si grande , qu'elle ne perd rien de son froid naturel , & qu'elle le communique tout entier , pourvu qu'on lui en donne le temps ; il faut un peu plus d'une demi-heure pour une bouteille de vin d'une pinte , mesure de Paris , quand on l'a laissé s'échauffer jusqu'à 24 degrés.

On gagne du temps , en multipliant les surfaces : ainsi plusieurs petites bouteilles au lieu d'une grande , des bouteilles plates ou quarrées , au lieu de celles qui seroient arrondies avec la même capacité , ne manqueront pas d'accélérer le refroidissement.

Les caves qui ont 30 ou 40 pieds de profondeur , & qui sont couvertes de bâtimens , ont à peu près la même fraîcheur que les puits , & ne varient guere que d'un degré de l'hyver à l'été ; les plus mauvaises , celles qui ne sont profondes que de 10 à 12 pieds , & dont les soupiraux sont mal exposés , ne s'échauffent guere au-delà de 12 ou 13 degrés ; par conséquent , partout où il y aura seulement une cave de

cette dernière espèce, ou quelque grotte naturelle, on est sûr de pouvoir tempérer de 12 ou 14 degrés, toute liqueur à laquelle on auroit laissé prendre 24 ou 26 degrés de chaleur, comme cela peut arriver dans le fort de l'été: & si l'on étoit dans un lieu où il n'y eût point de cave, les expériences de M. l'Abbé N. nous apprennent qu'on en peut faire une sur le champ, qui aura le même effet que celle dont nous venons de parler, en faisant dans la terre une tranchée étroite & profonde seulement de 3 ou 4 pieds, dont on aura soin de bien boucher l'entrée avec de la paille, ou encore mieux avec une planche couverte de la terre nouvellement fouillée.

Mais une pinte d'eau ou de vin qui auroit le degré de chaud que nous venons de supposer, & qu'on porteroit à la cave pour la refroidir, n'aura acquis toute la fraîcheur du lieu qu'après 14 ou 15 heures, si l'on se contente de poser la bouteille sur un tonneau ou par terre, parce que l'air qui la touche a si peu de densité, qu'il ne peut produire tout l'effet dont il est capable, qu'après un tel espace de temps: on abrégera beaucoup le refroidissement, si l'on enterre la bouteille dans du sable mouillé, ou encore

mieux , si on la plonge pendant 30 ou 40 minutes dans un bacquet plein d'eau qui ait été mis depuis quelques jours dans la cave.

Quant aux refroidissemens artificiels, M. L. N. fait une heureuse application de quelques expériences physiques, par lesquelles on sçavoit déjà, que certains sels, en se dissolvant dans l'eau, la refroidissent, les uns plus, les autres moins. Il s'arrête à ceux dont l'usage n'est point dangereux, & dont les effets peuvent repondre à ses vues, sçavoir, le sel ammoniac & le salpêtre. Il nous apprend d'abord que 20 onces du premier dans cinq chopines d'eau de puits, nouvellement tirée, font un bain froid, capable de tenir la liqueur du thermometre à 2 degrés $\frac{1}{2}$ au dessous du terme de la congellation, & que 10 onces 2 gros du second dans une pareille quantité de la même eau, approchent à deux degrés près du froid de la glace.

En second lieu, les expériences de M. L. N. font voir qu'en faisant évaporer l'eau qui tient ces sels en dissolutions, on retire le salpêtre sans déchet & sans aucune altération, & le sel ammoniac avec une diminution de 7 gros sur 20 onces, sans qu'il ait rien perdu de la propriété qu'il a de refroidir l'eau.

D'où il suit que pour quatre sols,

ſçavoir 2 ſols pour 7 gros de ſel ammoniac, à raiſon de 35 ſ. la livre, & autant pour le charbon qu'on peut uſer, quand on fait évaporer les 5 chopines d'eau, on peut rafraîchir deux ou trois bouteilles de vin, tenant chacune une pinte, meſure de Paris, à peu près autant qu'elles ont coutume d'être rafraîchies, dans 4 ou 5 livres de glace pilée; nous diſons autant qu'elles ont coutume d'être rafraîchies, & non pas autant qu'elles pourroient l'être, parce qu'ordinairement on ne les tient point à la glace autant de temps qu'il le faudroit pour leur en faire prendre tout le froid; ce qui ſeroit plus qu'inutile pour ceux qui ne cherchent qu'une fraîcheur ſalutaire.

Quoique le ſalpêtre ne refroidiſſe point l'eau autant que le ſel ammoniac, on peut cependant en tirer preſque le même avantage, en augmentant la grandeur du bain: on y gagnera du côté de la dépenſe, parce qu'il en coûte moins que le ſel ammoniac (1), & qu'on le retire ſans diminution; mais il y aura l'inconvénient d'avoir plus d'eau à faire éva-

(1) Le ſalpêtre le plus affiné coûte aujourd'hui à Paris 24 ſols la livre. Celui de la deuxième cuite, qui n'en coûte que 20, eſt tout auſſi bon pour refroidir l'eau, & celui de la troiſième cuite, qui ne coûte que 13 ſols, peut être employé avec preſqu'autant de ſuccès, pourvu qu'on mette la doſe un peu plus forte.

porer. Au défaut de salpêtre pur, on peut employer la plus mauvaise poudre à canon, celle qui seroit rebutée des artilleurs.

Soit qu'on se serve de l'un ou de l'autre sel, voici de quelle maniere il faudra s'y prendre pour réussir : Dans un sceau plein d'eau de puits nouvellement tirée, plongez pendant quelques minutes un vaisseau cylindrique de fayance, ou encore mieux de fer blanc, qui ait 6 pouces $\frac{1}{2}$ de diametre, & autant de hauteur : retirez-le du sceau en y laissant 3 chopines d'eau, mesure de Paris ; jetez-y 20 onces de sel ammoniac, ou 10 onces & quelques gros de salpêtre pulvérisé & bien sec ; remuez le tout avec une cuiller de bois, pour aider la dissolution. Mettez dans ce bain une bouteille ordinaire, contenant une pinte de vin, qui ait pris la fraîcheur d'une cave, ou mieux encore celle d'un puits. Au bout d'une demi-heure elle sera refroidie à peu près, comme si on l'eût mise à la glace, surtout, si vous vous êtes servi de sel ammoniac.

Si vous avez dessein de refroidir plus d'une bouteille dans le même bain, il faut tirer la première après dix minutes : elle sera moins froide de quelques degrés, qu'elle ne le deviendroit en restant plongée plus long-temps ; mais le bain en sera

plus propre à refroidir la seconde bouteille, & ainsi d'une troisième.

Pour retirer le sel, vous ferez bouillir l'eau dans une capsule d'étain, jusqu'à ce que le mélange commence à s'épaissir & à perdre sa fluidité; vous achèverez de le sécher dans un poëlon de terre cuite & vernissée, en le remuant sur le feu avec une cuiller de bois.

Dans les endroits, où il n'y aura ni puits ni fontaine, ni cave, où il ne sera pas possible d'avoir de l'eau aussi fraîche qu'elle a coutume de l'être en sortant du sein de la terre, ni de faire prendre ce degré de fraîcheur par forme de préparation aux liqueurs qu'on aura dessein de refroidir, comme M. L. N. le recommande, la dissolution de salpêtre ou de sel ammoniac sera bien moins froide: mais on ne laissera pas que de s'en aider encore. Sur mer ou sur terre, quoiqu'il fasse une chaleur de 27 ou 28 degrés, on trouvera toujours de l'eau qui n'en aura guere plus de 20, parce que dans le lit d'une riviere, ou dans celui de la mer, elle ne s'échauffe jamais dans toute sa profondeur, autant que l'air de l'atmosphère. Si avec de telle eau on fait une dissolution dans la proportion de 24 onces de sel ammoniac, ou de 13 onces de

112 MERCURE DE FRANCE.

salpêtre pour 5 chopines, une bouteille de vin tenant pinte s'y refroidira dans l'espace d'une demi-heure, à peu près comme si elle restoit pendant 12 ou 15 heures dans une cave médiocrement profonde, surtout si la bouteille, avant que d'être mise dans le bain froid, a reçu une fraîcheur préparatoire dans le réservoir d'où l'on tire l'eau. C'est toujours un avantage considérable de pouvoir rendre la boisson de 15 ou 16 degrés moins chaude que l'air qu'on respire, quand il en a 27 ou 28.

Le moyen de refroidir ainsi les liqueurs, par la dissolution du salpêtre, ou par celle du sel ammoniac, exige qu'on rétablisse ces matieres en faisant évaporer l'eau, & M. L. N. ne dissimule point que c'est un assujettissement incommode, & dont la seule pensée pourra rebuter bien du monde : mais il faut, dit-il, peser les inconvéniens de part & d'autre, & voir si l'on aime mieux se passer de boire frais, ou payer cherement cet avantage, que de s'assujettir à l'évaporation dont il s'agit, laquelle après tout, exige si peu d'habileté & de soin qu'on peut la confier à un enfant, ou à quelque domestique oisif. Il cite l'exemple d'un Gouverneur d'une de nos Isles en pays chaud, qui se feli-

étoit à son retour d'avoir bu frais pendant plusieurs années, au moyen d'une provision de sel ammoniac qu'il avoit emporté de France, & qui assuroit qu'on s'étoit accoutumé sans peine dans sa maison, aux manipulations qu'exige cette maniere de refroidir les liqueurs.

Au reste, M. L. N. déclare que ce qu'il propose dans son mémoire, ne regarde point les personnes opulentes, qui ne sont jamais en disette de rien, & chez lesquelles on se fait une regle de faire prendre aux liqueurs un degré de froid, qui égale celui de la glace même, & qui est excessif pour la plûpart des convives. Il s'est occupé principalement du besoin des particuliers, qui se contenteront du degré de fraîcheur qu'ils ont coutume d'avoir avec 4 ou 5 livres de glace pilée, dans laquelle ils tiennent leur boisson pendant une heure, ou un peu plus, que dure leur repas.

ALMANACH des Curieux pour l'année 1757. *A Paris*, chez Giffey, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

ETRENNES Historiques, ou mélange curieux contenant plusieurs remarques de chronologie & d'histoire; avec un recueil de diverses matieres variées, utiles,

114 **MERCURE DE FRANCE.**
curieuses & amusantes. *A Paris* chez le
même Libraire, 1757.

On trouve chez *Duchesne*, Libraire; rue
S. Jacques, au Temple du Goût, les
ALMANACHS suivans pour 1757.

Almanach du Marc d'Or, d'Argent, des
Diamans, suivi de perte & gain, & d'un
Agenda; par M. Pagelle.

Almanach des plaisirs, utile & agréable.

Almanach chantant, ou les nouvelles
Etrennes magiques; par M. Nau.

Le Nostrodamus moderne, où les Ora-
cles chantans; quart d'heure d'amusement
pour toutes sortes de compagnies; par le
même Auteur.

La Bagatelle, Etrennes à tout le monde;
par M. Coppier.

Almanach dansant, chantant, conte-
nant plusieurs rondes &c.

Almanach Lyrico-Mistique, ou fables
mises en vaudevilles sur des airs connus.

Nouveau Calendrier du Destin, précédé
de tous les amusemens de Paris pen-
dant l'année.

Nouvelles Tablettes de Thalie, ou les
Promenades de Paris.

Almanach chantant avec un nouvelle
Enthomantie des Dames, ou Divination
de leur caractère.

JANVIER. 1757. 115

Almanach des Francs-Maçons & des Franches Maçonnes, à Londres.

Nouvel Almanach des Francs-Maçons, en Ecoſſe, l'an de la vérité.

Almanach chantant de Momus, dédié aux Dames.

Almanach du Sort, ou recueil de nouveaux Oracles

La Magie blanche, contenant l'oracle par lequel on découvre le caractère diſtinctif des hommes & des femmes, le cadran de combinaison, &c. tiré de la cabale, & composé l'an 500.

La Magie noire, ou Recueil de différens ſecrets Phyſiques & Mathématiques.

Etreennes des Amans, chantantes.

Almanach chantant, ou nouvelles allégories en vaudevilles, &c. avec la Muſique; par M. Nau.

TABLETTES ou petit Mémorial, avec un Calendrier pour la préſente année. *A Paris* chez *Cuiſſard*, quai de Gêvres. *L'Almanach des Bêtes* pour l'inſtruction de la jeuneſſe, 1757, & le *Manuel Géographique*, contenant une connoiſſance détaillée des quatre parties du monde, des différentes provinces, de leurs capitales, & de ce qu'elles ont de plus remarquable; avec un traité de la ſphere: ſe trouvent le chez même Libraire, 1757.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, il paroît depuis quelque temps un ouvrage en trois volumes in-12, chez *Duchefne*, Libraire, dont le titre est, *Projet des embellissemens de la Ville & fauxbourgs de Paris*. L'Auteur est M. *Poncet-de la Grave*, Avocat au Parlement. La conformité de ce surnom avec le mien, me fait attribuer tous les jours cet Ouvrage par plusieurs personnes qui connoissent mon goût & mon estime pour les riches collections, & les précieux recueils que M. *Dupré* Commissaire honoraire, a fait pour la continuation & augmentation du *Traité de la Police* (1). M. *Dupré*, qui

(1) M. le Commissaire *Delamarre* qui en est l'Auteur, a aussi traité, mais bien différemment, des embellissemens de Paris.

M. *Dupré*, aidé par M. le Clerc-*Dubrillet*, continuateur du *Traité de la Police*, par M. le Commissaire *Menyer*, & par M. *Laurent Prevost*, a donné le *Recueil des titres & piéces qui établissent le droit de prévention des Officiers du Châtelet de Paris*. Chez *J. Chardon*, 1740. in-4°.

Il est aussi seul Compilateur d'un *Recueil unique en plusieurs volumes*, contenant les chartes, droits, priviléges, &c. de la *Compagnie des Com-*

vit l'annonce du 1 vol. de ce *Projet d'embellissement* dans votre *Mercure d'Août*, page 159, m'écrivit aussi qu'il y avoit bien de l'apparence que le nom *Poncet-de la Grave* n'étoit qu'une faute d'impression, & qu'il falloit lire *Auret-de la Grave*. Je lui répondis, que l'errata de votre *Journal* ne seroit jamais chargé de cette correction; que je n'avois pas l'honneur d'être l'Auteur de cet Ouvrage, & que je ne l'aurois certainement pas entrepris sans le consulter, comme le seul peut-être parfaitement en état de faire quelque chose de bon & de réfléchi en ce genre. Je vous fais ici le même aveu, & vous prie, Monsieur, de l'insérer dans votre *Journal*, afin que devenant public, on puisse rendre la justice qui est dûe à M. *Poncet-de la Grave*, en le reconnoissant pour le véritable Auteur de cette production.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*AURET-DELAGRAVE, Commissaire au
Châtelet.*

Ce 13 Novembre 1756.

missaires du Châtelet, qui devoit être imprimé à présent, & qui doit paroître dans le cours de 1757.

HISTOIRE du Théâtre de l'Académie Royale de Musique, en France, depuis son établissement jusqu'à présent; seconde édition, corrigée & augmentée des Pièces qui ont été représentées sur le Théâtre de l'Opera, par les Musiciens Italiens, depuis le premier Août 1752, jusqu'à leur départ en 1754, avec un extrait de ces Pièces & des Ecrits qui ont parus à ce sujet. Prix 4 livres 4 sols broché. *A Paris*, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques. C'est un Livre nécessaire à quelques personnes, & qui peut être agréable à quelques autres. On y trouve l'origine de l'Opera en France. La vie de Jean-Baptiste Lully; les noms des Directeurs & Inspecteurs de l'Opera depuis son établissement, & les Réglemens concernant leurs fonctions. Les Ordonnances, Réglemens & Privilèges concernant l'Opera, depuis l'établissement de l'Académie Royale de Musique à Paris. Les Réglemens concernant la permission accordée à l'Académie Royale de Musique, de donner des Bals publics dans la Salle de l'Opera. Le Concert Spirituel au Château des Tuileries, avec les noms des Musiciens, & Acteurs qui composent ce Concert, dont le privilège appartient à l'Opera. La vie des Poètes & des Musiciens qui ont travaillé pour l'Aca-

démie Royale de Musique, avec le catalogue de leurs Ouvrages. Des particularités de la vie de quelques Acteurs ou Actrices de l'Opera qui sont morts. Les noms des Acteurs ou Actrices de l'Opera, depuis l'année 1660, jusques à présent. Un Catalogue chronologique des Opera représentés à Paris depuis l'année 1660, jusqu'à la fin de l'année 1752. Un Catalogue alphanétique des Opera & de leurs reprises depuis l'année 1645, jusqu'à présent.

ORIGINE, progrès & décadence de l'Idolâtrie. *A Paris*, chez *Paul-Denis Brocas*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean. Prix 2 liv.

Le but qu'on s'est proposé dans cet Ouvrage, est de déployer aux chrétiens les erreurs, les abus, les cruautés, les absurdités de l'Idolâtrie, & le triomphe de la Religion chrétienne, sur une rivale dont l'empire, presque aussi vaste que l'univers, étoit presque aussi ancien que le monde. Dans ce dessein, on l'a recherchée dans sa naissance, suivie dans ses progrès, considérée dans sa morale, & contemplée dans sa décadence. Pour arriver sûrement à cette fin, il nous a paru qu'on s'étoit attaché à puiser dans les sources mêmes, en recherchant les monumens les plus anti-ques.

LES INTERETS de la France mal-entendus dans les branches de l'Agriculture, de la Population, des Finances, du Commerce, de la Marine, & de l'industrie; par un Citoyen. *A Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques.

C'est ici un de ces livres que l'esprit de Patriotisme répand de temps en temps sur la surface d'un état, & qui malheureusement n'y pénètrent presque jamais assez, pour produire les effets précieux qu'un Citoyen doit s'en promettre. Le nombre infini des matieres qu'il traite ne nous permet pas d'en donner un précis, comme nous le souhaiterions. Nous conseillons à ceux qui le liront de ne point s'arrêter aux petites critiques qu'ils trouveront détaillées dans la Préface du second Tome, sous le titre de *Déclaration de l'Auteur*. Un Négociant n'est pas obligé d'écrire avec cette pureté de style, qui caractérise & distingue un bel esprit; mais tout le monde est obligé de pardonner à un Négociant des petites négligences qui consistent en quelques *car*, quelques *comme* de trop, surtout dans un livre rempli de choses, & de très-bonnes choses.

LETTRES D'ASPASIE, traduites du Grec. Chez *Duchesne*, & chez *Paul Brocas*, Libraires, rue S. Jacques.

L'ABEILLE

L'ABEILLE DU PARNASSE, ou nouveau choix de pensées, réflexions, maximes, portraits & caractères, tirés des meilleurs Poètes François modernes. Se trouve chez *Duchesne*, 2 vol.

DISCOURS politique sur les avantages que les Portugais pourroient retirer de leur malheur, & dans lequel on développe les moyens que l'Angleterre avoit mis en usage pour ruiner le Portugal. Ce discours est suivi d'une relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne le premier Novembre 1755; avec un détail contenant la perte en hommes, églises, palais, couvens, maisons, meubles, marchandises, diamans : nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée, qui se trouve chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du goût.

L'objet de ce livre est d'insinuer aux Portugais de se défier des secours abondans des Anglois dans cette révolution malheureuse, en leur prouvant que toujours les secours de cette Nation avide & ambitieuse ont été des malheurs pour eux. L'Auteur remonte au commencement de leurs liaisons mutuelles depuis la fin du regne de Pierre II. Il fait voir que le motif des Anglois fut de s'approprier la

I. Vol.

F

réalité des mines du Brésil, en engageant par de fausses maximes les Portugais à acheter d'eux tout ce qui pouvoit servir à leurs besoins quelconques. Si le Portugal avoit tiré de son fonds, tout ce qu'il pouvoit produire, il eût pu se suffire à lui-même, & son or l'eût réellement enrichi en le fécondant, & en le fortifiant, en lui donnant une vie, une vigueur que son indolence & l'absence des arts lui ont fait perdre. Les Anglois ayant persuadé à cette Nation aveugle, qu'en tirant tout d'eux, elle auroit tout à meilleur prix, que si elle le tiroit d'elle-même; & cette persuasion ayant eu tout son effet, le Portugal n'a plus eu de manufactures, d'industrie, de fonds de terre en valeur: ses mines lui ont coûté beaucoup d'avances & de frais à faire réaliser: elle a payé fort cher, sans le sçavoir, les secours que l'Angleterre lui a donné: elle a payé les frais considérables des vaisseaux qui les lui apportoient: si on ajoute à ces considérations celle qui doit frapper d'abord, qui est que n'ayant plus que de l'or depuis l'absence des arts, & donnant cet or à une Nation qui l'employoit à se faire sur elle une supériorité prodigieuse & tyrannique, on verra combien le Portugal s'est réellement appauvri, affoibli;

en croyant se fortifier & s'enrichir. L'Auteur pense avec raison, que le Portugal réduit aujourd'hui à se regarder comme au premier moment de sa naissance, peut réparer tous ses malheurs en changeant tout l'ordre de son établissement, de sa constitution, de sa politique : il faut qu'il reçoive des matériaux de toutes les Nations pour sa reconstruction, & qu'il n'en adopte aucune ; mais surtout qu'il rappelle tous les arts malheureusement bannis de son sein ; & toujours follement exilés de tout Etat policé. Pour faire juger du style de l'Auteur, ainsi que de sa façon claire & sage de voir & de raisonner, nous allons rapporter un morceau qui nous a paru en renfermer les preuves.

« A considérer les choses politiquement,
 » le Portugal n'a rien perdu dans cette ré-
 » volution. Le renversement de quelques
 » pierres entassées les unes sur les autres,
 » l'anéantissement des marchandises, qui
 » appartenoient presque en entier aux
 » étrangers, l'incendie des meubles, & la
 » perte de quelques sujets oisifs, *qui n'étoient*
 » *ni laboureurs, ni artisans*, ne sçauroient
 » former un vuide dans le système gé-
 » ral du Gouvernement. Le phenomene
 » n'a porté que sur des matériaux qui,

» bien loin d'être la cause de la gran-
 » deur de l'Etat , étoient au contraire la
 » source de sa ruine » (parce qu'elle les
 » avoit achetés à usure des mains avides
 » qui les lui avoient procurés.) . . . « Il
 » y a un phantôme politique en Portugal
 » qu'il faut commencer par dissiper , (sans
 » quoi toutes les démarches que les Mi-
 » nistres étrangers pourroient faire en fa-
 » veur de cette Cour , seroient assez inuti-
 » les ;) c'est-à-dire qu'il faut persuader
 » le Ministère Portugais que l'Etat peut
 » exister & devenir florissant indépendam-
 » ment de son alliance avec l'Angleter-
 » re. . . . Lorsque le Portugal secoua le
 » joug de l'Espagne , il pouvoit avoir alors
 » des raisons pour se mettre sous la pro-
 » tection de l'Angleterre : mais ces raisons
 » n'existent plus aujourd'hui. Tout a
 » changé de face dans notre monde po-
 » litique. L'équilibre de l'Europe a été mis
 » en système , & la puissance générale a
 » été distribuée. La position générale de
 » l'Europe assure celle du Portugal. » La
 » relation historique est un morceau à part
 » dans le livre : nous pensons que c'est la
 » plus fidelle qu'on ait encore publiée. Nos li-
 » mites ne nous permettent pas d'en donner
 » le détail , & il faudroit ce détail pour don-
 » ner une idée particulière de la perte im-

menſe qu'a faite cette Nation infortunée. Cette relation finit par ce raifonnement qui mérite d'être lu. « Il ne reſte plus
 » au Portugal d'autre reſſource, pour ré-
 » parer des pertes ſi immenſes, que d'em-
 » ployer l'induſtrie de ſes propres habi-
 » tans, & de rejeter les ſecours *intéref-*
 » *ſes* des Nations étrangères. Tout eſt per-
 » du pour les Portugais, s'ils ont encore
 » recours à l'Angleterre, pour le rétabliſ-
 » ſement de leur Capitale. Les Anglois
 » ſçauront bien alors ſe dédommager avec
 » uſure de la perte qu'ils viennent d'eſ-
 » ſuyer. Ce dédommagement ne peut avoir
 » lieu qu'aux depens du Portugal. Avec
 » l'or du Bréſil, les Portugais peuvent fa-
 » cilement remédier à leurs calamités pré-
 » ſentes: mais il faut empêcher que la
 » plus grande partie de cet or ne paſſe
 » dans les coffres des Anglois. Le trem-
 » blement de terre a fait périr pluſieurs
 » milliers d'hommes. Cette perte eſt plus
 » ruineuſe pour l'Etat que toutes les au-
 » tres; je ne la crois cependant pas irré-
 » parable. L'or du Bréſil peut attirer à
 » Liſbonne quantité d'étrangers qui y por-
 » teroient l'induſtrie & les Arts: ces étran-
 » gers pourroient ſe fixer dans un pays,
 » où ils trouveroient de grands avanta-
 » ges. Ce ſeroient autant de ſujets acquis

» pour l'Etat. Le bâtiment de l'Inquisi-
 » tion a été renversé : il seroit à souhaiter
 » qu'il ne restât plus aucun vestige de
 » cet affreux Tribunal. L'Inquisition a cau-
 » sé plus de dommage au Portugal que
 » tous les tremblemens de terre. C'est
 » l'Inquisition qui étouffe l'industrie , qui
 » arrête les progrès des sciences , & qui
 » met obstacle à la population. Si Philip-
 » pe II étoit venu à bout d'établir en
 » Flandre cet odieux tribunal , la Hol-
 » lande qui fleurit par son commerce &
 » par le nombre de ses habitans , seroit
 » aussi pauvre & aussi dépeuplée , que le
 » Portugal & l'Espagne , &c. »

FABLES nouvelles , avec un Discours
 sur la maniere de lire les Fables , ou de les
 réciter. *A Amsterdam , & se trouve à Pa-
 ris , chez Duchesne , rue S. Jacques , 1756.*

Quelques-unes de ces Fables ont déjà
 paru successivement dans plusieurs de nos
 Mercurès : elles sont marquées au coin de
 l'honnête homme , autant que de l'homme
 d'esprit. M. l'Abbé Aubert en est l'Auteur.
 Il les a dédiées à Madame Aubert , sa me-
 re. On peut dire que le fils , pour lui en
 faire hommage , emprunte heureusement
 le langage du Poëte. O vous ! dit-il , dans
 l'Epître qu'il lui adresse :

O vous ! que je chéris, vous, à qui la nature
 Donne tant de droits sur mon cœur,
 J'ai conçu l'espoir trop flatteur
 D'acquitter une ardeur si pure.

Mes Vers ont sçu vous plaire, acceptez-en le don :
 J'y peins quelques vertus que j'appris de vous-
 même.

Cet encens qu'on recueille au pied de l'Hélicon,
 On offre aux Rois, aux Grands ; je l'offre à ce
 que j'aime.

Nous citons ici ces Vers pour le bon exemple ; l'intérêt ni la flatterie ne les'ont point inspirés : ils sont l'ouvrage du sentiment. Voilà les Epîtres Dédicatoires qu'on doit prendre pour modele, ou du moins approuver. L'Auteur nous semble réunir tout ce qui forme un bon Fabuliste. Il joint au talent de l'invention le style convenable au genre qu'il a choisi. Il est clair, précis, élégant & naturel. Avec ces qualités nous pensons qu'il mérite de tenir une place distinguée parmi ceux qui ont osé marcher sur les pas de la Fontaine, & nous l'exhortons à poursuivre une carrière qu'il a si bien commencée. Nous sommes intéressés à l'en prier ; il nous enrichit souvent de ses productions, & la Fable intitulée *le Jeu d' Echecs*, qui commence ce volume, est un de ses bienfaits : elle n'est point dans

son Recueil , quoique faite pour l'embellir ; elle nous a paru une de ses meilleures. Le seul reproche que nous ayons à lui faire est de négliger un peu trop la rime. Il est aisé de copier en cela la Fontaine ; mais nous croyons que c'est en cela même qu'il ne doit pas l'être.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire Ancienne des Empires & des Républiques qui ont paru avant Jesus-Christ , avec la notice des Sçavans illustres , & des remarques historiques sur le génie & les mœurs de ces anciens peuples ; par M. la Combe , Avocat. *A Paris*, chez *J. T. Herissant*, rue *S. Jacques*, 1757.

Cet abrégé est dédié à M. le Président Henault , comme au modèle du genre. La mode est de le suivre , mais la difficulté est de l'imiter : nous ne prétendons pas déprimer par-là l'ouvrage , ni l'Auteur qui ne doit pas être confondu parmi la foule des Copistes. Nous pensons au contraire que son Livre peut être très-utile , & qu'il mérite d'être acheté.

LA CUISINIÈRE Bourgeoise , suivie de l'Office à l'usage de tous ceux qui se mêlent de dépenses de Maisons ; contenant la manière de connoître , disséquer & ser-

vir toutes fortes de viandes ; des avis intéressans sur leur bonté , & sur le choix qu'on en doit faire : nouvelle édition augmentée de plusieurs menus pour les quatre saisons , & des ragoûts les plus nouveaux ; d'une explication des termes propres , & à l'usage de la Cuisine & de l'Office , & d'une liste alphabétique des ustensiles qui sont nécessaires. 2 vol. *A Paris* , chez *Guilyn* , Quai des Augustins , 1756.

SUITE du Traité de l'Autorité des Rois , touchant l'administration de l'Eglise , de M. le Vayer de Boutigni ; contenant un Supplément de pieces importantes. *A Londres* , & se trouve à *Paris* , chez *Martin* , rue S. Jacques , 1756.

LETTRE d'un Déiste , & Réponse à cette Lettre. Se trouvent chez le même Libraire.

MEMOIRES de Mathématique & de Physique , redigés à l'Observatoire de Marseille , année 1755. 2e. Partie. *A Avignon* , chez la Veuve *Girard* , Imprimeur & Libraire , à la Place S. Didier , & se vendent à *Paris* , chez *Guilyn* , qui distribue aussi la premiere Partie , dont nous avons rendu compte en 1755.

130 MERCURE DE FRANCE.

MERCURE de Vittorio Siri, Conseiller d'Etat, & Historiographe de Sa Majesté Très-Chrétienne; contenant l'histoire générale de l'Europe, depuis 1640, jusqu'en 1655, traduit de l'Italien, par M. Requier. Tome I. *A Paris*, chez *Didot*, Quay des Augustins, à la Bible d'Or. 1756.

Nous avons donné dans le second volume d'Octobre 1756, un précis du Prospectus, qui annonce cette traduction. Nous ne doutons pas que ce premier Tome n'en fasse désirer la suite. Quand elle paroîtra, nous en rendrons un compte plus détaillé.

SÉANCE PUBLIQUE.

De l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, au 24 Août 1756.

M. DAGAY, Avocat Général, & Procureur Général en survivance, Président de l'Académie, ouvrit la Séance par une dissertation, dans laquelle il examine si le Comté-de Bourgogne a fait partie du Royaume de la Bourgogne transjurane. Avant que d'approfondir ce point obscur de l'histoire, il retrace les causes du démembrement du vaste Empire de Charlemagne

sous ses foibles Successeurs : « L'ancien
 » Royaume de Bourgogne , réuni à la Mo-
 » narchie Françoisé , servit de prétexte à
 » l'ambition de quelques Seigneurs assez
 » puissans pour n'avoir à desirer que le titre
 » de Roi. Boson porta le premier coup
 » à l'autorité des Rois de France dans cette
 » partie de leurs Etats , & le succès de son
 » entreprise fut un signal de révolte.
 » Rodolphe , à l'exemple de cet heureux
 » usurpateur , ne tarda pas d'enlever aux
 » Successeurs de Charlemagne cette autre
 » partie de la Bourgogne , qui est située
 » entre les Alpes & le Mont Jura. »

L'Auteur présente ensuite une vive ima-
 ge des conjonctures qui favoriserent l'éta-
 blissement de ces deux Royaumes. « Tout
 » sembloit alors faciliter les usurpations
 » des Grands. La Monarchie Françoisé ,
 » divisée entre des Princes ambitieux , qui
 » aimoient mieux agrandir leurs Etats ,
 » que d'affermir leur autorité , se détruisoit
 » elle-même par des guerres intestines ;
 » les Seigneurs , plus attachés à leurs inté-
 » rêts qu'au bien de l'Etat , faisoient acheter
 » leur fidélité par des graces qui augmen-
 » toient leur puissance ; la Majesté du
 » trône se perdoit insensiblement avec
 » ses plus beaux droits ; l'Aquitaine vou-
 » loit un Prince ; la Bretagne jettoit les

» fondemens de son indépendance ; les
 » Vassaux parloient encore avec soumissi-
 » sion , mais ils commençoient à faire sen-
 » tir au foible Monarque que leur obéissan-
 » ce se réduiroit bientôt à de vaines mar-
 » ques de respect. . . »

Telles sont les conjonctures dont Rodolphe se prévalut , pour se faire reconnoître Roi de la Bourgogne transjurane dans l'assemblée des Grands & des Evêques ; qui fut convoquée à Saint Maurice en Valais. La Bourgogne supérieure cisjurane fut-elle comprise dans ce nouveau Royaume ? C'est un point sur lequel les Historiens ont suivi des sentimens opposés.

L'Auteur des Mémoires historiques du Comté de Bourgogne pense que la plus grande partie de cette Province fut soumise à la domination de Rodolphe dès le commencement de son regne. L'Historien du Duché de Bourgogne prétend au contraire que la Franche-Comté n'a point reconnu d'autres Souverains que les Rois de Germanie, depuis le traité de 870, jusqu'à sa réunion à la Couronne par la mort de Louis III, Roi de Germanie. M. Dagay croit trouver le dénouement des difficultés qui se présentent sur cet objet , dans les révolutions que cette Province éprouva pendant un siècle si fécond en changemens :

il fixe trois époques propres à répandre de la clarté sur ces temps obscurs.

La première commence avec le Royaume de la Bourgogne transjurane en 888. Rodolphe I, qui en fut le Fondateur, attira dans son parti les Peuples du Comté de Bourgogne : plusieurs actes d'autorité qu'il exerça dans cette Province en rendent témoignage, & le choix qu'il fit de Théodoric, Archevêque de Besançon, pour remplir la Place de Chancelier, prouve que cette Capitale lui étoit soumise. Ces actes s'accordent parfaitement avec le concours des circonstances les plus propres à favoriser cette révolution. Eudes, Roi de France, nouvellement élevé sur le Trône malgré les efforts d'un parti puissant, étoit assez occupé à soutenir son élection, & à garantir son Royaume des invasions des Normands. Arnoul fils naturel de Carloman, qui ne régnoit en Germanie qu'avec des droits fort incertains, ne pouvoit empêcher le démembrement de quelques Provinces éloignées, qui le regardoient peut-être lui-même comme un usurpateur. Le Royaume de Provence, loin d'être redoutable, paroissoit prêt à s'éteindre par la mort de Boson, qui ne laissoit qu'un fils encore enfant. Dans de pareilles circonstances, quels avantages les Peuples du

Comté de Bourgogne ne trouvoient-ils pas à se réunir au Royaume de la Bourgogne transjurane, dont ils ne furent séparés qu'à la mort de Louis III Roi de Germanie ? Cet événement ouvre la seconde époque qui rendit cette Province aux Successeurs de Charlemagne, & produisit un changement qui semble presque ignoré dans l'histoire.

Louis III, dernier Prince de la branche de Louis de-Baviere, laissoit avec la Germanie des droits incontestables sur le Royaume de Lothaire, qui appartenoient à Charles le Simple : les Germains se séparèrent impunément de l'Empire François, & Gislebert, Duc de Lorraine, qui voulut s'opposer à l'élection de Conrad, se soumit, après avoir tenté une résistance inutile.

Il paroît que Charles le simple, dissimulant alors ses justes prétentions, s'attachoit seulement à réunir cette portion du Royaume de Lothaire, qui avoit reconnu jusques-là les Rois de la Bourgogne transjurane. Aussi ajouta-t'il dans la suite, à la date de son regne, une nouvelle époque, pour célébrer le souvenir de la riche succession qu'il venoit de recueillir. Le Comté de Bourgogne forma sans doute la partie la plus considérable des nouveaux

Etats dont il commença à jouir : la donation qu'il fit en 915 de la Ville de Poligny au Comte Hugues, fournit une double preuve, & de sa domination sur cette Province, & du temps où il l'avoit recouvrée avec la succession qui lui étoit échue.

Sous le regne de Raoul, qui détrôna Charles le Simple, le Comté de Bourgogne continua de reconnoître le Roi de France pour Souverain. Ce Prince, dans une Chartre qu'il donna en faveur du Monastere de Tulle, joignit au titre de Roi de France & d'Aquitaine celui de Roi de Bourgogne : le Pape Jean X eut recours à lui pour faire exécuter des réglemens qui regardoient cette Province. Louis d'Outremer, qui remonta, après la mort de Raoul, sur le trône de ses peres, jouit quelque temps du Comté de Bourgogne, & disposa en 938 des Abbayes de Faverney & d'Amfonvelle : mais cet acte fut la dernière trace de l'autorité des Rois de France sur cette Province. Son retour sous la domination des Rois de Bourgogne est aussi certain, suivant tous les monumens, que l'époque en est douteuse & difficile à fixer. M. Dagay place cette dernière révolution en 939, & par-là il résout les contradictions qui s'offrent de toutes parts ; c'est la

troisième époque qu'il établit pour éclaircir l'objet de cette dissertation.

Les disgrâces qui arriverent à Louis d'Outremer, lorsqu'il voulut contenir ses vassaux dans leur devoirs, furent la source du changement qui s'introduisit de nouveau dans cette Province. Hugues le Noir, qui gouvernoit le Comté de Bourgogne, quoique dépouillé par ce Prince d'une partie de son autorité, lui fut fidele, & ce fut par son secours que le Roi de France remporta d'abord de grands avantages sur Othon, Roi de Germanie, qui favorisoit les mécontents : mais de fâcheux revers faillirent à détrôner Louis. La Bourgogne fut ravagée, & le Comte Hugues ne conserva son gouvernement, qu'en renonçant à la domination du Roi de France.

Cette Province se réunit alors à la Bourgogne transjurane par les victoires du Roi de Germanie, qui s'étoit emparé de la personne de Conrad, Roi de Bourgogne, & qui gouvernoit ses Etats pendant sa minorité. Cette révolution est certaine, puisque dès-lors tous les actes furent datés du regne de Conrad : l'investiture de la terre de Salins, & différentes donations faites à l'Eglise Métropolitaine de Besançon, en forment les preuves les plus remarquables. Par cette révolution, M. Dagay expli-

que comment les chartres du Comté de Bourgogne, ne fixent le commencement du regne de Conrad qu'en 939, quoiqu'il ait succédé immédiatement à Rodolphe II, Roi de Bourgogne, mort en 937. A cette époque on voit disparaître tous les actes de domination exercée précédemment par les Rois de France.

La mort de Rodolphe le Fainéant, éteignit dans le siècle suivant le Royaume de la Bourgogne transjurane, qui se confondit dans la personne de l'Empereur Conrad avec des Etats plus considérables. Ses Successeurs continuerent de prendre le titre de Roi d'Arles & de Bourgogne pendant plusieurs siècles; mais leur autorité se réduisoit insensiblement à la haute souveraineté sur la plûpart des Provinces qui composoient ces deux Royaumes. Elles ont été réunies en grande partie, & par les titres les plus légitimes, à la Monarchie françoise, dont elles avoient été démembrées par usurpation.

La dissertation de M. Dagay fut suivie de l'éloge historique de M. Biatrix de Pelouzey, Conseiller au Parlement, fait par M. le Président de Courbouzon, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

La distribution des Prix succéda à la lecture de cet éloge historique. M. Dagay

138 MERCURE DE FRANCE.

annonça que l'Académie avoit décerné le prix d'Eloquence à un discours qui a pour devise, *Plus vident oculi quam oculus*, & qu'elle avoit jugé digne de l'*accessit* le Discours de M. Bergier, Curé de Flangebouche. M. Durey-d'Harnoncour, Receveur général de Franche-Comté, s'est déclaré l'Auteur de l'ouvrage couronné.

L'Académie avoit demandé, *pourquoi le jugement du Public est ordinairement exempt d'erreur & d'injustice ?*

Après la lecture de ce Discours, M. Dabay déclara que l'Académie avoit déferé le Prix de littérature à une Dissertation qui a pour devise, *Tu regere imperio Populos, Romane, memento*; & qu'elle avoit jugé dignes de l'*accessit* les Dissertations de M. Trouillet, Curé d'Ornans; de M. Bergier, Curé de Flangebouche, & de M. Chevalier, Maître des Comptes à Dole.

Cette Compagnie avoit proposé pour sujet : *Quelles étoient les voies romaines dans le pays des Séquanois ?* L'Auteur de la Dissertation couronnée est Dom Jourdain, Prieur des Bénédictins d'Autun.

La lecture de cette dissertation fut suivie de celle du Mémoire de M. Robert, Directeur de la forge de Ruffec en Angoumois, qui a remporté le Prix des Arts.

L'Académie avoit invité les Artistes à

donner la meilleure maniere de construire & de gouverner un fourneau à fondre des mines de fer , relativement à leurs différentes especes ; de diminuer la consommation du charbon ; d'accélérer le temps de chaque coulée , & de donner une meilleure qualité au fer & à la fonte.

M. Robert , après avoir pris dans son sujet ce qu'il peut y avoir d'historique pour en former le préambule de son Mémoire , rapporte , sur les différens objets indiqués dans le programme , les observations qu'il a faites d'après des expériences réitérées. Il distingue d'abord deux especes de mines qui font varier la méthode de construire & de gouverner un fourneau. Les mines froides qu'on tire d'une terre grasse sont les plus difficiles à fondre , parce que la qualité de cette terre est froide , & qu'elle se durcit plutôt qu'elle ne se fond ; ce qui cause souvent des embarras considérables , si l'intérieur du fourneau ne présente pas des ressources contre cet inconvénient. Les mines chaudes , que l'on trouve dans des terrains sablonneux & pierreux , sont les plus faciles à fondre , sans doute parce que les sables & cailloux , dont la nature est disposée à la vitrification , occupent moins de particules de fer que

les terres grasses. Toutes les mines participent plus ou moins du chaud ou du froid, soit par leur nature, soit par le mélange que le fondeur en peut faire; c'est la connoissance de ces qualités qui doit régler les dimensions de l'intérieur des fourneaux. L'Auteur en décrit trois espèces différentes; la première pour les mines les plus froides, la seconde pour les mines les plus chaudes; & la troisième pour fondre des mines chaudes & froides que l'on a mêlées ensemble. Il ne se contente pas de diriger la main dans la construction de ces trois différens fourneaux, il éclaire encore l'esprit, en lui rendant compte des raisons qui lui font adopter en tel cas une dimension ou une forme, plutôt qu'une autre.

Il passe ensuite à la manière de gouverner un fourneau; ses préceptes sont toujours le résultat de ses expériences. La façon de charger, par exemple, lui avoit paru exiger quelque changement. Ses prédécesseurs dans la forge de Ruffec avoient coutume de faire six grosses charges de charbon en douze heures; il imagina que deux petites charges séparées fondroient plus de mines qu'une grosse charge qui les égaleroit, parce que les matériaux, en rafraîchissant plus souvent la

partie supérieure du fourneau , doivent concentrer la chaleur dans la cuve où la mine se délie.

La plus importante observation de M. Robert a pour objet d'épurer les mines , parce que c'est le moyen le plus efficace de diminuer la consommation du charbon , & de donner une meilleure qualité au fer & à la fonte. On ne peut contester le double avantage qu'on se procure en nettoyant les mines avec le plus grand soin ; chaque espèce de mine se trouve dans des terres dont la qualité est contraire au dissolvant qu'elle exige pour se réduire en fusion. La première action du feu qui se porte sur les matières étrangères dont la mine est chargée , est en pure perte , tandis qu'elle pourroit être uniquement employée à fondre la mine. L'Auteur décrit trois sortes de lavoirs qu'il trouva établis en Angoumois , & dont deux sont connus en Franche-Comté : mais comme avec leur secours il n'atteignoit pas encore le point de perfection qu'il s'étoit proposé , il inventa un autre lavoir dont il a joint les plans & profils à son Mémoire. Pour en concevoir une idée il suffira de se représenter une cuve quarrée de quatre pieds , dont le fond est composé de madriers garnis de tôle. Ce fond

142 MERCURE DE FRANCE.

est percé de plusieurs trous de telle mesure, que les grains de mine ne puissent s'échapper par ces ouvertures. La cuve est élevée de deux pieds au dessus du terrain, pour faciliter l'écoulement de l'eau qui y est introduite par un canal. L'eau secondée d'un espee de rateau de fer dont un homme se sert pour remuer la mine, détache efficacement les parties hétérogenes, parce qu'il n'y a point de terre qui résiste au frottement du fer contre le fer. « Il est éprouvé, dit M. Robert, par les » procès verbaux du Sénéchal de Ruf- » fec, que ceux qui m'ont précédé dans » la régie de ces forges consommoient » chaque année 4700 sacs de charbon au- » delà de ce qu'il m'en faut pour la mê- » me quantité de fonte; ce qui fait une » épargne de 12 à 15 cordes de bois par » an sur le seul fourneau. »

Ce moyen extrêmement simple pour parvenir à cette épargne, contribue encore à perfectionner la qualité du fer. Si on ne réussit pas à purger la mine de ces matieres étrangères, elles se mêlent avec elle lors de la fusion, & en altèrent conséquemment la bonté: elles diminuent d'ailleurs le degré de chaleur qui peut être nécessaire pour purifier la fonte. De-là quel inconvénient en résulte-t'il, sur-

tout lorsqu'il s'agit de fondre des piéces d'artillerie à Il ne faut qu'une parcelle de mauvaise fonte pour les faire éclater, ou pour y former des chambres qui les font mettre au rebut. L'Auteur enfin croit également inutile & dangereux d'accélérer le temps de chaque coulée: il est parvenu au même but par la méthode qu'il propose, puisque son fourneau lui rend en 24 heures près d'un millier de fonte de plus qu'il n'en rendoit à ses devanciers.

La Séance fut terminée par l'annonce des Sujets proposés pour les Prix de l'année 1757; les deux premiers fondés par feu M. le Duc de Tallard, & le troisième par la ville de Besançon.

Le Prix d'Eloquence est une médaille d'or de la valeur de 350 livres. Le sujet du discours, qui doit être d'environ une demi-heure, sera : *Pourquoi dans la société a-t-on communément plus d'indulgence pour les vices, que pour les ridicules?*

Le Prix de Littérature est une médaille d'or de la valeur de 250 livres. Le sujet de la dissertation sera : *Est-ce à titre de conquête, ou à titre d'hospitalité, que les Bourguignons se sont établis dans les Gaules?*

Le Prix des Arts est une médaille d'or de la valeur de 200 livres, destinée à ce-

lui qui indiquera la meilleure maniere de remédier aux engorgemens des moulins dans les crues d'eau.

Les Auteurs sont avertis de ne pas mettre leurs noms à leurs ouvrages, mais une marque ou un parafe avec telle divise ou sentence qu'il leur plaira. Ils la répéteront dans un billet cacheté, dans lequel ils écriront leurs noms & leurs adresses. Les pieces de ceux qui se feront connoître, par eux-mêmes ou par leurs amis, ne seront pas admises au concours.

Ceux qui prétendront aux Prix sont avertis de faire remettre leurs ouvrages avant le premier du mois de Mai prochain au Sieur Daclin, Imprimeur de l'Académie, & d'en affranchir le port; précaution sans laquelle ils ne seroient pas retirés.

LETTRE sur l'Eloquence de la chaire, & en particulier sur celle de Bourdaloue & de Massillon. Cette brochure se vend chez *Lottin*, rue S. Jacques, au Coq.



ARTICLE

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

GÉOGRAPHIE.

SUITE de la Lettre de Dom Augustin Calmet, sur la terre de Gessen & sur le Royaume de Tanis en Egypte.

Les Pasteurs ou *Hycsos*, dont parle Manethon, Auteur Egyptien (1), qui s'emparèrent de l'Égypte, sous la conduite de leur Roi Timais, & que Joseph l'Historien, suivi de beaucoup d'autres, a cru être les Hébreux attirés dans ce Pays par le Patriarche Joseph; ces Pasteurs, dit Manethon, firent irruption dans l'Égypte, sous la conduite d'un Chef nommé Timais, & s'en rendirent maître sans combat. Ils établirent Roi un d'entr'eux nommé *Salatis*: ils fixerent leur demeure dans le Nome nommé *Saïte*, à l'Orient du bras du Nil, nommé *Bubaste*, qui s'appelle *Ab-*

(1) *Joseph. contrà Appion. l. 2.
I. Vol.*

ris dans l'ancienne Théologie des Egyptiens. Ils fortifierent cette place, & y mirent une garnison de deux cens quarante mille hommes : cette garnison si nombreuse n'étoit pas sans doute pour la seule Ville de *Bubaste* ou d'*Abaris*, mais pour tout le Nome habité par les *Hycfos* ou Pasteurs. On sçait que *Bubaste* étoit située dans la basse Egypte & dans le Delta, de même que *Tanis*. (1)

Moïse ayant converti en sang les eaux du Nil voisin de la Ville de *Tanis*, les Egyptiens furent obligés de creuser des fosses ou des puits aux environs, pour y trouver de l'eau potable, & lorsque le même Moïse eût fait venir une infinité de mouches & de mouchérons sur les terres du même pays, on n'en vit aucunes dans la terre de *Gessen*. (2) La Ville de *Tanis* n'étoit donc pas située dans ce pays.

Péluse étoit assez éloignée de *Tanis*. Le nom de *Péluse* n'est pas Hébreu ; il vient du Grec *Pelos*, de la Boue, comme qui diroit la Ville *Boueuse*. Dans *Ezéchiél* (3) *Péluse* est nommée *Sin la force de l'Egypte* ; parce qu'en effet elle étoit comme la clef de ce pays, & la première qui se rencon-

(1) Plin. l. 5, c. 9.

(2) Exod. viij, 22.

(3) *Ezéchiél*, xxx, 15-16.

troit en venant de la Palestine, de l'Arabie & de la Syrie. Voici l'Hébreu à la lettre du texte d'Ezéchiel : *Je ferai cesser les Idoles de Noph & les Princes de la terre d'Egypte, & je désolerai Pathron ; j'envverrai le feu dans Zohan, & j'exercerai mes jugemens sur No, & je repandrai ma colere sur Sin (ou) Péluse, qui est la force de l'Egypte, & je détruirai la multitude de No ; & j'envoyerai le feu sur Mizraïm (l'Egypte) : Sin sera dans une douleur extrême, & No & Sin seront accablées de douleur, & le jour sera changé en ténèbres à Taphnis.*

Il y a apparence que *Noph* signifie *Memphis*, capitale de la haute Egypte, aujourd'hui tellement détruite, qu'à peine en découvre-t'on les ruines ; mais on voit au voisinage le Village de *Mensulph*, qui conserve une partie du nom ancien de *Noph*. *Memphis* ne regarde pas directement notre sujet, étant fort éloigné de la terre de Gessen & de Tanis.

Patro ou *Paturis*, est apparemment *Thébes* & la *Thébaïde*, qui ne sont pas non plus du sujet que nous traitons. *Zohan* est *Tanis*, capitale de la Dynastie Tanitique, & du Royaume du Roi d'Egypte, qui maltraita les Hébreux : nous en avons traité ci-devant.

No. S. Jérôme a traduit ce terme par

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Alexandrie, quoiqu'il n'ignorât pas que cette Ville ne fût beaucoup plus récente qu'Ezéchiél & que le Roi de Babylone, dont ce Prophète fait ici mention : les Septante ont traduit *No*, par *Diospolis*, qui étoit à la pointe du Delta vers le midi.

Sin, signifie *Péluse* ; le Chaldéen, S. Jérôme & la plûpart des Interpretes traduisent ainsi l'Hébreu *Sin*. En Syriaque *Sin* signifie de la Boue ; & cette signification aussi-bien que la situation de *Péluse*, lui a fait donner ce dernier nom, qui en Grec signifie Boueux : en effet *Péluse* est située dans un endroit aquatique, sale & boueux ; mais l'Hébreu *Sin*, n'a été changé en *Péluse* que depuis la domination des Grecs en Egypte.

Assez près de la Ville de *Péluse* étoit celle de *Thaphnis*, & en Hébreu *Tayphenés*, (1) en Latin *Daphné* ; on voit chez les Anciens *Daphna Pelusia*, comme *Daphna Antiochena*. *Daphné*, au voisinage de la Ville d'Antioche, étoit un lieu délicieux par son bois sacré & ses belles eaux. On peut croire qu'il en étoit de même de *Daphné* près *Péluse*. Jérémie parlant de *Thaphnis*, dit que Nabuchodonosor y plaça son Trône ; & Ezéchiél (2) que le

(1) Jerem. xxxij, 7, 8.

(2) Ezéchiél, xxx, 14, 18.

jour sera changé en nuit , lorsque Nabuchodonosor aura brisé les barres & les forteresses de l'Egypte ; c'est-à-dire , Péluse , qui étoit comme la clef de ce pays là. Diodore de Sicile , dit que Sésostris , Roi d'Egypte , fit faire une chaussée ou une levée depuis Héliopolis jusqu'à Péluse , à la longueur de quinze cens stades , ou de six à sept lieues , pour garantir l'Egypte des irruptions des Syriens & des Arabes de ce côté-là.

La Ville de *Damiette* n'est point dénommée dans l'Ecriture , à moins que ce ne soit *Timaüs* , qui est le nom que Manethon donne au Roi des Hycsos ou Pasteurs , qui s'emparerent de l'Egypte , & qu'on croit être les mêmes que les Hébreux , qui vinrent dans ce pays avec leurs enfans ; ou plutôt *Damiette* pourroit être *Thaphnés* , dont il est souvent parlé dans l'ancien Testament ; par exemple dans Jérémie 11. 16. *Les enfans de Memphis & de Thapnes vous ont souillé jusque sur la tête :* & le même Prophete XLIII. 7, 8, 9. dit que les Israélites incrédules à la voix de Jérémie , s'avancerent jusqu'à Taphnis , & il dit aux Hébreux que le Roi de Babylone y placera son Trône ; & encore en Jérémie XLVI. 14. *annonce dans l'Egypte dans les Villes de Mageddo , de Memphis*

& de Taphnis, que le Seigneur enverra le glaive sur toute l'Egypte.

Il est certain que *Damiette* est fort différente de *Péluse*. *Damiette* étoit, dit-on, dans le Delta, au lieu que *Péluse* étoit hors du Delta, à 20 milles de la mer, selon *Strabon*. Un moderne consulté par la *Martinier*, Dictionnaire Géographique, article *Damiette*, assure que les ruines de *Damiette* sont à présent assez éloignées de la mer, & qu'on ne sçauroit douter qu'elle ne fût bâtie sur les ruines de l'ancienne *Thamutis*, & que *Péluse* ne soit l'ancienne *Pharma* ou *Pharama*.

Damiette est environnée de marais, ainsi que les autres Villes de la basse Egypte, qui sont bâties sur des chaussées qu'on a élevées pour les mettre à couvert des inondations. Il pleut à *Damiette* plus qu'en aucun autre endroit de l'Egypte; ce qui contribue à rendre son terrain boueux. On compte de *Damiette* à la mer rouge plus de 25 lieues, & du Caire à *Damiette*, environ quarante.

Strabon (1) dit que *Péluse* est éloignée de vingt stades ou cinq lieues de la mer Méditerranée, environnée de lacs ou de marais, qu'on appelle *Barashtra*, des gouffres.

(1) *Strabon*, l. 17.

Le Voyageur, dont j'ai parlé ci-devant, dit que le Nil se décharge dans la mer, à deux mille pas au dessous de Damiette; que cette Ville est encore grande & importante à cause de son port sur la Méditerranée. Elle contient environ vingt-cinq mille habitans, sans compter un Village qui est à l'autre côté du Nil, & qui peut être regardé comme un Fauxbourg de Damiette, & qui pourroit être un reste de l'ancienne Péluse. La campagne d'alentour est remplie de jardins & de grands quarrés pour semer du ris. Ces quarrés sont un peu plus bas que le reste du terrain, pour y retenir les eaux, où cette sorte de plante aime à se baigner presque toujours. Ceux qui sont éloignés du Nil en prennent l'eau dans un grand étang qui est à une lieue de la Ville, entre l'Orient & le Midi. Son terroir est extrêmement fertile, & avec le commerce de la mer, la rend, après la capitale, la plus riche Ville de l'Egypte. Elle est environnée de marais ainsi que les autres Villes de la basse Egypte, & quand les eaux du Nil sont retirées, il en reste encore assez pour faire de ces lieux des marais remplis de boue.

(1) Voyez le Dictionnaire Géographique de la Martiniere, article DAMIETTE.

Le Roi Pharaon , persécuteur des Hébreux , ne régnoit donc pas dans toute l'Egypte , comme on le suppose ordinairement , pas même dans toute la basse Egypte , ni dans tout le Delta , où il y avoit d'autres Villes que Tanis qui avoient leurs Rois particuliers. Il régnoit encore beaucoup moins dans la haute Egypte , où l'on voyoit les Rois de *Thebes* , de *Memphis* , de *Babylone* , ou de *l'Etopolis* & d'*Héliopolis*.

La même chose se voyoit dans tous les pays des environs , du temps des Patriarches , de Moïse & de Josué. Ainsi on trouve dans l'Ecriture , les Rois de *Gerare* , d'*Amalec* , de *Sodome* , de *Gomorre* , de *Moab* , d'*Ammon* , de *Tyr* , de *Sidon* , d'*Edom* , &c. Par conséquent nous ne disons rien que de très-certain en avançant que dans l'Egypte , il y avoit presque autant de Rois que de Villes considérables.

Ce Pharaon qui maltraita les Israélites , avoit son siege à Tanis , & dominoit sur la terre de Gessen , qu'il avoit cédée aux enfans de Jacob. Ceux-ci ne partirent pas de Tanis , qui étoit à 15 milles ou 5 lieues d'*Héliopolis* , mais de *Péluse* qui étoit à 25 lieues de la mer rouge , & qui étoit fort voisine de *Pharama* ou de *Rameffé* ; car il y a apparence que ces deux noms ne signifient que la même Ville.

Il est remarqué que Pharaon contraignit les Hébreux à lui bâtir les Villes de *Tre-fors*, *Pithom* & *Rameffe*. Les Hébreux nommerent *Tréfors*, non seulement l'or & l'argent, mais même les amas de grains, de vins, d'huiles & d'autres provisions nécessaires à la vie. Ce Roi leur fit donc bâtir pour son profit des Villes & des Magasins, comme il s'en voit assez souvent dans les grandes Villes d'Orient où l'on reserve les bleds pour le besoin public.

Pithom; on croit que c'est *Bubaste*, Ville située dans le Delta. Hérodote (1) a parlé des grandes digues qui se voyoient à *Bubaste*, pour arrêter le débordement du Nil.

Rameffe étoit une Ville considérable de la basse Egypte, puisqu'elle donnoit le nom à tout ce pays. (2) *Je vous établirai dans le meilleur canton de ce pays, dans la terre de Rameffe, dit Pharaon à Jacob.* *Rameffe* subsistoit donc avant l'arrivée des Hébreux en Egypte; & quand Moïse dit que Pharaon obligea les Israélites à lui bâtir la Ville de *Rameffe*, il faut entendre qu'ils l'agrandirent, ou qu'ils la fortifierent, ou même la rétablirent: &

(1) Hérodote, l. 2, ch. 37.

(2) Genèse, xlv, 11.

dans l'Exode (1) il est dit que les Israélites, à leur sortie de l'Egypte (2), partirent

(1) Exod. xxij, 37.

(2) Nous avons lu la Dissertation de M. Boivin l'aîné, au tome 3 de l'Histoire de l'Académie des Inscriptions, page 23, dans laquelle il prétend montrer que les Hébreux passèrent 430 ans en Egypte; qu'ils y vécurent d'abord pacifiquement au nombre de 71 personnes; qu'ils y entrèrent ensuite en Conquérans, sous le nom de *Rois Pasteurs*, ayant à leur tête le Patriarche *Ephraïm*, nommé *Salathis* dans Manethon, avec ses fils *Beria*, *Baphra*, *Beseph*, *Tabé* & *Thaan*, dénommés dans les Paralipomenes, 1. par. vij. Ce sont ces Rois Pasteurs qui conquièrent l'Egypte, & qui y régnerent, selon Manethon.

A eux succéderent les Hébreux captifs & maltraités par le Roi Pharaon, qui ne connoissoit pas Joseph, ni les grands services qu'il avoit rendus à l'Egypte. Ces derniers Hébreux conquérans, firent la guerre aux Egyptiens, & régnerent dans leurs pays l'espace d'environ cent ans, pendant lesquels ils travaillèrent à y établir le culte du vrai Dieu. Mais étant eux-mêmes tombés dans le dérèglement & dans l'idolâtrie, Dieu les livra au Roi d'Egypte, qui les persécuta, comme il est dit dans le livre de l'Exode. Ils reconnurent enfin leur faute: ils recoururent à Dieu qui leur envoya Moïse, qui les tira de l'Egypte, comme nous le lisons dans le livre de l'Exode.

Cette Dissertation de M. Boivin l'aîné, fut attaquée par M. l'Abbé Banier, qui suivant pied à pied son adversaire, prétend renverser tout son système: on peut voir leurs preuves & leurs raisons pour & contre, dans les endroits que nous

de *Rameffé*, & dans les Nombres (1) que les *Israélites* sortirent de *Rameffé* le second jour de la *Pâque*, & vinrent coucher à *Socoth*. *Socoth* étoit donc éloigné du lieu de leur départ de 7 à 8 lieues. Les anciens Géographes ne parlent point de *Rameffé*, & les modernes la placent au hazard dans la basse Egypte & dans la terre de *Gessen*.

Socoth, signifie des tentes, apparemment parce que les *Israélites* y camperent à leur sortie de l'Egypte, ou parce que dans la suite on y bâtit une Ville; comme dans la Genese (2) on remarque que la Ville de *Socoth* fut bâtie au lieu où *Jacob*, au retour de la *Mésopotamie*, avoit dressé ses tentes & avoit campé avec toute sa suite.

L'Ecriture remarque que les *Israélites* sortirent de l'Egypte en ordre de bataille

avons indiqués. Nous ne prétendons pas nous rendre juges de ce différend, nous nous contentons de remplir ici notre dessein, qui est de faire connoître la situation du pays de *Gessen*, & celle du Royaume de *Tanis* d'où les Hébreux partirent au nombre de 60040 mille hommes, pour se rendre sur la Mer-Rouge, où Dieu leur ouvrit miraculeusement un passage au travers des eaux de cette mer.

(1) Nomb. xxxiiij, 17.

(2) Gen. xxxiiij, 17.

expediti (1) ou *armati*, à la lettre 5 à 5 comme des soldats en marche réglée. Nous avons prouvé dans le Commentaire sur le Livre des Nombres, Chap. XIII, v. 18, que les anciens Egyptiens rangeoient ainsi leurs soldats cinq à cinq. Voyez aussi Homere, Iliad. III. On ne doit donc pas se figurer l'armée des Israélites comme une troupe de fugitifs, qui marchent en désordre & sans garder aucun rang. Moïse étoit trop habile pour exposer ainsi son peuple à une défaite certaine, dans un pays ennemi à la vue d'un puissant Roi, toujours prêt à les poursuivre & à les attaquer.

Remarquez que dans les Villes que Pharaon ordonna aux Israélites de bâtir, (2) on n'employa que de la brique mêlée avec la paille hachée, & cuite seulement au soleil. Les lignes ou les terrasses que les anciens Rois d'Egypte entreprirent pour garantir leurs pays des irruptions des Barbares & des autres peuples d'Orient, n'étoient que de terre ou de briques cuites au soleil, parce que dans la basse Egypte les pierres sont très-rares. Je ne dirai point, après plusieurs anciens & grand nombre de nouveaux Ecrivains, que le terrain de la basse Egypte n'est qu'un *présent du Nil*.

(1) Nomb. xiiij, 18.

(2) Exod. v, 8, 20.

qui dans ses inondations apporte une si grande quantité de limon avec ses eaux bourbeuses, qu'il augmente, après un certain nombre d'années, le terrain où il séjourne pendant ses inondations. Ce sentiment a été si solidement réfuté dans l'Académie des Inscriptions (1) par M. Freret, que je ne pense pas qu'il se trouve à présent personne qui le veuille ou le puisse faire revivre.

Moïse comparant les avantages de la terre de Chanaan qu'il promettoit aux Israélites, avec la terre de Gessen, qu'ils quittoient, leur dit que dans la terre promise les pierres y sont communes & ont la dureté du fer : *Cujus lapides ferrum sunt.* (2)

Le même Moïse relevant encore la terre de Chanaan sur celle de la basse Egypte, d'où les Israélites étoient sortis, dit qu'ils y trouveront une terre arrosée de fontaines & de ruisseaux, & dont les montagnes produisent des rivieres, qui arrosent les vallons. Vous n'y verrez point ces scorpions & ces bêtes venimeuses, qui sont si fréquens en Egypte, & vous ne serez point obligés de tirer avec vos pieds les eaux pour arroser vos terres. Ceci prouve évidemment que les Hébreux ne de-

(1) Histoire de l'Acad. des Inscript. t. 6.

(2) Deuteron. viij.

meuroient pas dans la haute Egypte , ni même dans le Delta , où le Nil fournit en abondance des eaux pour arroser toute la campagne. Ceux qui habitoient à Tanis , à Damiette ou à Péluse , & sur le bras Oriental du Nil ne manquoient pas d'eau ; ils en avoient autant & plus qu'ils n'en vouloient : on peut se souvenir de ces grands lacs qui sont près Tanis , Damiette & Péluse , d'où l'on tire l'eau pour arroser les terres des environs (1).

Mais ceux qui habitoient dans le pays des environs de Gessen , ou de Rameffé , où il n'y a ni rivieres , ni fontaines , ni sources d'eau potable , étoient obligés d'user d'industrie pour arroser leurs champs , & de tirer l'eau du Nil , avec beaucoup de travail , par le moyen de certaines machines hydrauliques , qu'on faisoit tourner avec les pieds , par le moyen desquelles on élevoit l'eau à certaine hauteur , d'où elle se répandoit ensuite sur les champs pour leur donner la fécondité.

Philon , parlant de ces machines , en fait cette description. C'est une roue qu'un homme fait tourner avec les pieds , en montant successivement sur divers de-

(1) Deuter. viij , 7 , 8. Nomb. xj. 9. Philon de confusione linguar. p. 325. Grotius & le Clerc , in Numer.

grés qui font au-dedans de la roue ; mais comme en tournant toujours il ne pourroit pas se soutenir, il tient de la main un appui immobile qui l'arrête, enforte que dans cet ouvrage, les mains font l'office des pieds, & les pieds l'ouvrage des mains.

De *Socoth* les Hébreux arrivent à *Phiabroth* ou au défilé des fossés ou des trous. Le R. P. Sicard dit qu'on en trouve encore quantité dans le défilé qui conduit par la montagne à la mer rouge ; mais quand aujourd'hui on y en verroit plus ou fort peu, cela ne prouveroit point qu'il n'y en eût pas au tems de Moïse : ces sortes de choses se détruisent d'elles-mêmes, & les fossés se combent naturellement.

On connoît dans la basse Egypte la Ville de *Phagrorium* (1) qui donne son nom au Canton nommé *Phagroriopolium*, qui étoit près le canal (2) que les Rois d'Egypte avoient tiré de la mer Rouge au Nil : ce nom de *Phagrorium* a quelque conformité à celui de *Phiabroth*.

Après cela les Israélites se trouverent entre *Migdol* & *Beelfephon*. *Migdol* signi-

(1) Voyez Cellar. Geograph. t. 2, p. 40, 41, 42.

(2) Strab. Stephan de urbib. Diod. lib. 1.

fié une tour : l'écriture ne nous dit rien de positif sur cela , si c'étoit une simple Tour ou une Bourgade nommée la Tour.

Beelsephon est le nom d'une Divinité ; à la lettre , le Dieu du Nord , apparemment *Adonis* , qui avoit été mis à mort par un sanglier dans la montagne du Liban , au Nord de l'Égypte & de la terre de Promission. On sçait que les Hébreux affectoient de ne pas nommer les Dieux étrangers de leur nom propre ; ils leur donnoient des noms de dérision : ainsi ils nommoient *Adonis* , le Mort , le Caché , *Thammus* , l'Idole de Jalousie , le Dieu du Septentrion ; de même ils appellent *Beelsebuth* , *Belzebuth* , le Dieu Manche , ou *Batsebulle* , le Dieu d'Ordure ; *Betavin* , la Maison d'iniquité au lieu de *Bethel* , la Maison de Dieu , où l'on adoroit les Veaux d'or. Le culte d'Adonis étoit très-ancien & très-célebre dans toute l'Égypte : c'étoit l'époux & le bien-aimé d'Isis , la première Divinité de ce pays.

L'Auteur qui a si bien traité le passage de la mer Rouge , suppose que quand Moïse demandoit à Pharaon d'aller à trois journées de chemin (1) dans le désert , pour y sacrifier au Seigneur , il entendoit parler des montagnes de la Thébaïde , qui

(1) Exod. iij , 12.

font au long & à l'Orient de la mer Rouge, au dessous & à l'Orient de la fameuse Ville de Thebes la grande ; ce qui ne paroît nullement probable. Ces montagnes de la Thébaïde étoient à plus de 30 ou 35 lieues de la terre de Gessen, & au-dessus du Caire. Il est vrai que les Anciens mettoient le passage de la mer Rouge à *Colsen*, vers le Monastere de Saint Antoine, situé dans ces montagnes de la Thébaïde ; mais les Auteurs modernes, dont nous avons fait l'éloge, ont si bien prouvé que ce passage s'est fait à l'extrémité Septentrionale de cette mer, qu'on ne peut plus se refuser à leur sentiment.

De tout ce que nous venons de dire, il paroît certain que la terre de Gessen ou Gozen, ou la terre de *Pluye*, nommée aussi terre de *Rameffé*, étoit le pays qui s'étend de l'Orient au Couchant, depuis Tanis jusqu'au bras le plus Oriental du Nil & au-delà vers la Palestine & vers le lac Sirbon & la Ville de Raphia ; Canton nommé autrefois le *Nome Arabique*, & attribué quelquefois à la tribu de Juda :

Que ce Canton avoit environ dix ou douze lieues du Couchant à l'Orient, dont les Hébreux n'habitoient que ce qui

(1) Josué, x, 41. xj, 16. xv, 51. Gozen.

produisoit des pâturages propres à la nourriture de leurs troupeaux.

Que la Ville de *Zoan* ou *Tanis* étoit la Capitale de la Dynastie Tanitique, où Moïse opéra tant de miracles, & située au-delà & au Couchant du bras du Nil, qui se décharge dans la Méditerranée, à l'Occident de Péluse & à l'Orient de Damiette; que les Israélites partirent apparemment de *Rameffé* qui étoit leur rendez-vous général, pour s'avancer vers la mer rouge par le défilé de *Hirof*, & qu'ils passèrent la mer rouge à une ou deux lieues au dessous de sa pointe Septentrionale, près Beelsephon.

Voici comme nous partageons leur voyage. Nous avons vu que de Tanis à Héracléopolis, il y a 22 milles, & d'Héracléopolis à Péluse 22 milles. Les Israélites partirent du Canton Tanitique, situé entre Tanis & Héracléopolis, la nuit de la Pâque, ou le 14 du mois Nisan, & arriverent le même jour à Rameffé où étoit leur rendez-vous général. (1) Ils y arriverent le premier jour de leur marche, ayant fait environ sept lieues ou 21 milles. Nous supposons que *Rameffé* étoit la même que *Pharama* ou *Paramis*, qu'on dit être la même que Péluse.

(1) Exod. xiiij, v. 38.

JANVIER. 1757. 163

De Rameffé ils se rendirent à *Socoth*, où ils camperent (1); car ce nom signifie les Tentes ou le Camp, ayant fait encore environ six ou sept lieues.

De *Socoth* ils vinrent à *Phihairoth* après six ou sept heures de chemin. Delà ils allerent à *Beelfephon*, situé sur la mer Rouge, après un égal nombre de lieues.

Nous avons vu que de Péluse on comptoit jusqu'à la mer Rouge environ vingt lieues. En donnant aux Israélites sept lieues par jour, on trouvera de Tanis ou Héracléopolis à la mer rouge, environ 27 ou 38 lieues; ce qui est un espace très-proportionné à leur grand nombre, & aux femmes & enfans qui les accompagnoient dans un chemin *plain* & uni.

(1) Exod. xiv, v. 1, 2, 3, 7.

CHIRURGIE.

M. le Duc de Biron, sans cesse occupé de tout ce qui peut contribuer au bien & à l'avantage des troupes, principalement des soldats du Régiment des Gardes Françaises, convaincu d'ailleurs de l'efficacité du remede de M. Keyser, pour les maladies secretes, par des expériences réitérées & des succès toujours constans, vient d'éta-

blir un Hôpital pour y faire traiter les soldats du Régiment des Gardes avec le remede & la méthode de M. Keyser.

MM. Faget & Dufouard, Chirurgiens Majors dudit Régiment des Gardes, ont été chargés de l'inspection de cet Hôpital, & MM. Morand, Chirurgien-Major des Invalides, & Guerin, Chirurgien-Major des Mousquetaires, ayant été invités de s'y joindre, ont bien voulu partager cette inspection; au moyen de quoi ce sera sous les yeux de ces quatre habiles Maîtres de l'Art que le remede sera administré par le Sieur Keyser, & par les Sieurs Bourbelain & Dieuzayde, Maîtres en Chirurgie, Adjoints de l'Auteur, & devenus possesseurs du remede & de la méthode de M. Keyser, par l'acquisition qu'ils en ont faite.

Les portes dudit Hôpital seront ouvertes à tous les Médecins & Chirurgiens qui voudront voir & suivre les maladies, les traitemens & les succès, & il sera exactement tenu registre & dressé des procès-verbaux de tous les malades qui seront entrés dans ledit Hôpital, des maladies détaillées, & de leurs traitemens, à la fin de chacun desquels il sera rendu au Public le compte le plus exact & le plus fidele.

Suivant les certificats des plus habiles Médecins & Chirurgiens, le remede de

M. Keyser a guéri depuis quinze mois une quantité de maladies les plus graves & les plus désespérées, auxquelles les frictions avoient été inutilement employées jusqu'à sept fois. Nous pourrions donner les détails de ces maladies, & les certificats de guérison successivement. Ce remède a de plus la commodité de pouvoir être mis en usage, sans que qui que ce soit, pas même le domestique d'un malade, puisse s'en apercevoir; il ne gêne en aucune façon & ne peut produire aucun mauvais effet.

Il est heureux pour le bien de l'humanité que M. le Duc de Biron ait procuré un si grand avantage, & l'on ne peut qu'applaudir à l'établissement de cet Hôpital, qui ne pouvoit être que l'ouvrage d'un aussi grand Seigneur, d'un Citoyen aussi zélé, & d'un cœur aussi généreux & populaire.

SUITE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

De l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen. La première partie a paru dans le second Volume d'Avril 1756.

M. le Cat lut le résultat de ses observations Météorologiques & Nosologiques, pour l'année Académique.

La plus grande hauteur du Barometre a été le 28 Janvier, à huit heures du matin, de 28 pouces sept lignes.

La plus grande descente a été le 8 Novembre 1755, à 26 pouces 9 lignes $\frac{1}{2}$; terme auquel M. le Cat ne l'avoit point vu depuis qu'il observe le Barometre. Il attribue ce grand défaut de densité dans l'air aux exhalaisons souterraines dont l'atmosphère a été remplie par les foyers des tremblemens de terre qui se sont fait sentir alors dans plusieurs contrées; exhalaisons que nous apportoit, le 8 Novembre, un vent Sud sud-ou-est; au lieu que le premier Novembre, jour de la ruine de Lisbonne, il régnoit ici un vent Nord-nord-est qui étoit contraire à ces exhalaisons. Il attribue aux mêmes dispositions souterraines la sécheresse des puits & des sources, observée à Rouen, & aux mêmes exhalaisons le peu d'hyver que nous avons ressenti.

Car le jour le plus froid de l'année a été, dans le printemps, le 25 Mars. Le Thermometre de M. de Réaumur étoit ce jour là au matin à quatre degrés au dessous du terme de la glace. En hyver, il n'y a eu qu'un jour, qui est le 31 Janvier, où il a été à $\frac{1}{2}$ degré au dessous du terme de la glace, malgré des vents constans Est-nord-est, qui donnent ordinairement en hyver des froids cuisans.

Ces observations, dit-il, nous font comprendre combien la nature & l'état du sol intérieur d'un pays contribue à la température de l'air qu'on y respire, & que par-là un climat fort loin du Soleil peut avoir une température fort douce, tandis que des contrées qui en sont voisines, peuvent ressentir des froids rigoureux: telles sont les terres australes qu'on a trouvées en 1739, ensevelies dans les frimats, & couvertes de glace dans une saison & à une latitude où elles auroient dû jouir de l'été le plus ardent & le plus beau.

Le jour le plus chaud de l'année a été le 25 Juin, le Thermometre étant monté ce jour-là au vingt-quatrième degré.

Le jour le plus humide a été le 4 Janvier, l'Hygrometre à corde étant à 30 degrés au dessus de zero.

Le jour le plus sec a été le 3 Mai; l'Hygrometre étant descendu ce jour-là à 9 heures du soir, à 47 degrés au dessous de zero.

M. le Cat donna ensuite l'observation détaillée de la foudre tombée sur le magasin à poudre de Marum près Rouen, le 5 Novembre, laquelle a fait plusieurs fracas dans la charpente du magasin rempli de poudre, a fait sauter les cercles de plusieurs barrils qui la contenoient, en a dé-

foncé plusieurs qui étoient vuides , le tout sans avoir ni mis le feu à ces poudres , ni laissé le moindre vestige de brûlure aux bois qu'elle a touchés & brisés. Le même Secrétaire fit la description d'une trombe de terre observée à Bruxelles , laquelle a enlevé avec beaucoup de violence des draps roulés en paquets dans une blanchisserie.

Les pluies tombées dans le territoire de Rouen dans l'année académique , montent à 25 pouces 11 lignes.

La déclinaison de l'aiguille aimantée y étoit le premier Août de dix-sept degrés à l'Ouest.

Les maladies des mois d'Août , Septembre , Octobre 1755 , étoient des fievres irrégulieres , peu inflammatoires , qui se terminoient par des évacuations critiques. Les délayans purgatifs accéléroient la cure.

En Novembre & Décembre , les mêmes maladies étoient plus rebelles ; elles avoient quelquefois de la malignité. Les saignées , les purgatifs & les émétiques doux les guériffoient.

En Janvier , Février , Mars 1756 , on eut des fievres continues , accompagnées d'érysipeles , d'esquinancies & de sueurs , dont la plûpart étoient salutaires : on eut aussi quelques péripneumonies légères.

En

En Avril, Mai, Juin & Juillet ont régné des rhumes avec fievres, des pleurésies, des péripneumonies bilieuses, des fievres doubles tierces, continues, quelques fievres milliaires; des coliques épidémiques, avec fievre, nausées, vomissemens, difficultés d'uriner, constipations, &c.

M. le Cat lut ensuite l'éloge de M. Moyencourt, Académicien Botaniste, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, l'un des Instituteurs de la Société qui a donné naissance à l'Académie, né le 24 Février 1681, & mort le 10 Août 1755.

M. du Boullay, Secrétaire pour les Belles-Lettres, lut ensuite l'Éloge de M. de Sacy, Conseiller au Parlement, & Académicien, mort le 27 Novembre 1755.

Il exposa d'abord les raisons qui ont fait conserver la coutume respectable d'honorer la mémoire des Morts par des éloges publics, aux Académies mêmes qui ont cru devoir abolir celle des complimens de réception. « Incapables de bles-
» ser la modestie des morts, *dit-il*, &
» d'exciter la jalousie des vivans, ces élo-
» ges ne sont point dictés par l'adulation :
» ils trouvent dans la variété des connois-
» sances & des caracteres qui distinguent

» les hommes , une carrière étendue &
 » intéressante , une source abondante d'inf-
 » tructions , qui par des portraits peints
 » d'après nature , inspire l'amour des Scien-
 » ces , des Lettres & des Arts , & la pra-
 » tique de la vertu , sans laquelle les con-
 » noissances & les talens ne méritent ni
 » les respects ni les hommages de la so-
 » ciété.

M. D. B. après avoir représenté M. de Sacy comme un Magistrat integre , & comme un Académicien éclairé , finit son éloge par la peinture de ses vertus privées ;
 » vertus solides qui ne doivent point à la
 » vanité & au desir des louanges , une
 » existence passagere & momentanée. M.
 » de Sacy n'avoit point lieu de redouter
 » cette épreuve qui , aux yeux du Sage
 » réduit si souvent à leur juste valeur ces
 » superficies brillantes , dont le vulgaire
 » est idolâtre. Il gaignoit à être connu. . .
 » Il épousa en 1727 Mademoiselle de Mor-
 » teville d'une famille distinguée dans cer-
 » te province par les dignités & par la
 » piété , digne compagne de ses vertus ,
 » digne témoin de cette humanité bien-
 » faisante , qui lui donnoit pour les mal-
 » heureux des entrailles de pere , de cette
 » application invariable & uniforme à tous
 » ses devoirs , plus difficile peut-être à la

» foiblesse & à l'inconstance humaine,
 » que des singularités éclatantes inspirées
 » souvent par la vanité, & presque tous
 » jours défavouées par la sagesse.

M. le Cat lut l'observation d'une grosseffe de trois ans moins trois mois, suivie d'un accouchement heureux, dont l'enfant de la taille ordinaire des enfans nouveaux nés, & bien portant en apparence, ne voulut néanmoins prendre aucune nourriture, & mourut au bout de quatre jours. La même Dame, qui est Mad. P*** de Jouarre près de Meaux en Brië, est redevenue grosse quatre à cinq mois après cet accouchement, & voici (en Août 1756) cinq ans trois mois de cette seconde grosseffe plus longue déjà de deux ans & demi que la premiere. M. le Cat a donné un grand détail de tous les faits & des procès verbaux qui constatent cette observation extraordinaire, après quoi il tente de l'expliquer.

Dans les premiers jours de la conception, dit M. le Cat, il n'y a dans l'œuf d'autre mouvement propre à l'embrion, que celui qui trace le plan de sa structure, & dont nous développerons ailleurs le principe. Les vaisseaux & les nerfs de la mere poussent dans ce germe, comme dans toutes les autres parties qui lui ap-

H ij

partiennent , des suc & des esprits qui s'y assimilent , l'augmentent & donnent le branle au mouvement progressif & circulaire qui s'y établit. Tous ces mouvemens ne sont dans l'œuf qu'une distribution végétale de divers petits fleuves , dont les lits ou les enveloppes n'ont encore ni consistance ni ressort. L'embrion dans ce premier âge , croît à la façon des plantes : il se trouve proprement dans la classe des végétaux , & ne jouit guere que de cette espece de vie ; j'ose même croire , ajoute M. le Cat , qu'il ne parvient au rang d'animal , qu'après avoir passé par la classe intermédiaire de la célèbre famille des Polypes ; & c'est à son séjour dans ces deux états que je rapporte la formation des enfans monstrueux , soit par la mutilation , soit par la multiplicité des parties , & qui paroissent résulter de la confusion de deux embrions en un seul. Car indépendamment des raisons prises de la formation graduée & successive des parties de l'embrion , observées dans celle du poulet , dans celle de l'homme même que les avortemens ont fournis à nos examens , dans quel autre état que celui d'un végétal ou d'un polype , peut-on concevoir la possibilité de ces confusions & de ces mutilations d'organes principaux

qu'on remarque dans les monstres ? Tout le monde ne sçait - il pas que dans un animal vraiment & uniquement animal, elles seroient suivies d'une mort certaine & presque toujours subite.

Quoi qu'il en soit, continue M. le Car, dès que le plan du systême admirable de l'embrion, qui n'est d'abord qu'une gelée, a acquis une certaine consistance, & que les fibres du cœur, par exemple, sont vraiment des fibres, qu'elles ont du ressort & un certain degré de sensibilité; dès que les liqueurs amassées dans son tissu sont en quantité suffisante, & ont l'activité spiritueuse nécessaire, alors elles s'y exaltent tout-à-coup, & mettent ces fibres du cœur sensibles & élastiques en contraction. C'est là le premier battement de cet organe & le premier instant de cette circulation, qui ne cesse qu'avec la vie; c'est de ce moment que date cette vie qui est attachée au fœtus, mais qui est cependant encore dépendante, à bien des égards, de celle de la mere: car elle continue à lui fournir des liqueurs pour sa nourriture, pour son accroissement, & elle supplée par sa respiration à cette fonction essentielle qui lui manque.

Cette respiration a deux usages; le

premier & le plus considérable est d'introduire dans les liqueurs le principal fond du fluide animal, qui doit couler dans les nerfs, après avoir passé par le cerveau. Le second usage est de rafraîchir, de condenser le sang qui se trouve broyé, dissous, dénué d'esprits par les chocs qu'il a essuyé dans la circulation, & de le rétablir en ce premier état brillant qu'on lui trouve dans l'artere aorte & dans ses branches.

Tant qu'il passe beaucoup de sang de la mere dans l'enfant, & que celui-ci a une circulation peu considérable, ce sang spiritueux & rafraîchi fourni par la mere, se renouvelle souvent dans les organes du fœtus, & celui-ci jouit de tous les avantages que la respiration de cette mere a procuré à ces liqueurs. C'est le cas de l'enfant dans les premiers mois. Mais en acquérant de l'âge, les vaisseaux de communication avec la mere se remplissent peu à peu & se ferment. La circulation propre au fœtus devient plus grande & plus forte à proportion de son accroissement. Il commence peu à peu à faire rouler ce commerce de liqueurs sur son propre fond. Or à mesure que ces liqueurs se privent de l'association avec celles de la mere, elles manquent

de ce rafraîchissement qu'elles en reçoivent. La raréfaction qui en résulte, est d'autant plus considérable, que l'enfant est plus âgé, c'est-à-dire, que sa circulation est plus vigoureuse, plus capable de broyer le sang, de le dissoudre. L'effet de cette raréfaction du sang portée à un certain degré, est de produire dans les poumons un sentiment de suffocation très-vif, & dans toutes les parties du corps une inquiétude analogue à celle des ébullitions. Cet état du sang de l'enfant arrive pour l'ordinaire au bout de 9 mois. Alors il s'agite, l'organe qui le contient, sensible à ces mouvemens, se contracte, & du concours de ces mouvemens du fœtus, & de la contraction de son enveloppe, résulte son expulsion ou l'accouchement : d'où l'on voit que le terme de ce dénouement dépend premièrement de la vigueur, tant de l'enfant, que de sa circulation ; secondement, de la sensibilité de l'organe où il est logé. Un excès dans ces dispositions fait des accouchemens précoces. Le défaut contraire y produira des retardemens plus ou moins considérables, à proportion de ce défaut. Tel est le cas de la Dame dont notre Anatomiste Physicien explique toutes les circonstances par les principes précédens.

M. du Boullay Secrétaire pour les Belles-Lettres, lut ensuite l'histoire de Jean Sans Terre, dernier Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. Comme les faits historiques ne sont pas susceptibles d'extrait, on ne peut donner une idée de cet Ouvrage qu'en en rapportant quelques morceaux détachés, pour faire juger du style & de la manière de l'Auteur.

Voici un tableau des horreurs du mémorable siège du château Gaillard. Les bouches inutiles que le Gouverneur avoit mises dehors la Citadelle, furent repoussées par ordre de Philippe-Auguste à coups de fleches & de pierres, & un grand nombre de ces malheureux mourut de faim & de misere, entre la circonvallation & le fort.

« Cependant au retour du printemps
 » Philippe vint visiter les ouvrages; & ce
 » qui restoit de cette troupe infortunée
 » l'ayant apperçu, se mit à pousser des
 » cris lamentables, & tendant les bras vers
 » lui, ils se prosternerent le visage con-
 » tre terre pour lui demander la vie. Ce
 » grand Prince sentit alors le cri de l'hu-
 » manité se lever dans son cœur. Peut-
 » être déplora-t'il les effets de cette am-
 » bition funeste, que les hommes ont dé-
 » coré du nom d'héroïsme, & qui souvent

» méritoit mieux celui de barbarie, &
 » il éprouva combien les Rois doivent
 » être en garde contre les ordres de ri-
 » gueur qu'on leur fait signer, lorsqu'ils
 » sont éloignés, & que leurs yeux ne
 » peuvent être frappés des malheurs dont
 » ces ordres sont la cause. Attendri par
 » un si triste spectacle, il commanda qu'on
 » donnât des secours à cette troupe mal-
 » heureuse; mais ils furent inutiles pour
 » la plûpart: le grand nombre n'étant plus
 » en état d'en recevoir, & les autres
 » n'ayant pu modérer la faim qui les
 » pressoit, périrent par les alimens même
 » que la pitié du Roi leur fit donner. »

Nous ajouterons à ce morceau les ré-
 flexions suivantes sur la réduction de
 la Normandie, & sa réunion à la Cou-
 ronne. « Cette Ville, dit M. D. B.
 » fiere de la puissance de ses Souverains
 » particuliers, humiliée peut-être de de-
 » venir une simple Capitale de provin-
 » ce, ne sçavoit pas sans doute, lorsqu'elle
 » signa cette fameuse capitulation qui l'a
 » rendue le patrimoine de la France,
 » qu'elle signoit son bonheur. Le pays
 » riche & fertile auquel elle commande,
 » ruiné par des guerres continuelles, avoit
 » besoin d'une paix profonde pour voir
 » ses Arts, ses manufactures, sa fécon-

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

» dité, son commerce, monter au point
» de grandeur, où ils sont parvenus sous
» l'empire des Rois de France. En vain
» l'eût-elle espéré cette paix si nécessaire,
» tant qu'elle auroit été dans leur voisi-
» nage sans être sous leur domination.
» Devenue partie d'un Royaume florif-
» sant, entourée des autres côtés par
» la mer, elle n'entend plus que de loin
» gronder le tonnerre, & elle cultive en
» liberté les Arts de la paix. En vain le
» Lion anglois rugit encore, & semble
» regretter la proie qui lui a été ravie,
» une main puissante & chérie nous pro-
» tège; rien n'altérera plus notre tran-
» quillité, tandis que les armées formi-
» dables qui bordent nos côtes, portent
» au loin l'épouvante & la terreur. »

Nous finirons cet extrait par le por-
trait de Jean-Sans Terre. « Son histoire,
» dit M. D. B. sera à jamais un exem-
» ple terrible pour les Rois, & une leçon
» frappante pour l'humanité. Il réunit au
» plus haut degré deux qualités qui pa-
» roissent d'abord contraires, & qui ce-
» pendant ont beaucoup de liaison l'une
» avec l'autre, la foiblesse & la cruauté.
» En faisant le malheur de ses peuples,
» il fit le sien. Il est difficile d'éprouver de
» plus dures extrémités & des traitemens

» plus ignominieux que ceux où il se vit
 » réduire. Il prouva par son exemple qu'un
 » tyran est lui-même son plus cruel enne-
 » mi, & qu'il n'est point de rang, point
 » de dignité si élevée, qui mette au des-
 » sus de cette loi irrévocable établie par
 » l'Auteur de la nature. Nul homme ne
 » peut être heureux qu'en contribuant au
 » bonheur de ses semblables, & il n'en
 » peut jamais devenir le tyran & le fléau
 » qu'aux dépens de sa propre félicité. »

M. Hoden Directeur-Général des pom-
 pes de la Ville, lut un Mémoire dans
 lequel il donne un projet pour perfec-
 tionner les cabestans doubles & simples,
 les virevaux, &c. & les rendre d'un usage
 plus commode sur mer & sur terre.

Cet Académicien exposa d'abord les
 défauts auxquels la construction de ces
 machines les rend sujettes. Ces défauts
 avoient engagé l'Académie des Sciences
 de Paris à faire imprimer en 1745 les
 sçavans Mémoires qui ont remporté le
 Prix qu'elle avoit proposé en 1737, pour
 parer ces inconvéniens, mais dont cette
 illustre Académie ne paroît pas entière-
 ment satisfaite. Il fit ensuite la descrip-
 tion d'un cabestan dont il a rendu le
 jeu perpétuel, avec lequel par conséquent
 on n'est jamais obligé de choquer, de

boffer, ni de faire aucune reprise, soit qu'on se serve de la tourne-vire ou non.

Pendant toute la séance les assistans eurent sous les yeux un modele de ce cabestan en petit, qui tenoit suspendu un poids de 11 à 12 cens livres. Le cable d'expérience qui avoit trois pouces de diametre environ, faisoit à peine le quart d'une circonvolution sur le modele dont le cylindre avoit 4 pouces de rayon.

L'extrémité du cable opposé au fardeau n'est retenu par aucun garant. Elle étoit au contraire rejetée pardessus le cylindre, & pendoit librement du même côté que le fardeau.

M. Le Cat lut un mémoire intitulé, *Remarques & expériences sur la lumiere & le feu réfléchi par des miroirs*. Cet Ouvrage rassemble sous un même coup d'œil quelques-uns des progrès les plus frappans de la catoptrique. On s'y arrête en particulier sur les moyens de mettre le feu avec deux miroirs concaves à des matieres combustibles, placées au foyer d'un des miroirs, lequel rassemble la chaleur de quelques charbons ardens mis pareillement au foyer d'un second miroir concave, éloigné du premier de 20, 30, 50 pieds, selon le diametre & la perfection de ces instrumens.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*.

MONSIEUR; vous avez inféré dans votre second Volume d'Octobre une Lettre de M. Roussier, dans laquelle il paroît fâché que j'aye fait part au Public de nres *nouveaux signes pour l'accompagnement du Clavecin*, ou du moins que je l'aye prévenu. Nous avons puisé tous deux dans la même source, dans le *plan d'une nouvelle Méthode pour l'accompagnement*, que M. Rameau publia en 1732, & dont j'ai fait l'analyse dans la seconde partie du *sentiment d'un Harmoniphile sur différens ouvrages de musique* (1). Les mêmes idées nous sont venues

(1) Voyez le dixieme Paragraphe de cet Ouvrage qui se trouve chez *Jombert, Lambert & Duchesne*, ainsi qu'aux adresses ordinaires pour la Musique.

à quelque différence cependant. Je suis heureux d'être éloigné de cent lieues de *M. Roussier*, car il m'auroit sans doute accusé de plagiat. Ce qui le console, c'est qu'il croit appercevoir des fautes dans ma Méthode; fautes qui n'existent pourtant que dans son imagination, mais auxquelles il ne voudroit prendre aucune part; témoin, dit-il, « l'harmonie des trois dernières mesures qui, dans l'Ariette N^o 4, » précèdent immédiatement la reprise.

X 6 6 7

5 4 X X

» On y trouve, *La*, *si* —, *mi*, & la Basse fondamentale y est exprimée ainsi par le secours des nouveaux signes,

7

7 X X

FX *E* *B* *E*

(*La*, *si* —, *mi*.) *Fa* X dominante, défini-

7

» gné par *FX*, descend donc ici d'une seconde sur *mi* Tonique, exprimé par *E*. Or je cherche vainement ce que devient la dissonance de cette dominante, c'est-à-dire, *mi*, septième de *Fa* X. Il me semble que ce *mi* devrait être sauvé sur *Ré*, en descendant diatoniquement, & je ne l'entrevois nullement, ce *Ré* si nécessaire, dans l'accord parfait de la Tonique *mi*,

» qui se présente à la suite de la dominante
 » en question. »

Si M. *Roussier* connoissoit mieux la succession des accords, & la liaison harmonique qui en résulte, il verroit que ce *mi* fait partie de l'accord suivant, & qu'il reste sur le même degré pour se sauver ensuite sur le *Ré* X du pénultième accord. Qu'auroit-ce donc été, si après l'accord de *sixte quarte*, j'eusse employé celui de *quarte & quinte*, avant l'accord de septième de la dominante Tonique, comme on le fait dans presque toutes les cadences parfaites ? M. *Roussier* n'eût pas manqué de me taxer d'ineptie : c'est cependant ce que l'on trouve dans les compositions de nos meilleurs Auteurs. Mais comme mes Ouvrages ne sont pas d'un assez grand poids pour persuader mon Censeur, & lui faire voir que l'harmonie qu'il critique est bonne, & très-bonne, entre cent exemples de pareille harmonie que je pourrois lui citer, je me borne aux deux suivans : le premier est tiré du Ballet de *Pigmalion*, à la fin du beau monologue, *Fatal amour*, &c. page 7 ; & le second est tiré du sublime morceau *Tristes apprêts, pâles flambeaux*, de la Tragédie de *Castor & Pollux*, page 42. Ces deux Opera, connus de tout le monde pour être les

134. MERCURE DE FRANCE.

chef-d'œuvres de M. *Rameau*, seront, je crois, suffisans ; & je ne pense pas que M. *Roussier* ose porter condamnation sur les Ouvrages de ce célèbre Musicien.

Il est aisé de voir dans les deux morceaux que je viens de citer, que la note qui forme la dissonance dans l'accord de quinte & sixte, reste sur le même degré pour former la quarte consonante de l'accord de sixte quarte qui suit ; que dans le premier exemple, cette même note descend ensuite diatoniquement sur la note sensible, qui est la note sur laquelle elle auroit descendu immédiatement après l'accord de quinte & sixte, si la phrase musicale n'eût pas été alongée par l'accord de sixte quarte ; & que dans le second exemple, cette même note, après avoir formé la quarte consonnante de l'accord de sixte quarte, reste encore sur le même degré pour former la quarte hétéroclite, & qu'elle descend ensuite sur la note sensible comme à l'ordinaire. M. *Roussier* n'a pas fait attention que cet accord s'emploie de deux manières, selon les cas différens où il se trouve placé ; sçavoir, lorsqu'il est suivi de l'harmonie d'une dominante tonique, ou de celle d'une tonique : que dans le premier cas, la quarte doit descendre diatoniquement, tandis que le son fon-

damental reste sur le même degré, & que dans le second, c'est au contraire la quinte qui reste sur le même degré; tandis que la fixte monte diatoniquement sur la tierce du son fondamental de l'accord qui fait: or c'est justement le cas dont il est ici question: car que l'on compare les deux passages de ma Basse dont on improuve l'harmonie avec les deux exemples que je viens de citer, & l'on verra qu'ils sont les mêmes.

Que cet accord de quinte & fixte, qui précède celui d'une dominante, celui de fixte quarte, ou celui de quarte hétéroclite, tire son fondement d'un accord de septieme de dominante simple, ou de celui d'une sous-dominante auquel on ajoute la fixte, cela ne fait rien pour la pratique de l'accompagnement, comme M. Rameau l'a dit dans le *Plan de sa Méthode* page 31; le plus simple est toujours le meilleur: or je crois que ma méthode l'est encore plus que celle de M. Roussier, puisqu'il y fait une distinction des dominantes avec les sous-dominantes, & que je n'ai qu'un seul signe pour l'une & pour l'autre. La même idée m'étoit bien venue, mais j'ai préféré de réduire tout en accords parfaits & en accords de septiemes. J'avois même imaginé de marquer

l'accord de quarte hétéroclite de la lettre qui désigne la tonique avec un 2 au dessus, parce qu'en effet il n'y a de différence entre ces deux accords, que dans la tierce que l'on change en seconde ; mais j'ai mieux aimé conserver le 4, pour les mêmes raisons qui ont porté M. Rameau à s'en servir, attendu que dans ma méthode je conserve son doigter.

Ce défaut que M. Roussier me reproche, de marquer par un 7 l'accord de quinte & sixte, provenant d'une sixte ajoutée à l'accord parfait de la sous-dominante ; ce défaut, dis-je, si c'en est un dans mes signes, se trouve aussi dans le *Plan* de la *Méthode* de M. Rameau ; car il chiffre cet accord de quinte & sixte, par un 2, pour désigner qu'il faut toucher la seconde de la tonique ; mais comme cette même tonique ou du moins la lettre qui désigne son accord, se trouve immédiatement après celui marqué par le chiffre 2, la note sur laquelle devroit descendre celle qui porte cet accord de seconde, ainsi que la règle de l'accord de seconde le prescrit, ne se trouvant point dans cet accord de la tonique, la seconde monte pour lors diatoniquement, ainsi que le fait dans mon accord de septième le son qui se trouve au dessus : mais ce même son, dans la

188 MERCURE DE FRANCE.
trouvent sous ces mêmes chiffres, & de
les corriger ainsi :

B. C. ⁶ la ut si, la sol la, fa sol la, | ³ si, &c.
Nouv. fig. F 1 B.

Je suis charmé que M. *Roussier* ait eu la même idée que moi. La conformité de nos *Méthodes* en prouve la simplicité & j'ose dire l'excellence. Je puis cependant l'assurer ici que s'il ne date que de dix-huit mois, il y a plus de six ans que la mienne étoit en état de paroître, ainsi que je le pourrois prouver par des personnes dignes de foi. Si je ne l'ai pas donné plutôt, c'est que j'ai cru qu'il valoit mieux me servir de celle de M. *Rameau*, qui étoit déjà connue, comme on le peut voir par plusieurs de mes Ouvrages auxquels j'ai associé ses signes.

Au reste, puisque notre dispute n'instruit qu'imparfaitement le public de la différence qui se trouve entre nos deux *Méthodes*, & de la supériorité que l'une peut avoir sur l'autre, soumettons-les à son jugement en les donnant complètes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE MORAMBERT.

A Paris, ce 23 Octobre 1756.

Le Sieur Noblet, ordinaire de l'Académie Royale de Musique, connu par plusieurs Pieces de sa composition, vient de mettre au jour un Livre de Clavecin, & trois Sonates avec accompagnement de Violon, dédié à Mgr. le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il se vend à *Paris*, chez l'Auteur, rue Fromenteau, vis-à-vis la Place du Louvre, & aux adresses ordinaires : le prix en blanc est de 9 liv.

Nous annonçons en même temps six Sonates à quatre, deux Violons Alto & Basso, six Sonates de Violoncelle, du sieur Carlo Ferrari, Musicien de la Chambre de l'Infant Dom Philippe.

G R A V U R E.

NOUS annonçons une nouvelle Estampe du Parnasse François, gravée par *Maisonneuve*, sur le modele de celui que M. Titon du Tillet a fait exécuter en bronze. Les Figures principales sont depuis quinze jusqu'à dix-huit pouces de proportion, & placées sur une montagne hérissée de rochers où s'élevent des troncs de lauriers, de palmiers & de chêne. Le fonds de

190 MERCURE DE FRANCE.
cette Estampe est un grand & magnifique
bosquet. On la trouve chez *la Veuve Che-
reau*, rue S. Jacques, aux deux piliers
d'or. Un tel monument ne sçauroit être
consacré de trop de manieres.

Le Sieur Duflos, Graveur, connu par
plusieurs Estampes qui ont eu l'approba-
tion du public, vient d'en mettre au jour
deux nouvelles, qui plairont également
aux Connaisseurs. Elles sont d'après deux
Tableaux de M. Jeurat, exposés avec suc-
cès au dernier Sallon du Louvre; l'un inti-
tulé, *Enlèvement de Police*, & l'autre, *Dé-
ménagement d'un Peintre*. Les deux Estam-
pes portent les mêmes titres, & se ven-
dent chez l'Auteur, rue Galande.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur-Géogra-
phe du Roi, rue des Grands Augustins,
reçoit actuellement des souscriptions pour
la Carte de Boheme par Muller, de 25
feuilles, petit papier, qui paroîtra au pre-
mier d'Avril prochain, en 9 feuilles, les-
quelles formeront une surface égale à cel-
le de 25 feuilles, petit papier. On payera
en souscrivant 9 liv. pour les 9 feuilles,
que ceux qui n'auront pas souscrit paye-
ront 18 liv. Il est inutile de faire l'éloge
de ce chef-d'œuvre dont l'exemplaire cou-
toit 50 florins en Allemagne.

Nouveau Traité d'écriture, enrichi de plusieurs Pièces gravées d'après le Chef-d'œuvre de M. Rossignol, où l'on trouve ses démonstrations selon les principes de M. Alais, & dans lequel l'on combat de nouveaux Principes sur l'art d'écrire; dédié à Monseigneur le Duc de Chartres, par le Sieur Glachant, Expert Ecrivain-Juré, & Maître à écrire de Monseigneur le Duc de Chartre, 1742: seconde édition, augmentée de plusieurs belles pièces de gravure, entr'autres deux pièces qui renferment quatre alphabets des Langues Orientales. Il se vend à Paris, chez la *Veuve Fessard*, dans le passage de S. Germain-l'Auxerrois, où se trouvent tous les Ouvrages gravés d'après M. Rossignol. Le prix est de 6 liv. & avec l'augmentation de 8 liv.

Le Sieur Pelletier vient de graver une nouvelle Estampe d'après feu M. le Moyne. Elle a pour titre *Narcisse*, & se vend chez l'Auteur à Paris, rue S. Jacques, chez un Limonadier, vis-à-vis la rue des Noyers. Prix 2 liv. 8 sols.



ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.*LETTRE à l'Auteur du Mercure.*

MONSIEUR , comme je n'ai point l'honneur de connoître l'Auteur de la Lettre que vous avez insérée dans votre Mercure du mois d'Octobre dernier , sur les nouveaux travaux de S. Germain l'Auxerrois , & que j'ignore également le nom de celui à qui elle est adressée ; permettez-moi de vous envoyer ma Réponse, en vous priant de la rendre publique.

L'Auteur de la Lettre prétend , Monsieur , qu'il a fait toutes les perquisitions nécessaires , qu'il s'est informé de tout , qu'il a écouté le public , qu'il s'est rencontré avec plusieurs Membres de la Fabrique de S. Germain-l'Auxerrois , qu'il a conversé avec les Amateurs , qu'il a même vu des Académiciens. Voilà , ce me semble , bien des démarches pour s'instruire : c'étoit le but de l'Auteur. Y est-il parvenu ? J'ose assurer que non.

Sans attachement aux affaires & aux décisions de la Fabrique , dont je suis totalement

talement ignoré, sans prévention pour l'Artiste chargé de la conduite de ces travaux, que je ne connois point, j'ai fait les mêmes démarches, je me suis informé, j'ai écouté, j'ai conversé, j'ai vu. Uniquement ami de la vérité, je m'intéresse trop à son triomphe pour ne pas rétablir les faits tels qu'ils sont.

Tout le monde sçait, Monsieur, quel étoit l'état du Chœur de la Paroisse de S. Germain, lors de l'union du Chapitre à celui de la Métropolitaine; il y avoit un Jubé & une Menuiserie qui le fermoient de tous côtés, le Sanctuaire étoit très-resserré. Il parut indispensable de le rendre plus commode pour les Cérémonies de l'Eglise, & pour que le public jouît avec plus d'édification de la célébration de nos Saints Mysteres: aussi y a-t'il plus de six ans que la Fabrique pense sérieusement à le décorer.

Les Marguilliers rendirent dès-lors leur dessein public; c'est ce qui engagea sans doute M. Slodtz à faire un modelé, M. Meissonnier à faire des desseins, & M. Bacarit à donner des desseins & à présenter un modelé en relief.

Le modelé de M. Slodtz parut admirable; il est digne en effet de la réputation de ce célèbre Artiste. Je sçais que les des-

seins de M. Meissonnier contenoient de très-belles parties, quoiqu'ils ne fussent pas exempts de défauts. S'ils n'ont pas été acceptés, ce n'est pas, ainsi que l'annonce l'Auteur de la Lettre, pour préférer le seul & l'unique de M. Bacarit.

Mais le modele de M. Slodtz étoit d'un goût qui ne pouvoit en aucune façon s'allier avec l'Architecture gothique de l'Eglise, & qui auroit jetté la Fabrique dans une dépense trop considérable, quand même il auroit pu être exécuté. Voilà, Monsieur, la seule raison : je crois que vous conviendrez qu'elle ne deshonoré ni M. Slodtz, ni les Marguilliers.

Les desseins de M. Meissonnier ne furent présentés à la Fabrique qu'après son décès, & l'on a cru devoir préférer l'Ouvrage d'un homme vivant, en état par conséquent de suivre lui-même son projet.

Les desseins & le modele de M. Bacarit présentés à la Fabrique, sans apui de personne, & sans autre protection que son talent déjà connu, séduisirent à la vérité les Marguilliers. Ils sembloient annoncer tout à la fois une noble simplicité plus analogue au gothique de l'Eglise, & une sage économie dans la dépense; objets qui fixoient l'attention des Marguilliers. Ils auroient pu, sans contredit, les agréer.

alors : cependant craignant de s'abuser eux-mêmes, ils ont consulté le public, ils s'en sont rapportés aux lumières des Amateurs & des Connoisseurs, ils ont soumis le modele à l'examen & à la décision de l'Académie, & ce n'est qu'après avoir réuni en faveur de M. Bacarit les suffrages du Public, des Amateurs, des Connoisseurs & de l'Académie même, que la Fabrique a enfin agréé les plans de M. Bacarit.

Il n'étoit pas possible d'en soumettre d'autres au jugement de l'Académie ; ceux de MM. Slodtz & Meissonnier ne pouvoient être adoptés ; je vous en ai exposé les raisons. Ce sont cependant les seuls qui aient été présentés & montrés à la Fabrique ; tous les Marguilliers & plusieurs Paroissiens certifieront ce fait.

Il est vrai que trente ou quarante ans avant le projet de décoration du Chœur, feu M. Ballin, Orfevre du Roi, avoit fait un modele en relief, mais il est vrai aussi qu'il n'est jamais sorti de son Cabinet, qu'il n'a été vu que de peu de personnes, du nombre desquelles l'Auteur de la Lettre étoit sans doute.

Si M. Caqué, Auteur du beau Portail des Peres de l'Oratoire, a présenté un modele à Mrs. les Marguilliers, il faut

qu'il l'ait fait bien secrètement, & qu'il l'ait confié à une personne bien discrète, puisqu'aucun des Marguilliers ne l'a vu ; car c'est un fait que je puis encore attester après avoir cherché à me rencontrer avec plusieurs des Membres de la Fabrique : aucun ne m'a parlé du plan de M. Caqué, aux talens & au mérite duquel je donnerai toujours de justes éloges avoués du public.

L'on ne peut reprocher sérieusement aux Marguilliers la lenteur de M. Babuty à produire son projet. Est-ce en effet leur faute, si après six ans révolus, & au moment même de la décision, il a voulu entrer en lice ? S'il est venu trop tard à qui s'en prendre ? D'ailleurs si d'un côté il s'est trouvé dans ses desseins des parties qui annoncent des talens qui répondent au nom qu'il s'est déjà acquis, d'un autre, son plan dans sa totalité n'étoit pas si analogue au gothique de l'Eglise, que celui de M. Bacarit,

J'avouerai que j'ignore si M. Blondel a été arrêté dans sa composition & au milieu d'une très-belle course, par la prompte décision de la Fabrique. Je suppose l'Auteur de la Lettre mieux instruit de ce fait que tous Mrs. les Marguilliers & moi ; mais je n'en tirerai pas moins la conséquence

que si M. Blondel a été arrêté au milieu d'une très-belle course, c'est qu'il s'y est pris trop tard.

Difons-le donc avec vérité : Quoiqu'il soit bien naturel d'être porté pour les enfans, la faveur n'a point eu de part au choix qu'on a fait de M. Bacarit. Il est en effet enfant de la Paroisse, il y a été baptisé. M. Slødtz avoit, je crois, le même avantage. Froide ironie, qu'il sied peu à l'Auteur de la Lettre d'employer ! Est-ce ainsi qu'il prétend tourner en ridicule le choix réfléchi de gens respectables ? Est-ce ainsi qu'il prétend déprimer les talens de celui sur lequel ce choix est tombé ? Quels motifs l'ont engagé d'écrire, & de rendre sa lettre publique ? Encore si c'étoit quelque concurrent de M. Bacarit, passe : je dirois que c'est l'envie & la jalousie qui ont conduit sa plume.

Si c'étoit un homme en place, en droit de dire tout haut son sentiment, soit qu'il concourût par ses largesses à l'exécution du projet, soit qu'on fût obligé de déférer par d'autres raisons à son avis, je ne serois point étonné du ton de l'Auteur de la Lettre. Mais qu'un galant homme qui paroît avoir de bonnes intentions, qui est zélé pour la décoration de la paroisse, se laisse tromper par des oui-di-

re , qu'il les annonce comme des vérités , qu'il s'échappe en de fades plaisanteries , & que sans intérêt il cherche à faire tort à un Artiste chez l'étranger comme dans sa Patrie , celà est-il bien chrétien ?

C'est au Public judicieux à prononcer. J'ose même d'avance annoncer son jugement d'après *les Amateurs , avec lesquels j'ai conversé , des Académiciens que j'ai vus , & d'après le Public lui-même que j'ai écouté.* M. Bacarit répondra dans l'exécution à ce qu'on doit attendre d'un mérite décidé. Il méritera les applaudissemens qu'il a déjà reçus de MM. de l'Académie d'Architecture , & du Bernin de nos jours (1) ; & la prompte décision de la fabrique donnera à l'Auteur de la Lettre la satisfaction de voir exécuter de son vivant , ce que le public attend depuis si longtemps. J'ai l'honneur d'être , &c.

(1) M. Soufflot.



H O R L O G E R I E.

*LETTRE de M. B... à M. J. C. D. sur
des Cadrans de Pendules d'une nouvelle
invention.*

Vous vous intéressez, Monsieur, aux progrès des Arts ; la faveur que vous leur accordez, & votre amour pour le bien public m'engagent à vous faire part d'une invention qui peut contribuer beaucoup à l'ornement des Pendules. Vous sçavez que l'on cherche depuis long-temps l'art d'en perfectionner les Cadrans : l'expérience a convaincu qu'il est d'une impossibilité presque physique de donner par le feu à l'émail une fusion parfaitement égale sur une superficie de 10 à 12 pouces de diametre. Cela n'est possible que sur les Cadrans de Montres, dont le diametre est tout au plus d'un pouce & demi.

Le sieur Julien, Peintre en émail, après avoir multiplié les travaux & les expériences, est parvenu à faire des Cadrans d'une matiere de composition, qui a tout le mérite & tout l'éclat de l'émail. La blancheur & le brillant de ces Cadrans sont inaltérables, l'humidité & la sécheresse n'y

peuvent apporter aucun changement ; en quelque lieu qu'on les place , ils ont toujours la même beauté. Je ne parle point de leur netteté & de leur précision , l'expérience & la réputation de l'Artiste ne laissent rien à désirer à cet égard : je dirai seulement qu'un des grands avantages qu'on en peut tirer , c'est qu'ils peuvent être portés à toutes sortes de grandeur , sans rien diminuer de leur perfection , & qu'ils sont d'un prix bien moins considérables que les Cadrans d'émail. Mon approbation ne seroit peut-être pas capable de leur faire remporter le prix sur tout ce qui a paru jusqu'à présent dans ce genre ; mais celle qu'ils ont reçu de Messieurs de l'Académie royale des Sciences leur garantit d'avance celle des connoisseurs.

J'ai l'honneur d'être , &c.

La personne qui nous a envoyé cette lettre , nous a informés que le sieur Julien demeure à Paris , rue S. Antoine dans une maison à porte cochere , vis-à-vis le petit S. Antoine.



ARTICLE V.
SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

L'ÉLOGE de Mademoiselle Dangeville
doit décorer cet article : peut-on mieux
le commencer ?

LE JUGEMENT DE MINERVE,

A Mademoiselle Dangeville.

THALIE & le Dieu de Cythere,

Un jour à votre occasion.

Eurent une altercation.

Devant Minerve on porta la matiere,

Et par le styx il fut juré, dit-on,

Sous la peine la plus sévere,

Qu'on souscriroit à sa décision.

Minerve y consentit : la fille d'Apollon

En ces mots expliqua l'affaire.

Vous connoissez l'aimable Dangeville,

Du Théâtre François l'ornement & l'amour,

I. w

202 MERCURE DE FRANCE.

Dangeville aujourd'hui le charme de la Cour,
Et les délices de la Ville;

Ce cher objet de mes soins assidus,
Que j'élevai dès son enfance,
Et dont les talens soutenus
Ont surpassé même mon espérance.

L'Amour, ce Dieu présomptueux;
Ose me disputer la gloire & l'avantage
D'avoir seule formé, par mon art merveilleux;
Des talens qui font mon ouvrage.

N'est-ce pas moi qui règle tous ses pas,
Ses regards, ses discours, & même son silence;
Ses gestes, son maintien, cette noble décence,
Ce goût que l'art polit, mais qu'il ne donne pas ?

Tout ce qu'elle est, elle l'est par Thalie :
Je veux exprès un jour jouer la Comédie,
Et contraindre par-là tous les Dieux d'avouer
Que Dangeville est ma copie,

Et qu'elle sçait, comme moi, la jouer.
Comme vous ! arrêtez, dit le Dieu de Cythere ;
Je vous croyois modeste, & surtout plus sincère :
L'éloge est très-flatteur, & me paroît bien doux.
Dangeville jouera tout aussi-bien que vous ;

Mais c'est par moi qu'elle sçaura nous plaire.
L'Amour donne aux talens leur véritable prix ;

Ils n'ont, sans lui, qu'un air rude & sauvage :
Le secret, le grand art de les mettre en usage,
N'est réservé qu'à l'enfant de Cypris :
Vous les formez, & je les embellis.

Dangeville me doit ses charmes ,
 Tyrans adorés & vainqueurs ,
 Ses attraits sont les seules armes
 Qui lui soumettent tous les cœurs :

Les ris & les graces
 Volent sur ses pas ,
 Les jeux délicats
 Naissent sous ses traces :

Sur son front gracieux ,
 Avec des traits de flamme ,
 J'ai peint l'éclat des Cieux ;
 Je regne sur son ame ,
 Et brille dans ses yeux .

Reconnoissez ici mon souverain empire ;
 Que votre art impuissant respecte mon pouvoir :
 Je regle le destin de tout ce qui respire ;
 Pour triompher sans vous , je n'ai qu'à le vou-
 loir .

Doucement , s'il vous plaît , dit l'austère Minerve :
 Votre pouvoir est grand ; mais chacun a le sien ,
 Et l'on ne me doit pas compter ici pour rien .

Apprenez à parler avec plus de réserve .
 Thalie & ses leçons forment l'habile Acteur ;
 Cupidon sçait le rendre aimable ,
 Minerve le rend estimable .

Vous parez les dehors , moi , j'enrichis le cœur .
 Voilà mon jugement ; s'il n'est point trop flatteur ,
 Du moins il est très-équitable .

Vivons en paix , & qu'en ce jour

204 MERCURE DE FRANCE.

Toute dispute soit finie ;
Applaudissons-nous tour à tour.

Dangeville à la fois est ma fille chérie ,
Elle est la gloire de l'amour ,
Et le chef-d'œuvre de Thalie.

*Par M. GUIs , Associé de l'Académie
royale des Belles-Lettres de Caën.*

Le Lundi 29 Novembre , les Comédiens François ont repris la *Coquette corrigée* , Comédie en cinq Actes en vers , de M. de la Noue. Elle a été encore plus applaudie & plus goûtée que dans sa nouveauté. Nous sommes très-flattés que le jugement plus réfléchi du Public se trouve aujourd'hui conforme à celui que nous en avons d'abord porté. Nous avons donné l'extrait détaillé de cette pièce dans le Mercure de Juin 1756. L'Auteur nous a écrit à ce sujet une Lettre insérée dans le second volume de Juillet de la même année. Nous y renvoyons le Lecteur. On y trouvera aussi notre réponse.

COMÉDIE ITALIENNE.

Le Samedi 11 Décembre , les Comédiens ont donné l'immortelle *Servante-Maitresse* , qui semble se renouveler

chaque fois qu'on la remet. Il est vrai qu'elle vient d'être rajeunie par Mademoiselle Victoire & par M. Chamville, qui a joué le rôle de Pandolfe avec l'applaudissement général. Cette représentation a été d'autant plus brillante, que leurs A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans & Monseigneur le Duc de Chartres l'ont honorée de leur présence.

Le Jeudi 16, les mêmes Comédiens ont représenté pour la première fois la *Jeune Grecque*, Comédie en trois Actes en vers. Elle a été bien reçue du Public, & nous a paru le mériter par les détails & par l'esprit dont elle est remplie. S'il y a même un reproche à faire à l'Auteur, c'est de l'y avoir un peu trop prodigué. Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'elle ne peut que lui faire honneur. Comme cette pièce aura vraisemblablement plusieurs représentations, nous en rendrons une autre fois un compte plus détaillé.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Mardi 8 Décembre, le Concert commença par une symphonie nouvelle de M. le Chevalier d'Herbain, suivie d'*Exaltate*, Motet à grand chœur de Lalande.

206 MERCURE DE FRANCE:

Ensuite Mademoiselle Sixte chanta *Quam dilecta*, petit Motet de M. Naudé. M. Canavas joua un Concerto de violon. Mademoiselle Fel chanta *Regina cœli*, petit Motet de M. Mondonville. M. Balbastre joua sur l'Orgue l'ouverture de Pigmalion, suivie des Sauvages. Le Concert finit par *In exitu*, Motet à grand chœur de M. Mondonville.



ARTICLE VI.
NOUVELLES ÉTRANGERES.

DU NORD.

DE WARSOVIE, le 15 Novembre.

UN grand nombre de Seigneurs se sont empressés de venir ici, pour rendre leurs respects au Roi. Sur l'avis que les troupes Russiennes, qui marchent au secours de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, paroissent vouloir prendre leur route par la Pologne, le Roi de Prusse a requis la République de ne point leur accorder le passage. Sa Majesté Prussienne, informée qu'on lui suppose des vues préjudiciables aux intérêts des habitans de Dantzick, les a fait assurer qu'Elle étoit fort éloignée de penser à leur donner aucun sujet d'inquiétude.

On apprend de Constantinople, que cette Capitale de la Turquie est presque entièrement délivrée de la peste, mais que le mal contagieux fait encore beaucoup de ravages dans quelques parties de la Grèce. Les mêmes lettres marquent que dans le mois de Septembre il y a eu plusieurs secousses de tremblement de terre en divers endroits des Etats du Grand Seigneur.

Les avis recus de Courlande & de Livonie portent que les troupes Russiennes, destinées à agir contre le Roi de Prusse, ont été obligées par la

208 MERCURE DE FRANCE.

rigueur de la saison , de suspendre leur marche. Ces avis ajoutent que le 7 de ce mois le Feld-Maréchal Apraxin n'étoit pas encore arrivé à Riga.

DE STOCKOLM, le 17 *Novembre.*

Par une Ordonnance du 4 de ce mois , il est défendu de faire entrer en Suede toutes marchandises & denrées étrangères , dont le Royaume peut absolument se passer.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 27 *Novembre.*

Leurs Majestés Impériales ont envoyé au Feld-Maréchal Comte de Browne leurs portraits enrichis de diamans , & l'on compte que ce Général sera mis au nombre des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or , qui sont en cette Cour.

Le Comte d'Estrées , Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien , arriva ici le 10 de ce mois. Il eut le 12 ses audiences de Leurs Majestés Impériales.

Près de trois cens Saxons qui ont quitté l'armée du Roi de Prusse , sont arrivés à Ybbi & à Crems. On apprend de Cracovie que les quatre Régimens d'Infanterie & les deux de Cavalerie de cette Nation qui étoient en Pologne , s'avancent du côté de Bielitx dans la haute Silésie , pour se joindre aux troupes de l'Impératrice Reine.

DE PRAGUE, le 14 *Novembre.*

Quatre Compagnies de Grenadiers des Régimens que l'Impératrice Reine a fait venir d'Italie , ont été mises ici en garnison. On a déposé

dans l'Arcenal de cette Ville tous les pontons de l'armée commandée par le Feld-Maréchal de Browne. Il arrive tous les jours un grand nombre de Déserteurs Prussiens. Plusieurs prennent parti dans les troupes de l'Impératrice Reine.

Depuis quelques jours les troupes qui étoient dans le camp de Budin, se sont séparées. Le Feld-Maréchal Comte de Browne a établi son quartier général en cette Ville. Il a donné le commandement de tous les postes au delà de l'Elbe au Comte de Maguire. Le Général Haddick commandera ceux en deçà de cette riviere. Les Hussards & les Croates ont formé un cordon le long des frontieres de la Saxe, & plusieurs Escadrons de Cuirassiers & de dragons sont à portée de soutenir ces troupes irrégulieres.

On doit faire à Carlsbadt l'échange des prisonniers. Il s'y rendra pour cet effet de chaque côté un Lieutenant Colonel, un Capitaine, un Auditeur & un Commissaire des guerres.

Pendant cet hyver, la Garnison de cette Ville sera composée du Régiment de Jeune-Wolfenbutel, d'un Bataillon de Wallis, & de vingt-deux Compagnies de Grenadiers.

Du Camp de Budin, le 7 Novembre.

Le 27 du mois dernier, les Prussiens ayant abandonné la Ville d'Auffig, le Feld-Maréchal Comte de Browne la fit occuper par un Détachement de Croates. Il fit passer en même temps l'Elbe à la plûpart des troupes de cette Nation, pour harceler l'arriere-garde de l'armée ennemie. Le Général Haddick s'avança le 28 avec son détachement vers Peterwald. Les Prussiens s'en retirèrent, & il en prit possession. Le 29, le Lieutenant-Colonel Maceligot attaqua un poste, dans

210 MERCURE DE FRANCE.

lequel un corps d'ennemis étoit retranché avec huit canons. L'action fut très-vive, & les Prussiens se défendirent long-temps à la faveur de leur artillerie : mais le Colonel Velha étant venu au secours du sieur Maceligot, le poste fut emporté. Les ennemis y ont laissé près de deux cens morts ou blessés. On eut le 30 des avis certains, que l'ennemi avoit entièrement évacué la Bohême ; & le 31, le Feld-Maréchal de Browne rappella les Détachemens qu'il avoit envoyés dans les Cercles de Saatz & de Leitmeritz. Sur le bruit qui se répandit le premier de ce mois, que les Prussiens faisoient de nouveaux mouvemens du côté de Zittau & de Gabel, ce Général fit avancer le Comte Lascy à la tête de quelques Bataillons & d'un Corps de Hussards vers Jung-Buntzlau, & le Lieutenant-Colonel Louden vers Bambourg, avec huit cens Croates. Le Baron de Wolfersdorff, Major Général, fut détaché le 3 avec six Bataillons, un pareil nombre de Compagnies de Grenadiers, six cens chevaux, & douze piéces de canon, pour soutenir le Comte Lascy. Le 5, on apprit que les ennemis avoient pris des cantonnemens ; qu'il n'y avoit plus que quatre mille hommes de leurs troupes qui fussent campés ; & que ce Corps étoit retranché derrière Nellendorff.

*Du Quartier Général du Prince Piccolomini à
Hollochlau, le 8 Novembre 1756.*

Les troupes commandées par le Prince Piccolomini, ne se sont arrêtées qu'un jour à Jaromitz, & le 27 du mois dernier elles sont venues camper ici. On fut informé le 29, qu'un Corps de Prussiens qui étoit resté à Neustadt, s'étoit retiré. Aussitôt le Prince Piccolomini manda au Comte Spada, de faire prendre possession de ce

poste. Sur l'avis qu'on reçut le même jour, que le Feld-Maréchal de Schwerin décampoit de Skalititz, & qu'il paroïssoit avoir dessein de se replier vers Lewin; les Comtes de Spada, Louis de Starhemberg & de Rodolphe de Palfy, eurent ordre de se porter en avant. En même temps, on détacha le Colonel Mibaliewich, pour inquiéter les ennemis dans leur retraite. Le 30 ils se retirèrent jusqu'à Reinerz dans le Comté de Glatz. Le sieur Mibaliewich, après les avoir poursuivis, est revenu prendre poste à Lewin. Le Feld-Maréchal de Schwerin leva de nouveau son camp le premier de ce mois. Continuant de retourner en arrière, il alla se poster sous Glatz, & s'est replié ensuite jusqu'à Warthe: il n'a laissé à Glatz que deux Régimens. Quelques dispositions de ce Général font juger qu'il a même dessein d'évacuer entièrement le Comté de Glatz. Les troupes de l'Impératrice Reine y paient tout argent-comptant, excepté le pain & les fourrages, qu'elles ne prennent même qu'en donnant des reçus. Deux Détachemens se sont avancés à Reinerz & à Gosubel, pour observer les mouvemens des ennemis. Nos Hussards sont campés entre Czastch & Slany. Les Régimens de Cuirassiers de Schnerzing, de Kalckreuter & de Gelhay, & les Régimens de Hussards de Nadaffi & de Kaluocki, sont arrivés de Hongrie en Moravie, où ils s'arrêteront jusqu'à nouvel ordre.

DE LEITMERITZ, le 2 Novembre.

Quelques jours avant que les Prussiens abandonnassent la Boheme, le sieur de Tallange attaqua Salest, où étoient trois cens hommes d'Infanterie & quatre-vingts Hussards de leur troupe.

avec deux piéces de canon. Il tailla en piéces cent soixante-dix hommes, & il encloua les deux canons, ne pouvant les enlever parce que six cens Cavaliers ennemis vinrent au secours du poste attaqué. Le Major Manstein, qui y commandoit, a perdu la vie. Il n'y a eu que seize hommes tués & vingt-trois blessés du côté des Autrichiens. Le Général Maguire a fait former, par les troupes qu'il a sous ses ordres, un cordon le long de la frontière.

DE DRESDE, le 29 Novembre.

Neuf Régimens de l'armée de Sa Majesté Prussienne devoient traverser le Cercle de Buntzlau, pour aller joindre l'armée qui est aux ordres du Feld-Maréchal de Schwerin. Ils n'ont pu exécuter ce projet, les Autrichiens ayant occupé les principaux postes situés le long des montagnes de la Lusace. Des lettres de Léipsick avoient marqué, que deux Régimens Saxons avoient trouvé le moyen de se rendre à Prague. Les mêmes lettres ajoutoient, que cent cinquante Soldats des mêmes troupes avoient forcé trois cens Cavaliers Prussiens, qui avoient été envoyés à leur poursuite, de mettre les armes bas, & qu'il les avoient emmenés prisonniers en Bohême. Ces nouvelles ne sont pas confirmées. Il est vrai seulement que le Régiment Saxon de Lubomirsky a refusé de marcher sous les ordres des Officiers Prussiens, qui lui avoient été donnés pour commander; qu'il en a tué quelques-uns, & qu'il s'est ensuite entièrement dispersé.

Quelques Régimens des troupes Electorales ayant constamment refusé de prêter serment au Roi de Prusse, & un grand nombre de Soldats des

mêmes troupes ayant pris la fuite, le Prince Maurice d'Anhalt-Dessau en a porté des plaintes au Feld-Maréchal Comte de Rutowski, par ordre de Sa Majesté Prussienne. Ce Feld-Maréchal a fait à la lettre du Prince d'Anhalt une réponse, dont voici l'extrait.

« V. A. S. sçait mieux que personne, que la plupart des Officiers, après avoir passé le Pont de Rhuden, ont été d'abord éloignés de leurs Régimens. » Comment peut-on exiger d'eux qu'ils répondent de leur monde ; & de moi, que je réponde pour les Officiers ? En vertu de la Capitulation, il étoit libre à ces derniers de rester au service de S. M. le Roi de Pologne, ou de demander leur congé. On a convenablement annoncé aux Soldats qu'ils seroient prisonniers de guerre ; mais on ne leur a dit, ni de ma part, ni de celle de qui que ce soit, qu'ils devoient prêter serment au Roi de Prusse, & qu'ils y seroient forcés. Je me suis expressément défendu dans la Capitulation, je l'ai fait représenter à S. M. Prussienne. Malgré cela, personne n'est & ne se croit autorisé à retenir quelques hommes de l'Artillerie, de l'Infanterie & de la Cavalerie. » V. A. S. n'a qu'à nommer ceux des Généraux & Officiers, qu'elle accuse. Notre qualité de prisonniers de guerre ne nous permet pas de nous éloigner des lieux de notre résidence, & chacun de nous est responsable de ce qui pourroit se faire contre la Capitulation. Mais V. A. S. me permettra de lui dire que l'éloignement des troupes pour la prestation de serment qu'on exigeoit d'elles & qu'on leur a fait faire par des moyens violens, ne devrait point lui paroître étrange ; & quoi qu'il en soit, il n'est guere possible de rendre responsables de cet éloignement

214 MERCURE DE FRANCE.

» leurs Officiers qui sont séparés d'elles. . . . Sur
» la Liste des Grenadiers Gardes du Corps , on a
» mis des hommes qui doivent avoir été auprès des
» équipages des Officiers , & dont une partie s'est
» perdue avec les bagages , & l'autre a été ren-
» voyée de Pirna & de Dresde. On a d'ailleurs spé-
» cité , comme étant à Dresde , des malades qui
» étoient restés à Thurnisdorff & à Naumdorff , &
» que les troupes Prussiennes doivent y avoir trou-
» vés. Il y a aussi beaucoup de Soldats qui étoient
» absens par congé. Les Officiers ne sçavent où ils
» sont restés , ni ce qu'ils sont devenus. On a porté
» pareillement sur l'état des troupes plusieurs Ca-
» nets qui ne sont encore que des enfans , & qui
» ne sont jamais venus au Drapeau , quoique la
» Cour ait bien voulu leur accorder , comme une
» grace , la paie pour leur entretien. . . . »

On publia le premier de ce mois une Ordon-
nance , par laquelle S. M. Prussienne prescrivait
aux Cercles de cet Electorat , de fournir neuf
mille soixante-quinze hommes , pour recruter les
Régimens Saxons qu'Elle a pris à son service. Par
la répartition qui avoit été faite , ce Prince de-
mandoit deux mille cent vingt hommes au Cer-
cle de Misnie , dix-sept cens trente-cinq au Cer-
cle de Léipsick , deux cens soixante-un au Cercle
de Neustadt , quatre cens soixante-onze au Cercle
Electoral , seize cens soixante-cinq au Cercle
des Montagnes , neuf cens cinq au Cercle de
Thuringe , quatre cens soixante-six au Cercle de
Voigtlant , six cens au Marquisat de la Haute-
Luface , trois cens soixante-huit à la Basse-Lufa-
ce , deux cens trente-quatre au Chapitre de Mer-
sebourg , & deux cens trente au Chapitre de
Naumbourg & de Zeist. Il étoit recommandé aux
Régences de n'enrôler que des hommes qui eussent

sent au moins cinq pieds cinq pouces , & qui n'eussent pas plus de vingt-huit ans ; & de les choisir principalement parmi les Artisans , particulièrement parmi les Charrons , Forgerons , Charpentiers , Maçons & Serruriers. Toutes ces recrues devoient être prêtes le 15 , & il avoit été signifié à chaque Cercle , que , si elles ne se trouvoient pas assemblées pour ce temps , ou si elles n'étoient pas telles que S. M. Prussienne les exigeoit , on procéderoit contre les Membres de la Régence du Cercle par voie d'exécution militaire ; que même ils seroient arrêtés , & que , sans aucune distinction de personnes , on les condamneroit aux travaux des fortifications.

Dix Régimens d'Infanterie de l'armée Saxonne sont conservés en entier. S. M. Prussienne a incorporé dans ses troupes les Grenadiers Gardes du Corps , le Régiment de la Reine ; celui de la Princesse , épouse du Prince Electoral ; six Régimens de Cavalerie , & le Corps d'Artillerie. Elle a envoyé dans ses Etats le Régiment de Dragons de Rutowski , ainsi que les soldats qui ont refusé de prêter serment. Plusieurs Officiers , soupçonnés d'avoir contribué par leurs conseils à ce refus , ont été mis aux arrêts.

Quelques Soldats Saxons s'étant évadés en passant par Dornau , le détachement Prussien , qui les conduisoit , a enlevé les Magistrats de ce Bourg , & les a emmenés prisonniers. On a publié une Ordonnance du Directoire de Guerre , établi par le Roi de Prusse à Torgau. Elle porte que les soldats qui quitteront les Régimens Saxons que ce Prince a pris à son service , seront traités comme déserteurs. Par la même Ordonnance , il est enjoint aux Magistrats de faire arrêter ceux qui se trouveront dans leurs districts , & de les faire conduire à la garnison la plus prochaine , sous peine

d'en répondre en leur propre & privé nom. Il est expressément défendu de faire tenir aux fugitifs rien de ce qui peut leur appartenir. Les Magistrats aussi-tôt qu'ils seront informés de l'évasion de quelqu'un, seront obligés de saisir les biens meubles ou immeubles, & ils payeront de leurs propres fonds les effets qui seront détournés. Toutes personnes qui auront contribué à la fuite d'un soldat, ou qui, ayant connoissance de sa fuite, ne dénonceront pas le fugitif, subiront la peine prononcée contre lui.

Sur les représentations des Députés des différens Cercles de la Saxe, & avec le consentement du Roi de Prusse, le Major Général Rezow s'est chargé d'acheter la levée des Milices que Sa Majesté Prussienne a demandées à cet Electorat.

On parle diversément des causes de la détention du sieur de Heinecke, Conseiller privé. Le scellé a été mis sur tous ses papiers. Le sieur Hibler, Major d'un Régiment d'Infanterie des troupes Saxonnnes, a été arrêté en même temps que ce Magistrat, pour avoir exhorté des soldats à passer chez les Autrichiens.

DE LEIPSICK, le 2 Décembre.

Sur la réquisition de nos Magistrats & du Corps de nos Négocians, le Roi de Prusse a consenti d'accorder une diminution sur la contribution de cinq cens mille écus, qu'il avoit fait demander à cette Ville. En même temps Sa Majesté Prussienne a recommandé aux habitans de n'entretenir aucune intelligence avec les Autrichiens, & de ne leur faire aucune livraison, de quelque nature que ce pût être.

Ce Prince arriva le 24 du mois dernier en cette Ville, & il prit son logement chez le sieur He-
man,

man, Conseiller des Finances. S. M. Prussienne visita le lendemain matin, les quartiers qu'une partie de ses troupes occupe dans les environs ; & le soir Elle retourna à Dresde. Elle a témoigné qu'Elle auroit désiré de pouvoir accorder une plus grande diminution sur la contribution qu'Elle a demandée ; mais que les circonstances ne le lui avoient pas permis. Il y a actuellement ici quatre mille hommes en garnison, sans y comprendre les Gardes du Corps & les Gendarmes du Roi de Prusse, qui sont logés dans les fauxbourgs. On compte dans plusieurs maisons jusqu'à huit & dix soldats. La Bourgeoisie est obligée de leur céder les chambres sur le devant, afin qu'ils soient plus à portée d'observer ce qui se passe dans les rues, & d'entendre les signaux que les Officiers peuvent avoir besoin de leur donner.

Le Roi de Prusse, en faisant la visite des quartiers que plusieurs Corps de ses troupes occupent dans les environs de cette Ville, a employé plus de deux heures à examiner la plaine de Lutzen, où Gustave Adolphe, Roi de Suede, perdit la vie, & où son armée, quoique privée de ce Prince, remporta une victoire complete sur les Impériaux. On observa que S. M. Prussienne écrivoit plusieurs remarques sur ses tablettes. Il y a actuellement ici six Bataillons en garnison.

DE BAULZEN, le 22 Novembre.

Depuis quelques jours, le prince de Prusse a établi ici son quartier. Après avoir fait distribuer des logemens à quatre Bataillons qu'il a amenés avec lui, il a adressé aux Etats du Cercle l'ordre suivant.

« S. A. R. dispensant les habitans de fournir
 » la nourriture aux troupes, espere que les louables
 I. Vol. K

» Etats , de concert avec le Magistrat & le Cha-
 » pitre , régleront les choses entr'eux de façon que
 » chaque soldat reçoive journallement six deniers ,
 » & le Bas Officier un gros , & qu'il soit payé
 » tous les mois dix écus aux Lieutenans , Sous-
 » Lieutenans & Enseignes , vingt aux Capitaines ,
 » quarante aux Lieutenans-Colonels , soixante aux
 » Colonels. S. A. R. ne demande rien pour Elle.
 » A l'égard de ses Aides de Camp , Elle laisse à la
 » discrétion des Etats , de décider de quelle maniere
 » on doit en user. Elle ne pense pas , que ces
 » Etats fassent la moindre difficulté de remplir ses
 » intentions sur ces différens articles. Au reste , Elle
 » promet qu'Elle empêchera l'Officier & le soldat
 » d'exiger rien de leurs hôtes au-delà des sommes
 » spécifiées ci-dessus ; bien entendu néanmoins que
 » la lumiere & le bois seront fournis gratuitement ,
 » & que l'hôte sera tenu de cuire & d'apprêter pour
 » le soldat la viande que celui-ci aura achetée. De
 » plus , S. A. R. demande qu'on prépare trois cens
 » lits pour établir en cette Ville un Hôpital Mili-
 » taire. »

DE BERLIN, le 28 Novembre.

Il paroît une Patente du Roi , pour rappeler
 tous les Vassaux ou Sujets de Sa Majesté , qui sont
 au service de l'Impératrice Reine de Hongrie &
 de Bohême , ou qui résident dans les Etats de
 cette Princesse. Le Roi leur ordonne de se repré-
 senter dans le terme de deux mois , à compter
 du jour de la publication de la Patente. Les biens
 de ceux qui n'obéiront pas , seront confisqués au
 profit des Officiers ou sujets de S. M. qui par
 représailles pourroient essuyer quelque dommage
 de la part de la Cour de Vienne.

DE FRANCFORT, le 6 Décembre.

On afficha ici le 3 de Novembre dans toutes les Places publiques le Decret de l'Empereur contre le Roi de Prusse ; & les Magistrats ont défendu de faire , dans cette Ville , & dans son territoire , aucunes levées de soldats pour S. M. Prussienne. L'Empereur ayant ordonné la voie d'exécution contre ce Prince , a déferé cette commission au Duc de Saxe-Gotha en l'absence du Roi de Pologne , Electeur de Saxe. Le Duc de Saxe-Gotha s'est excusé de se mêler de cette affaire ; mais les raisons qu'il allegue pour s'en dispenser , n'ont pas satisfait Sa Majesté Impériale , & Elle lui a adressé une nouvelle Admonition.

Les lettres de Ratisbonne marquent que le Baron de Ponickau, Ministre du Roi de Pologne Electeur de Saxe à la Diète de l'Empire , a présenté un nouveau Mémoire à cette assemblée. La moitié du Bourg de Kupferberg dans l'Evêché de Bamberg , vient d'être réduite en cendre. Il y a eu aussi un grand incendie à Wetzlar.

I T A L I E.

DE NAPLES , le 16 Novembre.

Il y eut ici le 22 du mois dernier , à trois heures & demie de l'après-midi , une violente secousse de tremblement de terre , qui dura près de quatre minutes. Plusieurs maisons ont été endommagées , & un grand nombre de cheminées ont été abattues. Les voûtes de quelques Eglises ont considérablement souffert.

Le 20 on essuya aussi un tremblement de terre des plus violens dans une partie de la Sicile. Les

K ij

mêmes secousses se sont fait sentir dans la Morée , ainsi que dans les Golfes de Lépante & de Corinthe, & elles ont causé en plusieurs endroits des dommages considérables. Il est sorti de la mer quelques nouvelles Isles. Le Roi a donné ordre de mettre toutes ses Places maritimes en état d'être respectées par les forces navales des Puissances étrangères.

DE LA BASTIE, le 14 Novembre.

La premiere division du convoi , qui a fait voile d'Antibes pour transporter un corps de troupes Françoises dans cette Isle , arriva le premier de ce mois à Calvi , sous l'escorte de la Frégate *la Gracieuse*. Les Bâtimens de cette division avoient à bord les deux Bataillons du Régiment de Montmorin , le second Bataillon du Régiment de Flandre , & le premier du Régiment Suisse de Bocard. Le Marquis de Castries , Maréchal de Camp , & Commandant en chef des troupes Françoises , débarqua le lendemain au matin. Le même jour , les Grenadiers releverent les principaux postes , qu'occupent les Gênois. Les quatre Bataillons furent distribués le 3 dans la Place & dans le fauxbourg. Le 5 , le Marquis de Castries conduisit deux compagnies de Suisses à l'Algaiola & à l'Isle Rossa. On ne rencontra aucun obstacle de la part des Corfes rebelles. La seconde division du convoi , escortée par la Frégate *la Topase* , fit le 3 son débarquement à San-Fiorenzo. La navigation de la troisième division , qu'escortoit la Frégate *la Junon* , a été traversée par les vents contraires. Cette division n'a pu arriver que le 6 à Ajaccio. Le Comte de Balbi , Brigadier d'Infanterie au service de Sa Majesté Très-Chrétienne , commande à San-Fiorenzo , & le Marquis de Ségur à Ajaccio.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 7 Décembre.

On prépare à Wolwich dix mille bombes , dont le public ignore la destination. Il n'y a eu aucun moyen d'engager les habitans des Provinces de Kent & de Hampshire , à recevoir dans les Villes , même dans les Villages , les troupes de Hanovre & de Hesse.

Des dépêches qu'on recut le 20 Novembre de la Nouvelle Yorck , marquent qu'il regne beaucoup de maladies parmi les troupes que commande le Lord Loudon. On a été informé par les mêmes avis , que ce Lord avoit fait marcher plusieurs détachemens , pour tâcher d'arrêter les courses des Sauvages , qui répandent la terreur dans toutes les Colonies Angloises de l'Amérique Septentrionale.

Les Vaisseaux de guerre *le Kennington & le Sutherland* , partirent le 6 de Corck pour ces Colonies. Ils ont sous leur convoi quatorze Bâtimens de transport , à bord desquels on a fait embarquer le Régiment d'Offarel , & les détachemens tirés des Régimens d'Infanterie sur l'établissement d'Irlande.

Quatre Bataillons des troupes Hanoveriennes s'embarquerent le 24 du mois dernier , pour retourner en Allemagne. On y fera repasser successivement en deux autres divisions le reste de ces troupes , qui est encore actuellement campé près de Maidstone malgré la rigueur de la saison. Plusieurs Frégates croiseront cet hyver dans la Manche. L'Amiral Byng , & le sieur Shirley , ci-devant Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , subiront dans peu leurs interrogatoires. Il s'est tenu ces jours-

ci un grand Conseil à Whitehall, pour délibérer sur les moyens de faire baisser le prix du bled. Conformément aux résolutions prises dans ce Conseil, on publia le 26 une Proclamation, pour défendre l'exportation des grains. En plusieurs endroits ils étoient d'une telle rareté, que la populace, craignant de manquer de pain, s'est attroupée tumultueusement, & a commis de grands désordres. On n'est parvenu à la calmer, qu'en recherchant les personnes qui avoient fait secrètement des magasins, & en les contraignant de vendre à un prix modique tout le bled qu'elles y avoient amassé. Le 27, le Roi nomma le Général Blakeney Chevalier de l'Ordre du Bain. Sa Majesté le même jour, créa ce Général Pair d'Irlande, sous le titre de Vicomte d'Innitkilling. L'ouverture du Parlement se fit le 2 Décembre avec les cérémonies accoutumées.

Le Roi fit ce discours: « Milord & Messieurs, » je vous ai fait assembler dans une conjoncture, » qui requiert particulièrement les délibérations, » les avis & le secours du Parlement, & je me » flate, moyennant la protection de la divine Pro- » vidence, que l'union & la fermeté qui regnent » parmi mes fideles Sujets, me feront sortir avec » honneur de toutes les difficultés, & feront triom- » pher enfin de l'ancien ennemi de ces Royaumes, » la dignité de ma Couronne & ses droits incon- » testables. Un des principaux objets de mon at- » tention & de mon inquiétude, est la défense & » la conservation de nos possessions en Amérique. » Le danger éminent, auquel nos Colonies sont » exposées, exige des résolutions aussi promptes » que vigoureuses. Le soin de pourvoir à la sûreté » de ces trois Royaumes n'occupe pas moins mon » esprit. Dans l'occurrence présente, je n'ai rien

» tant à cœur que de ne laisser à mon peuple sur
 » cet article aucun sujet de mécontentement. A
 » cette fin, une Milice nationale, établie propor-
 » tionnellement aux forces & aux besoins de l'E-
 » tat, peut devenir une avantageuse ressource
 » dans le péril général. Je recommande l'établisse-
 » ment de cette Milice au zèle & à la vigilance de
 » mon Parlement. L'alliance peu naturelle que,
 » contre toute attente, ont contractée des Puissan-
 » ces étrangères; les malheurs qui, en conséquen-
 » ce de cette dangereuse alliance, peuvent, par
 » l'entrée de troupes étrangères dans l'Empire,
 » porter une funeste atteinte aux constitutions du
 » Corps Germanique, renverser son système &
 » entraîner l'oppression du parti Protestant, sont
 » des événemens qui ont fixé les yeux de l'Europe
 » sur cette nouvelle & dangereuse crise, & qui
 » doivent affliger sensiblement tous les Ordres de
 » la Nation Britannique. J'ai ordonné au corps de
 » mes troupes Electorales, que j'avois fait venir
 » à la réquisition de mon Parlement, de retourner
 » dans mes Etats d'Allemagne, me reposant avec
 » plaisir sur l'affection de mon peuple, & sur son
 » zèle pour la défense de ma personne & de mes
 » Royaumes. Messieurs de la Chambre des Com-
 » munes: Je ferai remettre devant vous, lorsqu'il
 » en sera temps, l'état des dépenses. J'attends de
 » votre sagesse que vous préférerez le parti de ne
 » rien épargner pour soutenir la guerre avec vi-
 » gueur, au parti de vous exposer à la rendre plus
 » coûteuse par la suite, en employant pour le
 » présent des efforts moins efficaces. Je vous ai
 » montré les dangers & les besoins de l'Etat. C'est
 » à votre prudence de chercher les moyens de
 » rendre à mon peuple, les moins onéreux qu'il
 » sera possible, les fardeaux que vous jugerez

224 MERCURE DE FRANCE.

» indispensables de lui imposer. Mylords & Mes-
» sieurs, Je ne puis négliger de mettre devant
» vos yeux tout ce que les pauvres souffrent de la
» cherté des grains, & les inconvéniens qui en
» peuvent résulter. Je vous recommande de pren-
» dre les mesures convenables, pour prévenir à
» cet égard dans la suite les mauvaises manœu-
» vres. Mes Sujets, à l'occasion du malheureux
» succès de nos armes dans la Méditerranée,
» m'ont donné des preuves éclatantes de l'intérêt
» qu'ils prennent à mon honneur & à celui de ma
» Couronne. Ils éprouveront de ma part un juste
» retour par mes soins infatigables & mes efforts
» continuels pour la gloire & le bonheur de la
» Nation. »

DE LA HAYE, le 22 Novembre.

Une nouvelle Ordonnance des Etats Généraux enjoint à tous les Vaisseaux de guerre & Armateurs étrangers, qui relâcheront dans les Ports & Rades de cette République, d'arborer en s'y présentant le Pavillon de la Puissance à laquelle ils appartiennent; de ne point y entrer sans une permission de l'Amirauté du lieu, & de n'y donner ni aux habitans, ni aux étrangers aucun sujet de se plaindre. Il est défendu par la même Ordonnance aux Sujets de la République, d'acheter aucuns effets des prises qui seront faites par les Armateurs, & les contrevenans seront condamnés à mille florins d'amende.

On apprend de Cologne qu'il y eût le 19 de ce mois, à trois heures du matin, une secousse de tremblement de terre, qui ne dura qu'environ trente secondes, mais qui fut très-violente. Elle s'est fait sentir à Bonn, à Limbourg, à Malmedy, & dans plusieurs autres lieux.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi a donné à M. le Marquis de Conflans-Brienne, Lieutenant-Général de ses Armées Navales, la place de Vice-Amiral, vacante par la mort de M. de Macnemara, le 27 Novembre le Marquis de Conflans prêta serment en cette qualité entre les mains de Sa Majesté.

Sa Majesté a accordé à M. le Comte de Vaudreuil, aussi Lieutenant-Général des Armées Navales, la Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui vaquoit par la même mort.

Selon des lettres de Toulon, les Frégates *la Gracieuse* & *la Topase* y revinrent le 8 Novembre de Corse, & la Frégate *la Junon* le 13. Elles ont conduit à cette Isle les troupes Françoises, commandées pour y passer. Les mêmes lettres marquent, que le 2 la *Gracieuse* a fait à Calvi le débarquement de la partie du Convoi, destinée pour ce Port. La *Topase* fit le 3 à San-Fiorenzo le débarquement, dont elle étoit chargée, & la *Junon*, qui n'a pu arriver que le 6 à Ajaccio, y a fait ce jour là & le lendemain, le débarquement des troupes qui étoient sous son convoi.

La Flûte du Roi *l'Outarde* est arrivé le 15 Novembre dans le Port de Brest. Elle avoit été expédiée de Rochefort au mois d'Avril, pour porter des recrues en Canada. Elle est repartie de de Quebec le 7 Octobre, & a débarqué à Brest

K v

226 MERCURE DE FRANCE.

180 prisonniers Anglois, provenans de la Garnison des Forts de Choueguen. On n'apprend point par les lettres venues par ce Bâtiment, qu'il se soit passé rien d'intéressant dans ce pays-là depuis la prise de ces Forts.

Messire Didier-François-René Mesnard, Seigneur de Choufy, Contrôleur Général de la maison du Roi, procureur Général du Conseil de la Reine, en survivance, fils de Messire François-Didier Mesnard, M^e des Comptes à Paris, & Procureur Général du Conseil de la Reine, & de Dame Anne-Marie Pean, épousa le 22 du mois de Novembre, dans la Chapelle de la Bibliothèque du Roi, Damoiselle Marie-Roze Vassal, fille de Messire Jean Vassal, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, successivement à feu, N... Vassal son Pere, & de feu Dame Julie du Weils.

Le 25 Novembre, les Pensionnaires de l'Abbaye Royale de Panthemont donnerent une grande Musique pour la fête de Madame l'Abbesse Catherine de Béthisy. Mademoiselle Sixte, dont on connoît le talent, chanta le Motet *Ufquequò*, de M. Mouret. M. Balbastre fit exécuter pendant la Messe plusieurs de ses Concerto-d'Orgue avec symphonie, que l'on entend toujours avec de nouveaux sentimens de plaisir & d'admiration. Sa réputation y avoit attiré la compagnie la plus brillante.

Le Roi a accordé des Lettres de Noblesse à M. Guerin, Chirurgien-Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

M. de Saldanha, Principal de la Patriarchale de Lisbonne, arrivé depuis quelques jours à Paris, pour résider auprès du Roi en qualité d'Ambassadeur du Roi de Portugal, eut le 7 Novembre

sa première audience particulière du Roi & de la Famille royale.

Le Roi a accordé un Brevet de Conseiller d'Etat à M. Blondel, ci-devant son Ministre en différentes Cours.

Le Capitaine Dominique Lauga, commandant le Corsaire *la Junon*, de Bayonne, y a fait conduire le Navire Anglois *l'Estandre*, de Lancastre, dont il s'est emparé, & qui alloit à la Jamaïque avec un chargement composé de cinquante-cinq futailles de diverses marchandises, de cent soixante barriques de bœuf, de mille barriques de beurre, & de trois cens quatre-vingt-dix caisses de chandelle.

Le Capitaine Jean Mare, commandant le Corsaire *le Levrier*, de Dunkerque, y est rentré avec deux rançons montant ensemble à sept cens livres sterlings.

Le Capitaine Pierre le Maître, dit Rondel, qui commande le Corsaire *la Nanon*, de Calais, y a conduit le Navire Anglois *la Providence*, de Sunderland, de 120 tonneaux, chargé de charbon de terre.

Il est arrivé dans la Rade de Lomariaquer un Navire Anglois, appelé *le Joseph*, de Cork, de 140 tonneaux, dont la cargaison est composée de vin, de sel & de citrons; il a été pris par le Capitaine Moleres, commandant le Corsaire *le Glorieux*, de la Rochelle.

M. de la Touraudais, Capitaine du Corsaire *le Port-Mahon*, de Saint-Malo, a fait conduire à Brest le Navire Anglois *la Lady*, de 160 tonneaux, dont il s'est rendu maître. Ce Bâtiment alloit de Londres à Philadelphie, avec un chargement de marchandises sèches. On a trouvé dans la casse douze canons & des armes blanches,

destinés pour un Corsaire qu'on arme à la Nouvelle York.

Le Navire Anglois *l'Aventura*, de 160 tonneaux, chargé de 47 milliers de merrain, a été pris par le Corsaire *l'Espérance*, de Bayonne, dont est Capitaine M. Souhaignet, & il a été conduit en ce Port.

M. Fustel de la Villehoux, Enseigne de Vaisseau, commandant la Corvette du Roi *la Mouche*, a pris & a conduit le 2 Novembre, à Brest, le Corsaire *le Millford*, de Garnezey, armé de six canons, & de 30 hommes d'équipage.

D'autres lettres écrites du même Port annoncent qu'il y est arrivé un Navire Anglois, appelé *la Susanne*, d'environ trois cens tonneaux, qui revenoit d'Antigues avec un chargement composé de sucre, de coton, de taffia & de bois pour teinture. Cette prise, qu'on estime plus de trois cens mille livres, a été faite par le Corsaire *le Volcan*, de Saint-Malo, dont est Capitaine M. Nicolas Rogerie.

Le Capitaine Peltier, qui commande le Corsaire *le Surprenant*, de ce dernier Port, y a conduit le Navire Anglois *la Princesse Auguste*, de 150 tonneaux, dont il s'est emparé, & qui alloit de Peterfbourg à Cork avec un chargement consistant en chanvre & en fer.

Le sieur Mathieu Dumont, commandant le Corsaire *le Hardi Mendiant*, de Dunkerque, a rançonné pour huit cens livres sterlings le Navire Anglois *l'Expédition*, de Buravoc, dont il s'étoit rendu maître.

On mande de Cherbourg, que le Capitaine de Ferne, qui commande le Corsaire *l'Infernal*, du Havre, a fait conduire dans ce premier Port un Navire Anglois, de 140 tonneaux, dont

il s'est emparé, & qui est chargé de morue sèche & d'huile.

Les Navires Anglois, *l'Annabelle*, de 200 tonneaux, chargé de pelleteries, de goudron & de thérébentine, & *le Belveder*, de 80 tonneaux, n'ayant que son lest, ont été pris par le Corsaire *le Lys*, d'Audierne, & conduits à Morlaix.

Des lettres écrites de Bayonne marquent que le Navire Anglois, appelé *le Beaver*, de Londres, de 150 tonneaux, chargé de marchandises sèches, a été conduit dans ce premier Port, & qu'il a été pris par le Capitaine de Cock, commandant le Corsaire *le Comte de Maurepas*, de Bordeaux.

Nous donnerons dans le Mercure prochain, le détail de la tenue du Lit de Justice, avec les Edits & Déclarations qui y ont été enregistrés.

MARIAGE ET MORT.

MESSIRE Charles-François-Marie Comte d'*Aumale*, Colonel dans le Corps d'Artillerie & du Génie, fut marié le 23 Août 1756, à Dame Génévieve de *Caulincourt*, veuve de Messire Benoît de *la Verde-des Vallons*, Colonel d'Infanterie, Directeur des Fortifications du Cambresis. L'Abbé d'*Aumale* fit la cérémonie du mariage dans la Chapelle du Château d'Orsay. Leur contrat avoit été signé le jour précédent par Leurs Majestés. Le Comte d'*Aumale* est fils de feu Messire Charles Comte d'*Aumale*, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Directeur des Fortifications des places d'Artois, & de Dame Marie-Marguerite-Joséphé de *Blocquet-de Croix*.

Messire Alexis-Antoine de *Chastellard*, appelé le *Marquis de Salieres*, né à Salins en 1687, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Inspecteur général de l'Infanterie, Gouverneur d'Ardes, de Dieppe, & de l'Hôtel de l'Ecole Royale-Militaire en 1752, place dont il donna sa démission en 1754, mourut à Paris le 29 Février 1756.

D'Hauterive est le premier nom de la maison de *Chastellard* en Dauphiné, qui a l'avantage peu commun de justifier une filiation exactement suivie depuis cinq siècles. On trouve une preuve bien authentique de la haute ancienneté du nom d'Hauterive dans la vie d'Amédée d'Hauterive, Religieux de l'Abbaye de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux, diocèse de Vienne, où l'on conserve en Original un Manuscrit du treizieme siècle, qui contient cette vie écrite vers l'an 1185 par un Moine de la même Abbaye. Amédée d'Hauterive, Seigneur d'Hauterive en Viennois, de Planese, de Charmes, de Lemp, de Clermont, de Saint-Geoire, & co-Seigneur de plusieurs autres Terres, mérita par la sainteté de sa vie le surnom de Vénéralble. Il avoit pour oncle maternel Guigues-Dauphin, Comte d'Albon: *Guigo (1) Delphinus, Comes Albionensis, ejus avunculus fuit, & ex illustri Conradi Imperatoris prosapia originis propaginem duxit.* Le goût pour la retraite le conduisit à l'Abbaye de Bonnevaux, où il embrassa la vie Religieuse avec seize Chevaliers de distinction, qui s'étoient joints à lui. Il quitta depuis ce Monastere pour se retirer avec Amédée son fils dans la célèbre Abbaye de Cluni, où les Lettres étoient en honneur & où on les cultivoit avec succès. Les Religieux de Cluni persuadés

(1) *Vie d'Amédée-d'Hauterive*, ch. 1 & 7.

que l'instruction qu'ils pouvoient donner à un si digne élève (Amédée le fils), quelque bonne qu'elle pût être en soi , seroit bien au dessous de celle qui lui convenoit à tous égards , crurent ne pouvoir faire rien de mieux que de s'en décharger promptement sur l'Empereur Conrad son parent , qui en effet ne négligea rien pour l'élever d'une maniere qui répondit dignement à la noblesse de son extraction , & qui prit de lui le même soin pendant plusieurs années , que s'il eût été son propre fils : *filium (1) quoque (Amedeum) ipsius (Amedei) cum gaudio suscipientes , post dies aliquot in Germaniam ad consanguineum suum Conradum Imperatorem delegarunt , qui eum grater suscipiens , eruditissimis Doctoribus erudiendum tradidit , multoque tempore curam illius , ac veluti si specialiter ejus filius esset , ita peregit.* Cependant le Vénéralle Amédée se reprochant de n'avoir pas persévéré constamment dans sa première vocation , fonda quatre Monasteres qu'il soumit à celui de Bonnevaux où il étoit retourné , & où il mourut plein de mérite & de bonnes œuvres le 14 Janvier , vers l'an 1150. Les Religieux de l'Ordre de Cîteaux le mettent au nombre de leurs Saints.

Amédée fils du précédent , prit l'habit Religieux dans l'Abbaye de Clairvaux , & fut ensuite Abbé de Hautecombe en Savoie , puis Evêque de Lausanne. Il est mis aussi au nombre des Saints de l'Ordre de Cîteaux.

Berlion d'Hauterive ou de Chastellard, I. du nom. Damoiseau , est celui où commence la filiation suivie de cette maison de Chastellard. Il épousa d'abord Elifabeth ; & étoit remarié en 1262 avec Blanchette Gaudin , fille de Guillaume Gaudin .

(1) *Ibidem* , chap. 5.

232 MERCURE DE FRANCE.

Chevalier , & de Dame Girine ; fit son testament dans sa maison d'Hauterive , en Viennois, le Vendredi avant la Fête de Saint-Luc 1295 , & en nomma exécuteurs Pons ou Poncez , Seigneur d'Hauterive, dont il étoit vassal, & Aymard de Roivoire, Chevalier , son parent. Du premier lit il eut Guigonne, qui épousa en 1279, Anelme-Aynier, Damoiseau ; & de l'un des deux lits, Nicolas qui suit.

Nicolas d'Hauterive ou de Castellard , Damoiseau , demanda en mariage le Jeudi après la Fête de Sainte-Luce 1292, Guillemette de Givort , fille Guillaume de Givort, Chevalier; épousa depuis Catherine de Clavayson, fille de Guillaume de Clavayson , Chevalier , par contrat du mardi après la Fête de la Magdeleine 1295 passé en présence de Pons Seigneur d'Hauterive , & vivoit encore en 1335.

Pierre d'Hauterive ou de Chastellard son fils , Damoiseau , eut pour femme Agnès Rostain , & fit son testament à Hauterive le 23 Mars 1341 , c'est-à-dire 1342 , par lequel entr'autres dispositions il donna sa maison d'Hauterive, avec ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie d'Hauterive , à Pierre & à Humbert d'Hauterive-Damoiseaux. Il eut entr'autres enfans 1. Berlion qui suit , & 2. Catherine , femme de Hugues Maugiron , Chevalier.

Berlion d'Hauterive ou de Chastellard, deuxième du nom , Chevalier, qualifié noble & puissant homme en 1351 , épousa en 1362 , Françoise de Quincieu , fille de noble Aymaron de Quincieu , fit hommage en 1375 à Joachim de Clermont , Seigneur d'Hauterive , pour tout ce qu'il possédoit dans l'étendue de la Seigneurie d'Hauterive ; vivoit encore le 15 Août 1395 ; & mourut avant le 9 Décembre 1398. Il eut pour enfans , 1. Pierre de Chastellard, qui épousa en 1394, Marguerite de

la Bastie, fille de noble & puissant homme Rolland de la Bastie, Chevalier Seigneur de Saint-Roman, & qui fit son testament en 1398, par lequel il voulut être enterré dans le Cimetiere de l'Eglise de Saint Martin-d'Auferin à *Hauterive*, au tombeau de son pere; & 2. *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Chastellard, Chevalier, épousa en 1395, Béatrix de Murinais, fille de noble Odovert de Murinais. La qualité de *noble & puissant* lui est donnée dans une sentence rendue à son profit en 1439, contre noble Humbert de Buffevant, par le Vice-Juge-Mage des appellations de tout le Dauphiné; & on la lui donne encore dans un acte de l'an 1450; mais il ne vivoit plus alors. Il eut deux enfans, 1. *Pierre* de Chastellard qui épousa Catherine d'Urre, suivant un mémoire domestique dressé récemment, lequel ajoute que ce Pierre a fait la branche de Saint Lattier qui est éteinte; & 2. *Antoine* qui suit.

Antoine de Chastellard, Damoiseau, donataire d'Antoine de Clermont, Chevalier, Seigneur d'Hauterive, pour la troisième partie des revenus de la Châtellenie d'Hauterive, par acte du 9 Août 1442, épousa peu de temps après Anne Ollanier, fille de noble Pons Ollanier; déclara le 20 Novembre 1450, qu'il devoit & qu'il vouloit tenir dorénavant du Dauphin de Viennois tous les biens qu'il avoit possédés jusque-là en franc-aleu dans le mandement de Moras; & testa le 13 de la même année 1450. On lui connoît un fils qui suit & une fille appelée *Catherine* de Chastellard femme de noble Antoine du Palais.

Claude de Chastellard premier du nom Damoiseau, épousa par contrat du 8 Fevrier 1472, c'est-à-dire 1473, Louise de Bressieu, fille de puissant homme François de Bressieu, Chevalier, Seigneur

234 MERCURE DE FRANCE.

de Beaucroissant & de Quincenet. Il eut entr'autres enfans , 1. *Aynard* qui suit ; & 2. *Françoise* de Chastellard, qui épousa en 1492, noble Jean Salignon. Dans le même temps paroissent *Philippe* de Chastellard , Abbessé de Saint André le haut à Vienne en 1525 , date d'un acte où pend un sceau sur lequel on voit les trois chevrons qui désignent les Armes de la maison de Chastellard ; & *Louise* de Chastellard, élue Abbessé de Sainte Claire d'Annonay le premier Novembre 1538.

Aynard de Chastellard, Seigneur de Chastellard dans le mandement d'*Hauterive* , épousa en 1515 Catherine de Chavanes, fille de noble Jean de Chavanes , & testa en 1556. On lui connoît entr'autres enfans 1. *Simon* qui suit, & 2. *Antoine* de Chastellard , Seigneur de Vaux , qui épousa Fleurie de Chapponay , & qui (suivant un mémoire domestique dressé récemment) a formé les branches de Vaux , de Levaux & d'Herpieu , qui sont éteintes.

Simon de Chastellard , Seigneur de Chastellard-lès-Hauterive & de Levaux , épousa Antoinette Barbier , & testa en 1588. Ses enfans furent entr'autres , 1. *Claude* qui suit , & 2. *Antoinette* de Chastellard , veuve en 1588 , de noble Imbaud du Cros.

Claude de Chastellard , second du nom , Seigneur de Chastellard-lès-Hauterive , institué héritier universel de son pere en 1588 , pour tous les biens qu'il possédoit dans le mandement d'*Hauterive* & de Moras , épousa en 1593, Jeanne Musy , sœur de Simon Musy, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Dauphiné ; & testa en 1611. Il eut entr'autres enfans , 1. *Alexandre* qui suit ; 2. *Melchior* de Chastellard , Capitaine d'Infanterie en 1632 ; 3. *Henry* qui a formé la

Branche de Chastellard-Salieres, rapportée ci-après; & 4. *Claude* de Chastellard, femme de noble Balthasar de Fotte, Sieur de la Freidiere.

Alexandre de Chastellard, Seigneur de Chastellard-lès-Hauterive, Capitaine dans le Régiment de Nereftang, marié en 1624, avec Catherine de Legue, ou de Laigue, fille de Noble Claude de Legue, Seigneur de Legue & de la Sabliere, & de Louise du Peloux, fit son testament en 1659, dans lequel il rappelle tous ses enfans au nombre de neuf, qui suivent. 1. *Christophe* de Chastellard Seigneur de Chastellard-lès-Hauterive, commanda le Régiment de Bourbonnois, & mourut sans postérité; 2. *Georges* de Chastellard, Sieur de la Contamine, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois; 3. *François* a continué la descendance; 4. *Antoine* de Chastellard, Chanoine de Saint André le Bas, à Vienne, & Prieur de Saint Pierre-de Chandieu; 5. *Charles* de Chastellard, Oratorien; 6. *Marie* de Chastellard, Abbesse de Notre-Dame de Bons en Bugey; 7. *Reine* de Chastellard, Ursuline à Romans, sous le nom de *Sœur de Saint Joachim*; 8. *Louise Magdeleine* de Chastellard, femme de noble Charles de Gruel, Seigneur de Fontagier; & 9. *Claudine* de Chastellard, Abbesse de Bons en Bugey, après Marie de Chastellard sa sœur.

François de Chastellard, Seigneur de Chastellard-lès-Hauterive, épousa en 1690, Virgine de Virieu-de Beauvoir, fille d'André de Virieu-de Beauvoir, Seigneur & Baron de Faverges, & de Marguerite de Virieu-de Beauvoir. Il eut quatre enfans, 1. *Christophe* qui suit; 2. 3. & 4. *Marie* de Chastellard, *Marie-Anne* de Chastellard, *Catherine* de Chastellard, Religieuses de la Visitation à Saint Marcellin, dont deux sont mortes.

236 MERCURE DE FRANCE.

Christophe de Chastellard, Seigneur de Chastellard-*lès-Hauterive*, de la Maisonblanche, de Fontagé, &c. appelé *le Comte de Chastellard*, a épousé en 1716, Marguerite Roux-Deageant, fille de François Roux-Deageant, Seigneur de Morges, & de Marguerite de Virieu-de-J'onterrey. Ses enfans sont au nombre de trois. 1. *François de Chastellard*, appelé *le Marquis de Chastellard*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel d'Infanterie, & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes de Lorraine, a épousé le 18 Décembre 1755, Marie-Thérèse de la Morte-de-Laval, Dame de la Morte-Chalencon, de Vors, &c. fille de Jean-René de la Morte, Seigneur des mêmes Terres, & de Marie-Louise de Manent-de-Montaux. 2. *Pierre-Jacques de Chastellard*, appelé *le Chevalier de Chastellard*, Major du Régiment des Gardes de Lorraine. 3. *Antoine-Claude de Chastellard*, Chanoine du Chapitre Noble de Saint Pierre de Vienne.

Branche des Marquis de Salieres.

Henry de Chastellard, appelé *le Marquis de Salieres*, Colonel d'Infanterie, Commandant le Régiment de Carignan en 1664, commandoit en 1670, ce même Régiment pour le service de S. M. en Canada. Il étoit aussi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; & il eut pour femme Honorée de Maty, dont il eut, 1. *François-Balthasar* qui suit, & 2. *Claudine de Chastellard* qui épousa en 1670, Noble Jean de Rignac.

François-Balthasar de Chastellard appelé *le Marquis de Salieres*, Colonel d'Infanterie, Commandant des forts & Ville de Salins, marié en 1681, avec Anne-Louise d'Assigny, fille de Noble Pierre d'Assigny, Seigneur de Préaumont, & de Jean-

ne du Coclet, mourut en 1720. Il fut pere d'*Alexis-Antoine*, qui a donné lieu à cet article, & de *Louise-Henriette* de Chastellard qui épousa en 1712, Claude-Raimond Comte de Narbonne-Pelet, & mourut en 1751.

La maison de Chastellard porte pour Armes. *d'or à trois chevrons d'Azur*; & le détail qu'on vient d'en donner est tiré de son Histoire Généalogique certifiée véritable le 10 Mai 1756, par M. d'Hozier-de Sérigny, Juge d'Armes de France en survivance, & imprimée (*in-folio*) avec un corps de preuves ou pieces justificatives, depuis l'an 1262, suivies de la vie en latin du Vénéralable Amédée d'Hauterive dont on a parlé au commencement de cet article.

A V I S.

LECOMTE, Vinaigrier ordinaire du Roi & de la Reine, des Princes & Princesses de la Cour, donne avis au Public qu'il a fini, & met en vente le vinaigre à la tronchin, qui est un excellent préservatif contre la petite Vérole, la Rougeole, & autres maladies pestilenciennes: ses vertus sont si grandes, qu'il est utile & même nécessaire d'en avoir un flacon sur soi, afin d'être à portée dans le besoin de s'en frotter les temples & mains, & d'en respirer: il est non seulement utile aux personnes qui sont obligées par état de traiter & garder les malades, mais encore à celles qui les visitent par devoir, ou par amitié. Il est d'une qualité au dessus du vinaigre des quatre voleurs, & est approuvé de la Faculté de la Cour. La maniere de s'en servir est de tremper deux bracelets de toile préparée dans ledit vinaigre, & d'en mettre un sur chaque poignet tous les soirs en se couchant; on en

238 MERCURE DE FRANCE.

trouve de tout préparé chez ledit Lecomte.

Ledit Lecomte continue toujours avec succès la vente du vinaigre sans pareil, qui non seulement blanchit la peau du visage, mais a encore beaucoup d'autres propriétés.

Et le Radical, dit Turbie, pour la parfaite guérison des maux de dents. Le Romain qui les blanchit & les conserve, ainsi que la bouche, & arrête le progrès de la carie. Sa poudre & tarire de vinaigre préparé qui conserve l'émail des dents, détruisant le limon qui s'y attache, & empêche qu'elles se déchauffent.

Il vient d'augmenter sa Moutarde aux capres, & aux anchois qui est d'un goût agréable & gracieux; elle se conserve deux ans dans sa même bonté.

Messieurs les Officiers-Généraux & autres, trouveront toujours chez lui pour les provisions de l'armée, tous les vinaigres qu'ils désireront, aussi-bien que les moutardes & fruits confits au vinaigre, étant le mieux assorti, & en ayant déjà fourni beaucoup pendant les campagnes dernières.

Il se croit indispensablement obligé pour l'intérêt de l'Etat & pour le bien public, d'annoncer son Vinaigre Royal, qui guérit la gangrene la plus invétérée & abandonnée, aussi-bien que les coups de feu, ce qui est absolument nécessaire aux personnes qui sont dans les armées; c'est ce que l'expérience prouve tous les jours.

Ledit Lecomte auroit déjà fait insérer dans le Mercure de France son Vinaigre nouveau à la tronchin, s'il n'avoit eu une grande maladie, dont il est parfaitement rétabli; quoique quelques-uns de ses confreres ayent répandu dans les provinces, où il continue de faire de considérables envois, qu'il étoit mort.

Sa demeure est toujours au quai de l'Ecole, près le Pont-neuf, à la Renommée des vinaigres fins.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercure* de Janvier, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Décembre 1756.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.
ARTICLE PREMIER.
PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L E Jeu d'Echecs, Fable,	page 7
Complainte à l'Amour,	8
Lettre traduite de l'Anglois,	9
Epître à Madame D'...	19
Vers à M. le Marquis d'Argenson,	23
Fragment d'histoire Egyptienne,	24
Stances à Mademoiselle ***,	34
Vers à Madame de S. N...	35
Suite des Pensées sur la Conversation,	36
Epître à Eglé,	56
L'Amant anonyme, Nouvelle,	63
Bouquet à la Czarine,	95
Vers à Madame la Vicomtesse de N***.	97
Impromptu,	99
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du <i>Mercure</i> de Décembre,	<i>ibid.</i>
Enigme & Logogryphe,	<i>ibid.</i>
Le Roi de la Fève, Chanson,	102

ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.

Extrait du Mémoire de M. l'Abbé Noller, sur les
 moyens de suppléer à l'usage de la Glace, 103

Extraits, Précis ou Indications de livres nouveaux,	113
Séance publique de l'Académie de Besançon,	130

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Géographie.</i> Suite de la Lettre de Dom Calmet, sur la terre de Gessen, &c.	145
<i>Chirurgie.</i>	163
Suite de la Séance de l'Académie de Rouen,	165

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i> Réponse de M. de Morambert à la Lettre de M. Rouffier,	181
<i>Gravure.</i>	189
<i>Architecture.</i> Lettre au sujet du chœur de S. Germain-l'Auxerrois,	192
<i>Horlogerie.</i> Lettre sur des Cadrans d'une nouvelle invention,	199

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française.	201
Vers sur Mademoiselle Dangeville,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne.	204
Concert Spirituel,	205

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères,	207
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	225
Mariage & Mort,	229

La Chanson notée doit regarder la page 102.

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.



